
Digitized by Google

5. l. 9





Digitized by Google



Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA SIGNIFICATION

DES NOMS DE LIEUX

EN FRANCE

ÉTUDE

SUR LA SIGNIFICATION

DES NOMS DE LIEUX

EN FRANCE

Digitized by Google



Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA SIGNIFICATION

DES NOMS DE LIEUX

EN FRANCE.

LETTRE A L'AUTEUR

DU LIVRE INTITULÉ :

LES NOMS DE BAPTÊME ET PRÉNOMS.

MON CHER LÉON SCOTT,

Vous avez décidément la passion des problèmes ardus!

Dans votre petit livre vous exposez hardiment cette thèse : que les noms individuels sont les plus anciens monuments linguistiques conservés dans notre idiome actuel, cette sorte de latin dégénéré selon les uns, transformé, approprié à de nouveaux besoins selon les autres; que les noms de baptême sont pour la plupart d'antiques vestiges, encore très-purs, des langues abruptes des peuples envahisseurs de la Gaule, mêlés des nombreux emprunts aux civilisations grecque et latine, antérieurement déposés dans le sol; que, de plus, tous ces noms sont facilement décomposables dans leurs éléments idéologiques;

qu'enfin l'étude de leurs remarquables significations jette une vive lumière sur l'ethnographie, sur l'histoire même de ces peuplades barbares qui n'ont guère laissé aux investigations des érudits modernes que la trace des ruines amoncelées sur leur passage.

Soit! mais quand vous dites ceci : Notre langue, aussi bien que notre sol, est presque dépourvue de monuments celtiques, antéromains, essentiellement gaulois, je vous arrête court, et je vous prie de remarquer, à côté des noms d'hommes, une autre espèce de médailles linguistiques qui, pour avoir subi des modifications plus nombreuses, plus profondes sans doute que les prénoms ou noms individuels, n'en sont pas moins très-distinctement reconnaissables pour un œil patient et quelque peu scrutateur, ce sont les noms de topographie.

Je prendrai comme exemple entre mille de mon théorème archéologique ce nom même sur lequel vous me posez un point d'interrogation :

AUTEUIL,

nom euphonique entre tous, plein d'agréables souvenirs pour les Parisiens qui ont eu le bonheur d'être jeunes et libres... ne fût-ce qu'un dimanche! Toutefois, je dois le dire, vous ne vous rendez peut-être pas bien compte de l'embarras dans lequel vous me jetez en exigeant ainsi de moi, à l'improviste, l'étymologie rigoureuse de ce petit mot : *Auteuil!*

Je devrais vous répondre, comme les savants du treizième siècle, qu'Auteuil vient d'*Altus oculus*, de même que *Bonus oculus* signifie Bonneuil; mais je préfère vous renvoyer à l'abbé Lebeuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 7.

« Ce n'est, dit-il, que depuis la troisième race de nos rois qu'il est fait mention du village d'Auteuil. Hadrien de Valois avance comme une chose sûre qu'Auteuil a d'abord été appelé *Altogilum*, d'où on a fait, dit-il, *Altoïlum* et ensuite *Altolium*. On n'a aucuns titres sur ce village avant le commencement du douzième siècle, et dans ces premiers actes que j'ai vus, il est nommé

Abtoulium ou *Altolium*. Dans les autres, qui ont été rédigés après le milieu de ce siècle et dans le treizième, il est toujours appelé *Autolium*.

« Les prairies qui sont ou qui ont toujours été dans son territoire, le long de la Seine, peuvent lui avoir fait donner le nom *Au*, qui signifiait prairie en langage celtique. »

Il n'y a ici que deux petites difficultés : la première, c'est que ce n'est pas le mot *Au* qui entre dans la composition de *Altogilus*, mais le mot *Alt ;* la seconde, c'est que *Aue*, *Awe* n'est pas un mot celtique, mais un mot germain qui se traduit en bas latin par *augia*. En outre de cela, je ne vois pas ce que devient cette affreuse terminaison *gilus*, qui depuis cent ans fait le désespoir des érudits ; il n'en est pas question.

Je vais tâcher, mon cher ami, dans la faible mesure de mon savoir, de vous dévoiler ce mystère, dont l'explication se rattache à l'évolution de cette langue phonétique toute primitive qui vous tient tant à cœur.

Nous avons en latin le diminutif *olus*, qui s'est conservé dans les langues modernes avec des formes différentes : ainsi de capro — capre*olus* (chevreuil); de filio — fili*olus* (filleul); de gladio — gladi*olus* (glaïeul) ; de linteo — linte*olum* (linceul), sont venus : en italien, capriuolo, figliuolo, gladiolo, lenzuolo ; en espagnol, lenzuelo, hijuelo ; en portugais, lançol ; en provençal, cabirol, filhol, glaujol, linçoul ; en languedocien, chabroou = chabrol, filiol, glaiejhoou = glaiejhol, lensôou = lensol.

Pour vous donner une idée des nombreuses terminaisons qu'on pouvait employer pour former un diminutif répondant à *euil* (*olus*), je vous citerai les mots gaulois, arrivés jusqu'à nous, dont on se servait pour exprimer un petit bois (*lucus*) :

BREL, BREIL, BREUEL, BREUIL, BRUIL, BROIL, BROUIL, BROUL, BRUEL, BRUOIL, BREUL, BRUL.

Puis, par le même effet de prononciation qui a fait disparaître entre deux voyelles le *g* de *regalis*, réal, royal ; de *legalis*, léal, loyal ; de *pagànus*, païen, un *g* faible s'est introduit dans BROIL,

et on a dit *brogil*[1]. Nantoil est devenu Nantogïl; Altoil, Altogïl; Thenoil, Thenogïl; Vernoil, Vernogïl; Maroil, Marogil; Noioil y a mis du luxe, et il est devenu Nogiogïl[2].

Le midi a apporté dans sa prononciation une certain variante : Brogil s'est changé en Bruejoul; Vernogil en Vernuejoul; Marogil en Maruejoul; et le mot latin *Vallicula*, qui avait probablement par là droit de cité, s'est transformé en *Valogilus*, Valluejol. L'Espagne celtique a conservé Montejuelo, Llanejuelo, Vallejuelo, et les Italiens disent très-nettement Broglio, car ils adorent le *g* faible, liquide, qu'ils ont fait entrer dans figlia, famiglia, Marsiglia.

Quand il a fallu traduire en latin les diminutifs gaulois de NANT (vallée), de ALT (colline), de VERN (aune), de THAN (chêne)[3], suivant qu'on prononçait Nantoil ou Nantogïl, Altoil ou Altogïl, Vernoil ou Vernogïl, Thannoil ou Thannogïl, on a ajouté la finale latine obligée *us*, et l'on a écrit NANT*olius* ou NANT*ogilus*, ALT*olius* ou ALT*ogilus*, VERN*olius* ou VERN*ogilus*, etc.

Maintenant la preuve que les syllabes latines *olium* et *ogilus*

1. Zeuss, *Gramm. celt.*, pag. 5, 121 et suiv., pense que c'est le contraire qui est arrivé. Dans quelques mots, dit-il, la diphthongue, *ai*, *ae*, résulte de la chute d'une consonne. *Mail*, *Mael* (enfant), égale *Magil*, *Magel*; le nom propre *Cunmailus* égale *Conomagilus*; *Maes* (champ) est pour *Mages*; *Saeth* traduit le substantif latin *Sagitta*, et *Maister* traduit *Magister*. Je crois qu'il y avait plusieurs manières de prononcer, et que chacun parlait à sa guise à peu près comme aujourd'hui, quand il s'agit de dire Massillon, Vermillon : les uns font entendre Massi-ion, Vermi-ion, les autres Massig-lion, Vermig-lion. Du reste, Grégoire de Tours, notre premier historien, n'employait pas le *g* faible ; il écrivait *Maroialum*, *Rhotoialum*, *Rigoialum*, *Siroialum*, qui représentent Mareuil, Reuil, Rueil, Sireuil, aujourd'hui Ciran, et Frédégaire, qui vint cent ans après lui, écrivait *Bonogelum*, *Spinogelum*, Bonneuil, Épineuil, aujourd'hui Épinay.

2. Voy. Cauvin, *Géographie du diocèse du Mans*, p. 439. En 616, saint Bertrand lègue à la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul le village de Neau (*Nogiogilo villam*). Neau = Neuil, Nuil, Noaille, Nueil, Nuelle, Nuejhol, etc. Ce dernier a sérieusement intrigué l'abbé de Sauvages dans son *Dictionnaire languedocien*. NOUE veut dire : prairie.

3. Le mot TANN signifie chêne en celtique; de là aval-tann (pomme de chêne), tann gui (gui de chêne), chouil-tann (banneton du chêne), glas-tann (chêne vert); mais il faut prononcer tschann. C'est le même mécanisme qui explique la transformation de saint Theofred et de saint Theudère en saint Chaffre et saint Chef. Par contre, les Belges-Wallons écrivent *chien* et prononcent *tchien*. Dans le département du Lot pour *chien* on dit *tcé*.

reproduisaient bien évidemment une finale gauloise diminutive, c'est que les syllabes *olium* et *ogilus* traduisent dans les noms de lieux la finale *eau*. Or, *eau* égale el, oil, euil, puisqu'on dit indifféremment agnel, agneau; filliau, filleul; tilleau, tilleul; chevreau, chevreuil; Palaiseau, Palaiseul; Montereau (*Monasteriolum*), Montreuil.

Eh bien! nous trouvons dans les titres du moyen âge Danio*lum* pour traduire Danjeau, et Danno*lium* pour traduire Dangeul [1]; Busseau, qui correspond à Buxeuil, est rendu par Bux*oilus* [2], Bleneau par Blan*oïlus* [3], Neau par Nogi*ogilus* [4], Jargeau par Garg*ogilus* [5].

Puis dans le cartulaire de la Chapelle-Aude [6], Epineuil-le-Fleuriel (Cher) est traduit par Spin*ogilum*, p. 86, et par Spinio*culum*, p. 93. Or en employant cette dernière forme notre rédacteur du douzième siècle avait bien certainement l'intention de rendre la finale diminutive gauloise *euil* par une finale diminutive latine équivalente, et vous savez aussi bien que moi ce qu'entraînent dans la signification des mots les terminaisons *culus*, *cula*. Monti*culus*, pauper*culus*, axi*culus*, valli*cula*, clavi*cula*, vulpe*cula*.

Voilà donc *olium* et *gilus* tombés à l'humble état de finales diminutives. Quelle chute!

Hadrien de Valois, le père de notre géographie du moyen âge, en est réduit pour expliquer *olium* et *gilus*, à renvoyer son lecteur au bas-breton et au gallois [7]. Le savant abbé Lebeuf, par-

1. Dun signifie château, citadelle, et comme on bâtissait toujours les châteaux sur des montagnes ou des lieux élevés, il signifia d'abord *mont*, *motte*. Voy. Zeuss, *Grammatica celtica*, pag. 29, 30, 118, 942, 950. *Dunolium*, en sa qualité de diminutif, veut dire châtelet; aussi quand l'évêque Avesgaud fit bâtir, vers 1015, un petit fort pour se retirer en cas d'événement, il l'appela *Duneau* (Sarthe). « Accidit ut faceret episcopus castellum causa refugii, nomine *Dunellum*. » (*Analecta* de Mab., 304.)

2. Voy. Besly, *Hist. des comtes du Poitou*, p. 230.

3. Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. I, p. 155.

4. Cauvin, *Géographie du diocèse du Mans*, p. 439.

5. Hadrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 221.

6. Chazaud, *Cartulaire de la Chapelle-Aude*. Moulins, 1860.

7. *Not. Gall.*, p 409.

laut d'Argenteuil, *Hist. du diocèse de Paris*, t. II, p. 1, et d'Auteuil, t. III, p. 7, ne sait que dire, mais il se ravise à Bonneuil, t. VI, p. 249, pour supposer que *ilum* ou *gilum* n'est qu'une terminaison arbitraire comme *acus* [1], qui ne signifie rien par elle-même. Laroque, cité par Lebeuf, t. IV, p. 2, croit que *gilus* veut dire montagne; Lancelot, également cité par Lebeuf, t. VI, p. 248, admet que *gil* en langne celtique doit signifier une tente de bergers. Adelung, dans son *Mithridates*, attribue à *gilus*, t. II, p. 50, le sens de forêt et plus loin, p. 60, le sens de maison. Mone, *Gall. Spr.*, p. 36, 188 [2], pense que *gilus* veut dire ruisseau, et il cite la terminaison *olium*, dans laquelle il entrevoit, d'après la *Vie de saint Aile* ou saint Agile, une idée d'appartenance, de propriété. Enfin, tout récemment (1859), dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V, 4e série, p. 140, un savant académicien, qui se connaît mieux que personne en ces difficiles matières, indique *Bonolium* et *Diogilum* (Bonneuil et Deuil), pour qu'on puisse, dit-il, découvrir l'origine et fixer l'orthographe du nom de ces localités.

Vous voyez, mon cher ami, qu'il n'y a pas qne vous qui ayez été tourmenté de la folle envie de savoir ce que veut dire Auteuil.

Oilus, ogilus, olium sont des diminutifs et rien de plus. Maintenant que nous connaissons la fin d'*Alto gilus*, il s'agit de déterminer le sens du commencement de ce mot, c'est-à-dire de ALT ou *alto*.

Le celtique, avec ses divers dialectes, n'était pas une langue parlée seulement dans les îles Britanniques, la Gaule et la Belgique; on l'employait aussi dans le nord de l'Espagne, dans la Suisse et très-avant dans l'Italie. L'examen des noms de lieux prouve cette assertion d'une manière évidente. Le latin lui-même, comme cela est reconnu aujourd'hui, n'est pas une langue mère, c'est une langue fille de denx lits, si je puis m'exprimer ainsi,

1. *Acus*, dans lequel on a cru voir une aiguille de clocher, est un véritable passe-partout qui, dans les noms de lieux, traduit plus de vingt terminaisons différentes. Il a pour compère un nommé *incum*, dont beaucoup de savants voudraient bien faire la connaissance.

2 Voy. le *Glossaire gaulois* de M. Roget de Belloguet, p. 223.

et l'élément celtique est peut-être aussi puissant chez elle que l'élément oriental.

En espagnol *alto* veut dire éminence, hauteur. *Alto* a la même signification en portugais; le diminutif d'alto est *altuelo*. Ce mot répond en espagnol à otero, oteruelo (colline, élévation); en portugais à outeiro, outeirinho (tertre, coteau). Les lieux portant le nom de ALTO sont très-communs dans le nord de l'Espagne : je citerai seulement Saint-Juan de Alto (Lugo). Nous avons aussi un Alto en Piémont et l'Alto près Puschiavo en Suisse. La France possède plus de cinquante localités nommées Authon, Authou, Auton, Autheuil, Auteuil, Authuil, Autouillet. Notez que Autouillet est un sous-diminutif d'Auteuil, comme Nantouillet de Nanteuil, Vernouillet de Verneuil. Je ne sais si *altum* a pu signifier coteau en latin, les dictionnaires ne le disent pas, mais il est certain que ALT signifie colline en celtique : c'est la *declivitas* de César, le *declivio* des Italiens, des Espagnols et des Portugais.

Pour apprendre bien des choses et surtout pour apprendre les origines de notre langue française, il est d'usage d'aller en Allemagne ; allez-y. Prenez Zeuss, *Grammatica celtica*, Leipzig, 1853, puis, comme un botaniste qui cherche une plante rare au beau milieu d'une forêt, fouillez à droite, à gauche, et vous trouverez, p. 132, sous une citation du livre de Landaff, 219, et de Mabillon, 2, 220, ALLT (*collis*); plus loin, p. 306, hit guartha ir *alt* (*ad summitatem acclivitatis*); p. 660, ar hit ir *allt* (*secundum saltum*); ibid., ar hit ir ford bet diar ir *allt* (*secundum viam usque ad summum saltum*). Cela suffit, je crois, pour vous fournir de beaux échantillons et vous donner la preuve que ALT veut bien dire colline, hauteur.

Si ALT signifie colline, ALToil, ALTogil, ALTuil, que les docteurs en *us* de la basse latinité ont traduit par ALT*oilus*, ALT*ogilus*, signifiera petite colline, et si ALTeuil est devenu AUTeuil, la faute en est à AL*binus* qui s'est changé en AUbin, AL*tare* en AUtel, ALB*a* en AUbe, et AL*tus* en AUT ou haut.

Après ce, mon cher ami, *vale*.

P. S. — Un mien ami de Bordeaux, à qui le son de mes fina-

les en *eau* rappelle le souvenir de sa ville natale, me fait cette remarque :

Mais si la finale diminutive *eau* répond aux finales diminutives *el*, *eil*, *eul*, *cuil*, *oil*, *ul*, pourquoi au pluriel la finale diminutive *eaux* ne répondrait-elle pas aux finales *elles*, *eiles*, *ailles*, *oilles?* Voyez Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, t. II, p. 269. Pourquoi Evaux (Creuse) [1] ne serait-il pas l'analogue de deux Évailles (Mayenne), de Availles (Vienne), de Évelles (Côte-d'Or);

Breaux, de Brouelles (Lot), de Bruailles (Saône-et-Loire);

Neaux [2] de Noailles (Oise), de Navailles (Basses-Pyrénées), de Noueilles (Haute-Garonne), de Noyelles (Nord);

Verseaux (Rhône), de Verseilles (Haute-Marne), de Versailles (Seine-et-Oise).

Alors Bordeaux (Gironde), *Burdigala*, Bourdeaux (Drôme), *Burdegala*, égaleraient Bourdeilles (Dordogne), Bourdelles (Gironde), et ces noms seraient les diminutifs de *borio*, *bordo*, *borda* (métairie)?

Je vous passe l'observation sans l'endosser.

* *
*

1. Ave, Eve, Ive, veut dire eau en vieux français.

2. Nave, Nove, Noue, en vieux français, Nava en espagnol, signifie prairie.

DEUXIÈME LETTRE A L'AUTEUR

DU LIVRE INTITULÉ :

NOMS DE BAPTÊME ET PRÉNOMS.

MON CHER AMI,

Pour satisfaire à votre désir de connaître les principaux caractères idéologiques qui ressortent de l'explication, par la linguistique comparée, de nos noms de lieux, je dois encore, fidèle à ma méthode, fixer votre attention sur un individu d'une certaine espèce, afin de constituer petit à petit et de proche en proche ce que nos botanistes appellent une famille, un genre, voire une tribu. Je suis forcé, comme devant, de vous parler d'abord de la terminaison, de la finale ; car c'est là que je découvre le caractère général de notre seconde famille de noms topographiques, appellations qui sont, comme vous l'avez montré de votre côté pour les noms de personnes, des définitions tirées de l'aspect principal de l'objet à nommer.

Ce type de la famille, ce sera, si vous voulez,

HERBLAY (Seine-et-Oise).

Toutes les fois que vous rencontrerez, en France, un nom de lieu terminé par *ay*, soyez presque sûr que vous avez affaire, avec cette syllabe *ay*, à une terminaison collective qui répond aux finales armoricaine et latine *ek* et *etum ;* à la finale valaque *ët*, aux finales méridionales *ède* en France, *eto* en Italie, *eda* en

Espagne. En sorte que *Halegek*[1], *Salicetum*, *Sëlcët*, *Saucède*, *Saliceto*, *Salceda*, signifient exactement la même chose que Saussay ou la Saussaye, c'est-à-dire un lieu abondant en saules. *Chastenay* comme *Kestenek*, *Castanetum*, *Castanët*, *Castagnède*, *Castagneto*, *Castañeda*, veut dire la Châtaigneraye.

Quand on prononce ces mots *Saussay*, *Chastenay*, tout le monde entend la finale *ay* de la même manière; l'oreille ne reçoit qu'un son, *ay*. Mais quand il a fallu écrire ce son, chacun s'est ingénié à qui mieux mieux pour lui donner une forme particulière, une orthographe différente, et l'on a fait passer cette malheureuse syllabe par toutes les transformations possibles.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples : vous aurez une idée des diverses combinaisons employées pour écrire dans les noms de lieux cette finale collective *ay*.

ai COUDRAI (Eure). *Coryletum*. *Coudraie*, lieu planté de coudriers, de noisetiers. (Le Prévost, *Dict. de l'Eure*, p. 90.)

— HOUSSAI, aujourd'hui Montboissier (Eure-et-Loir). *Hulsetum Houssaye*, lieu abondant en houx. (Guérard, *Cart. de S. Père de Chartres*, p. 202.)

ais VERNAIS (Cher). *Vernetum*. *Vernaye*, lieu abondant en aunes. (Labbe, *Pouillé du dioc. de Bourges*.)

ait *Voyez* OIT à Boussoit.

aix VERNAIX (Allier). *Vernidum* = *Vernetum*. (Doublet, *Hist. de Saint-Denys*, p. 673.)

ay BOULAY (Eure-et-Loir). *Bidolidum* = *Betuletum*. *Boulaye*, lieu planté de bouleaux. (Guérard, *Polypt. d'Irminon*, t. II, p. 77.)

— PINAY = Piney, Pinet (Loire). *Pinetum*. *Pinaye*. Lieu planté de pins. (A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 32.)

— TREMBLAY (Seine-et-Oise). *Trimlidum* = *Tremuletum*. *Tremblaye*, lieu planté de trembles. (Mabillon, *Diplom.*, p. 537.)

aye ROUVRAYE (forêt de) = le bois de Boulogne (Seine). *Roveritum* = *Roboretum*. *Rouvraye*, lieu planté de chênes. (Doublet, *Hist. de Saint-Denys*, p. 689.)

1. L'H armoricain se prend souvent pour S : Halek = Salek (saule), Hen = Sen (vieux), Hent = Sent (sentier), Heol = Seol (soleil). Voyez Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 144 et suiv.

Digitized by Google

ays FAYS (Vosges). *Fagetum*. *Faye*, lieu planté de hêtres. (Calmet, *Notice de la Lorraine*, t. II, p. XXXIX.)

é TEILLÉ (Sarthe). *Tillidus* = *Tilietum*. *Tillaye*, lieu abondant en tilleuls. (Cauvin, *Géogr. du dioc. du Mans*, p. 523.)

ée FRENÉE ou Frenay (Loire). *Frasnetum* = *Fraxinetum*. *Fresnaye*, lieu abondant en fresnes. (*Cart. de Savigny*, p. 240 et 278.)

ei CHESNEI (Eure). *Quesnetum* = *Quercetum*[1]. *Chênaye*, lieu planté de chênes. (Le Prévost, *Dict. de l'Eure*, p. 237.)

eis CHALMEIS = Charmey (Suisse). *Charmaye*, lieu abondant en charmes. (*Cartulaire du dioc. de Lausanne*, p. 23 et 423.)

eix PAREIX ou Parey (Vosges). *Paretum*[2]. (Calmet, *Notice de la Lorraine*, t. II, p. 185.)

eiz Vous trouverez cette finale dans Noereiz = Noroy, Noray. (Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. IX, p. 294.) C'est aujourd'hui NOZAY (Seine-et-Oise). *Novaritum* = *Nucetum*. Lieu abondant en noyers. (Guérard, *Polypt. d'Irminon*, t. II, p. 278.)

ès FONTANÈS = Fontaneis, Fontaneys (Loire). *Fontanetum*. Lieu qui a des sources ou des fontaines. (*Cartul. de Savigny*, p. 443 et 510.)

et ORCET (Puy-de-Dôme). *Urticidum* = *Urticetum*. Lieu couvert d'orties. (Pardessus, *Diplom.*, t. Ier, p. 132.)

— CHADENET (Lozère). *Castenetum*. *Châtaigneraie*. (Guérard, *Cart. de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 199).

ets ÉCHENETS = Échenay (Haute-Marne). *Equercetum*. *Chenaye*. (Benoist, *Pouillé du dioc. de Toul*, t, II, p. 77.)

ex VERNEX = Verney (Suisse). *Vernetum*.

— FERNEX = Ferney (Ain). *Fraxinetum*. *Frénaye*.

1. *Quesnetum*, qui est le collectif de *Casnus* = *Tasnus* (chêne), s'écrivait aussi *Casnetum* = *Cassenetum*. Quesnay (Calvados) dénote la première forme; Chasnay (Nièvre), Chassenay (Aube), Chessenaz (Haute-Savoie) dénotent la seconde. *Casnoilus* = *Casnogilus* est le diminutif de Casnus; d'où Casseneuil (Lot-et-Garonne), Chasseneuil (Charente).

2. Il ne faut pas chercher à traduire ce nom, qui présente quatre ou cinq significations aussi probables les unes que les autres. Dans l'ordre d'idées où nous sommes, il veut dire peut-être ce que les Allemands appellent *Lachbaum*, *Maalbaum*, une cloison, une paroi de forêt. Voy. Lebeuf, t. X, p. 85, qui donne au mot Paray à peu près le sens de la Parada espagnole (lieu de gîte). Voyez aussi Du Cange aux mots *Paratæ*, *Parada*.

ey SAUSSEY (Côte-d'Or). *Salicetum. Saulaie* ou *Saussaye*, lieu abondant en saulés. (Courtépée, t. III, p. 105.)

eys *Voyez* ÈS à Fontanès.

oi OSMOI (Eure). *Ulmetum. Ormaye*, lieu planté d'ormes. (Le Prévost, *Dict. de l'Eure*, p. 278.)

ois TANNOIS (Meuse). *Tannetum*. Lieu planté de chênes. (*Pouillé du dioc. de Toul*, t. II, p. 261.)

— PRENOIS = Prunois (Côte-d'Or). *Prunidum = Prunetum. Prunelaye*, lieu planté de pruniers. (Courtépée, t. II, p. 470.)

oit BOUSSOIT = Boussait (Belgique). *Buxidum = Buxetum* [1]. *Buissaye*, lieu abondant en buis. (Wastelain, *Gaule Belgique*, p. 440.)

oy BELLOY (Seine-et-Oise). *Bedolidum = Betuletum. Boulaye*. (Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. IV, p. 306.)

— POURNOY = Prunoy (Moselle). *Prunidum = Prunetum. Prunelaye*. (*Hist. de Metz*, t. III, pr. p. 8.)

— QUESNOY (Nord). *Casnetum = Quercetum. Chênaye* [2]. (H. de Valois, *Not. Gall.*, p. 462.)

oix SPOIX (Côte-d'Or). *Cypetum = Sepetum. Haye*, clôture d'arbrisseaux. (Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 135.)

oye L'ORMOYE (Eure-et-Loir). *Ulmidum = Ulmetum. Ormaye*. (Guérard, *Polypt. d'Irminon*, t. II, p. 83.)

1. Je dois vous faire observer ici que le mot *buis* et le mot *bois* se confondent fréquemment et se prennent très-souvent l'un pour l'autre dans les noms de lieux.

2. Dans le nord de la France et dans la Belgique wallone, le mot *Chien* se dit *Tien*, *Qien*, *Tchien*; ces trois formes différentes d'un même nom vous expliquent pourquoi *Thenay* (Indre), *Quenay* (Calvados), *Chenay* (Marne), représentent tous trois une chênaye; pourquoi *Thenailles* (Aisne) est identique à *Chenailles* (Loiret), et *Theneuil* (Indre-et-Loire), à *Casneuil* ou *Casseneuil* (Lot-et-Garonne). Cela ne préjudicie en rien à l'autre petit changement du T armoricain en D, voire en S. De telle façon que *Tannois* (Meuse), *Quennois* (Belgique), *Chenois* (Meurthe), *Xenois* (Vosges), *Sannois* [a] (Seine-et-Oise) représentent tous cinq la même chose, c'est-à-dire une chênaye. A l'aide de l'article AR, nos ancêtres disaient indifféremment *Ar-Dennes* (Aveyron), *Ar-Quennes* (Belgique), *Har-Tennes* (Aisne). Enfin DEN*euille* dans l'Allier est le même mot que THEN*euille* également dans l'Allier, le même mot peut-être que SEN*eujols* = SEN*euille* dans la Haute-Loire.

a. Sannois ou Sannoy, qu'on devait prononcer *Sânnois* ou *Chânnois*, a été traduit dans les pouillés du treizième siècle par *Centum nuces* (Cent-noix); antérieurement à cette époque, l'abbé Suger s'était servi de l'expression *Centinodium*, probablement Cent-nœuds, la renouée de Pline. Voyez Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. IV, p. 62. *Sannois*, qui se trouvait dans la forêt de Cormelaye (*Cormoletum sylva*) et qui est entouré aujourd'hui par Sartrouville, La Frette, Cormeil, Bucy, Soisy, Groslay, Epinay, Villetaneuse, signifie la chênaye.

La finale *ay*=*oy*=*et*, etc., représentant une idée de collectivité et les arbres étant dans la nature les objets qui s'offrent le plus communément en collection, il est probable, lorsqu'un nom de lieu sera terminé par *ay*, *oy*, que ce nom aura rapport à des arbres.

Ainsi *Cauroy* (Ardennes) signale des coudriers; *Alisay* (Eure) des alisiers; *Bessay* (Allier) = *Bessede* (Aude) des bouleaux; *Cardonnoy* (Seine-Inf.) des chardons; *Carnoy* = *Carmoy* (Somme) des charmes; *Cepoy* (Loiret) = *Chepoy*, *Sepoy*, *Spoy*, *la Cépède*, des cépées; *Cerisay* (Deux-Sèvres) des cerisiers; *Chenevray* (Haute-Saône) des chanvres; *Choloy* (Meurthe) des choux; *Suzoi* (Oise) des sureaux; *Cornoy* (Seine-et-Marne) des cornouillers; *Nesploy* (Loiret) des néfliers; *Oussoy* (Loiret) des houx; *Ronssoy* (Somme) des ronces; *Oisay* (Indre-et-Loire) des osiers, etc.

Du latin *betula* (bouleau) les Romains avaient fait le collectif *Betuletum* (la Boulaye), de *tremula* (tremble) *Tremuletum* (la Tremblaye). Vainqueurs de la Gaule, ils habillèrent les mots gaulois à la mode de leur langue : de VERNEK ils firent *Vernetum ?* de TANNEK, *Tannetum*[1], de SALEGEK, *Salioclita* = *Salictetum*[2]. Mais quand les peuples d'origine germanique voulurent traduire les noms de lieux en latin ils apportèrent dans la prononciation de cette langue des nuances particulières aux hommes du Nord : de *Betuletum*, ils firent *Bedolidum ;* de *Nucetum*, *Nocidum ;* de *Tremuletum*, *Tremolidum ;* de *Tillietum*, *Tillidum*.

Lorsqu'on écrivait ainsi aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, on savait encore le celtique et l'on rendait d'une manière barbare, il est vrai, mais régulière, un nom gaulois avec la forme latine ou par son équivalent latin. Depuis, dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, comme presque généralement la signification des noms de lieux était perdue, il fallut se contenter d'ajouter à ces noms, pour les traduire, la finale latine *um*.

1. Voyez *Tannetum* de l'*Itin. Ant.*, aujourd'hui Taneto en Italie, dans le territoire de Parme.

2. Salioclita, *Itin. Ant.*, Saclas (Seine-et-Oise). Cette localité, nommée *Sarclidæ* dans un titre de Dagobert Ier et dont le nom est identique avec celui de Saclay ou Saclé près Palaiseau, pourrait aussi tirer son origine de *Sarculetum* (Essartaye). Saclay se nommait *Sarcleyum* et *Sarcloy* au treizième siècle (V. Lebeuf, *Hist. de Paris*, t. VII, p. 507).

Ainsi le mot armoricain RABLEK = Rablay, nommé *Arebrelidum* dans un diplôme du roi Pépin de l'an 754 [1], puis *Ebrebletum* dans une donation de 1108 [2], est traduit en 1259 par *Erblaium* [3].

Le mot BROENNEK = Brunoy (Seine-et-Oise) [4], rendu au VIIe siècle par *Braunate*, *Braunadum* [5], au IXe par *Ebronadus* [6], l'est au XIIIe par *Broneyum*, *Brunayum* [7].

Le mot TILLEK = Teillé (Sarthe) [8], représenté vers 725 par son analogue latin *Tillidus* [9], est devenu *Teilleium* en 1276 [10].

Le mot TANNEK = Tanay (Côte-d'Or), nommé *Tasnetum*, *Tanetum* dans la *Chron. de Bèze* au IXe siècle, est traduit par *Tanetum* et *Taneyum* dans les pouillés du diocèse de Langres.

Maintenant que nous savons que la finale *ay* = *oy* = *ey* = *et*, etc., représente une collective qui répond à *ek* armoricain, à *etum* latin ; que nous savons encore que *etum* s'est transformé en *idum*, puis défiguré en *eium*, il nous sera facile, je pense, d'arriver à la signification du mot *Herblay*. Je commencerai par vous rappeler ce qu'a dit notre savant abbé Lebeuf, dans son Histoire du diocèse de Paris, t. IV, p. 123 : à tout seigneur tout honneur.

« Hadrien de Valois, parlant de ce village dans sa *Notice des Gaules*, déclare qu'il aime mieux l'écrire Erblay que Herbelai : et il paraît qu'il a raison. On ne s'est avisé de mettre une aspiration à la tête de ce nom qu'en conséquence de la coutume où l'on est d'en mettre une au mot herbe. Mais Erblai ne tire point

1. Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. IV, p. 124.
2. Guérard, *Cart. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 413.
3. Guérard, *Cart. de N.-D.*, t. II, p. 159.
4. Voyez le vocabulaire cornique donné par Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 1117. BRUNNEN signifie *juncus*, *scirpus*. BRUNNEN répond au mot armoricain BROENN, au mot cambrique BRWYN.
5. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 39.
6. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. XIII, p. 331.
7. Guérard, *Cart. de N.-D.*, t. III, *passim*.
8. En 1144, Tilloy-lez-Hermaville (Pas-de-Calais) conservait encore sa forme celtique, il se nommait TILLEKE (voyez Guérard, *Cart. de l'abbaye de Saint-Bertin*, p. 319 et 321).
9. Cauvin, *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 523.
10. Cauvin, *ibid.*, p. 519.

Digitized by Google

sa dénomination d'*herba,* quoique quelques-uns aient pu le croire dès le XIIIe siècle. Ce n'est pas un pays de beaucoup de prairies ni un lieu herbu. On voit que les plus anciens titres latins portent *Erbledum* ou *Erbleium,* ainsi que le pouillé de Paris d'environ l'an 1210... Il y a toute apparence que ce nom a la même origine que celui d'Arablai ou Arablet, qui est nommé dans les titres latins de 700 ans *Adrabletum* et *Atrabletum*. Ce qui appuierait l'origine celtique que j'adopte ici, c'est que les paysaus du lieu et des environs prononcent encore à présent Arblai. »

Je suis de l'avis d'Hadrien de Valois; je suis de l'avis de l'abbé Lebeuf; je suis de l'avis des paysans de Seine-et-Oise : on doit prononcer Arblay ; mais qu'est-ce que veut dire Arblay? Eh bien Herblay, ou Erblay, ou Arblay, ou Rablay, nommé dans les titres *Adrabletum*, *Erbledum*, *Erbleyum,* veut dire l'*Erablaye,* le lieu abondant en érables, RABL en armoricain signifiant érable, RABLEK signifiant l'Erablaye, la Rablaye.

Ne vous étonnez pas si vous voyez *Arblay* pour *Rablay* ; la lettre *R* est une personne très-mobile qui aime volontiers à changer de place ; si elle s'est mise en arrière dans Arblay elle a bien su se mettre en avant dans fromage pour formage, dans brebis pour berbis (*vervex*), et grâce à elle Arcy (*Arciacus*) est devenu Ressy, écart de Savigny (Rhône).

Ne pourrions-nous pas supposer aussi que Arblay est pour AR-*rablay* (*Adrabletum*), La Rablaye, comme AR-*cenay* (Côte-d'Or), AR-*denay* (Sarthe), AR-*tenay* (Loiret), AR-*quenay* (Mayenne), sont pour la Chenaye [1], l'article armoricain AR (la) ayant été accolé au substantif RABLEK (Rablaye)?

1. Dans le nord de la France, on trouve *E-chenay* (Haute-Marne), Quercetum ; *Es-quennoy* (Oise), Casnedum. On trouve en Belgique *As-senois*, As-tenetum. M. Grandgagnage cite (*Mémoires de l'Académie de Belgique*, t. XXVI, p. 59) As-tenetum, *Es-taneux*, As-taneit, *As-teneh*. Tous ces mots me semblent combinés avec un article, et doivent signifier *la Chênaye*.

Voyez aussi Martenne, *Ampliss. collect.*, t. II, col. 24 : *Sylva quæ dicitur Astanetum* est une forêt d'essence de chêne, comme *Cormoletum Sylva* (*Hist. de Fr.*, t. IV, p. 677), comme *Sylva Roveritum* (*ibid.*, p. 694), sont des bois où dominent le sorbier et le rouvre. Puis, par une coïncidence remarquable, le mot armoricain *Tannek*, qui semble s'être prononcé *Stannek* dans les pays qu'enveloppait jadis la forêt des Ardennes, se prononce aujourd'hui *Stenaye* en patois savoyard. Près

Qu'est-ce qui nous prouve encore que nos ancêtres gaulois ne nommaient pas l'érable, qui un Rable, qui un Arable? Choisissez!

Quoi qu'il en soit, Herblay (Seine-et-Oise) veut dire la *Rablaye*. Si vous n'êtes pas très-convaincu de ma thèse, ouvrez le *Dictionnaire du centre de la France* de M. Jaubert, au mot arabe (érable), vous trouverez cette citation de J. de Gallandia : « Acer arbor, gallice *Arable.* » Voyez aussi la *Gallia christiana*, t. XII, inst., col. 24, on y parle d'une terre située in *Arableto :* c'est Arblay près Cudot (Yonne). Voyez *Arabletum*, cité dans l'obituaire Saint-Étienne, donné par Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. II, pr., p. 252: c'est *Arblay* près Neuilly (Yonne). Consultez les pouillés du diocèse de Sens, la chapelle *Rablais* (Seine-et-Marne) est traduite par capella de *Arableyo ;* le prieuré N.-D. de *Roiblaye*, près Blandy (Seine-et-Marne), est traduit par prioratus de *Rableyo.* Le pouillé du diocèse d'Orléans nomme *Arabloy* (Loiret) *Arabletum;* celui du diocèse d'Angers nomme *Rablay* (Maine-et-Loire) *Rableium.* On trouve aussi dans les archives de la Sarthe publiées par M. Billard, p. 29, capella d'*Arableio ;* p. 33, capella d'*Erableio*, la chapelle de l'*Erablay.* Enfin R. de Salnove, dans sa *Vénerie royale*, place au milieu de la forêt de Clerambault deux hommes de queste au chêne cornet et deux à la *Rablais.*

Mais il faut en finir, mon cher ami; je vous engage, pour vous dédommager de ma longue lettre, à relire quelques pages du joyeux auteur de Gargantua : il vous donnera peut-être mieux que moi l'étymologie de son nom, qui est aussi franchement gaulois que son esprit. *Vale.*

* *
*

d'Annecy, chêne se dit *steno*, chien se dit *stin*, chat *sta*, cheval *stevau*, chaînette, *stenetta*.

TROISIÈME LETTRE.

Mon cher ami,

Je prendrai aujourd'hui, comme type d'un genre particulier de mes explications étymologiques de nos noms de géographie, ce mot :

CHANTELOUP (Seine-et-Marne).

« Ce Chanteloup, près Lagny, serait mieux nommé Champ du loup, » dit H. de Valois, *Not. Gal.*, p. 412. Ce qui est certain, c'est qu'il est appelé dans l'appendice à la *Chronique de Guillaume de Nangis*, tantôt Chanteloup, tantôt Champ du loup. L'abbé Lebeuf dit à son tour [1] : « Quoiqu'il y ait sept ou huit paroisses du nom de Chanteloup en France, outre les hameaux, châteaux ou fermes qui peuvent le porter, il se trouve que partout les lieux ainsi appelés en français sont dits en latin *Cantus lupi*, c'est-à-dire canton du loup. Il est inutile d'expliquer la raison de ce nom. Il faut que la retraite du loup soit quelque part. M. de Valois aurait mieux aimé qu'on eût dit en latin *Campus lupi*, champ du loup ; mais *cantus*, dans le sens qu'il signifie canton, veut dire la même chose comme dans *cati cantus*, *gliri cantus* ou *liri cantus* (Cachant et Larchant). »

Je ne saurais partager l'opinion de ces deux savants, et, malgré le respect que je porte à leur profonde érudition, je n'hésite

1. *Hist. du diocèse de Paris*, t XV, p. 21.

pas à vous déclarer que je suis convaincu que *Cantus lupi* veut dire tout simplement Chant du loup, Chante le loup.

Pour que vous soyez à même de décider la question en connaissance de cause, permettez-moi de placer sous vos yeux les pièces de cette curieuse affaire. Je dois vous avouer par avance que je n'ai jamais rencontré le mot *cant* ou *chante* qu'avec accompagnement d'un de ces noms dont le porteur a toujours quelques prétentions plus ou moins contestables au titre de virtuose : messire loup est certes du nombre. Cependant si l'on a dit CHANTE-*loup*, c'est un acte de pure flatterie ; c'est, comme l'eût fait un Gallo-Romain vis-à-vis d'un Burgonde ou d'un Frank, pour se faire bien venir d'un voisin d'humeur redoutable. Sans aucun doute on n'a plus aujourd'hui de telles courtoisies envers les méchants bien posés, mais nos pères avaient du loup une peur naturelle qui ne leur permettait d'en parler qu'en bons termes. Les loups étaient alors une puissance avec laquelle tout paysan devait compter, et leur faim, comme on sait, lui coûtait cher. D'autres habitants des campagnes, moins considérés que ceux-ci, ont des droits mieux acquis à participer au radical CANT, ne fût-ce que dames grenouilles : tout le monde connaît les prodigieuses sérénades, les interminables nocturnes figurés dans le nom de CHANTE-*reine*.

La liste qui suit contient tous les noms de lieux dans la composition desquels entre le mot CANT ou CHANTE. Pour les noms qui s'écrivent identiquement de la même manière un seul est indiqué, mais les variantes sont toutes reproduites.

Le **Loup** (*Lupus*).

CANTA*loub* (Haute-Garonne) ; CANTE*leu* (Seine-Inférieure) ; CANTE*leux* (Pas-de-Calais) ; CANTE*lou* (Eure) [1] ; CANTE*loube* (Lot) ; CANTE*loup*, écart d'Amfreville (Eure) [2] ; CHANTE*loube* (Haute-Loire) ; CHANTE*lou*, écart de Marchainville (Orne) [3] ; CHANTE*loup* (Eure) [4] ; CHANTE*louve* (Isère) ; CANTA*lupa* (Piémont) ; CANTA*lupo* (Piémont).

1. *Cantus lupi* en 1280 (Leprévost, *Dict. de l'Eure*, p. 72).
2. *Canti lupus*, en 1207 (*Dict. de l'Eure*, p. 72).
3. *Cantus lupus*, *Cantelupus* (Guérard, *Cart. de Saint-Père de Chartres*, à la table).
4. *Canta lupus* (*Dict. de l'Eure*, p. 70).

Le **Merle** (*Merula*).

CANTA*merle* (Tarn-et-Garonne) ; CHANTE*melte* (Seine-et-Oise) ;
CHANTE*merle* (Marne) [1] ; CHANTE*mesle* (Eure-et-Loir [2]).

La **Raine**, Rainette (*Rana*, la grenouille).

CANTE*raines* (Ariége) ; CANTE*reine* (Somme) ;
CANT*raine* (Pas-de-Calais) ; CHANTE*raine* (Belgique) ;
CHANTE*raines* (Haute-Marne) ; CHANTE*reine* (Seine-et-Oise) [3]
CHANTE*renne* (Loire) ; CANTA*rana* (Piémont) ;
CANTA la *Rana* (Espagne, Lugo) [4].

Le **Grillon** (*Gryllus*) ou la **Graille** (corneille).

CANTA*grel* (Lot) ; CHANTA*gret* (Loire).

Le **Coq** (*Gallus*).

CHANTE*coq* (Loiret) ; CANTA*gallo* (Toscane) ;

CANTA el *Gallo* (Espagne, Lugo).

L'**Alouette** (*Alauda*).

CHANTE*alouette*, écart de Gibles (Saône-et-Loire).

La **Géline** (*Gallina*).

CHANTE*geline* (Dordogne).

La **Grue** (*Grus*).

CHANTE*grue* (Doubs).

Le **Chat-Huant** (*Ulula*) [5],

CHANTE*heux* (Meurthe).

1. *Cantu merula*, 1155 ; *Cantu mella*, 1198 (d'Arbois, *Pouillé de Troyes*, p. 146).

2. *Cantus merulæ*, 1010 (Cauvin, *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 104).

3. Voy. Guérard, *Cart. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 49 et 51 ; t. II, p. 149. Il cite deux Chantereine sous le nom de *Cantus Ranæ*, douzième siècle.

4. Les dictionnaires géographiques étrangers dans lesquels vous pourrez vérifier mes citations, sont : Dict. géogr. du Roy. de Belgique par Ch. Meertz, Bruxelles, 1854 ; — Diccionario geog. de España, por P. Vidal, Madrid y Barcelona, 1854 ; — Corografia dell'Italia, per Massimo Fabi. Milano, 1854 ; — Geographisch Hand-Lexicon der Schweizerischen Eidgenossenschaft, von Lutz, Aarau, 1856.

5. Le *Chat-huant* nommé, dans le vocabulaire cornique donné par Zeuss, *Gr. celt.*, p. 1114 : HULE (*Strix noctualis*).

La **Pie** (*Pica*).

CANTE*pie*, près Saint-Mards de Fresne (Eure)[1]; CHANTE*pie*, près Brezolles (Eure-et-Loir)[2].

L'**Oiseau** (*Avis*, *Avicula*, *Avicella*).

CHAND*oiseau* (Côte-d'Or)[3]; CHANT-d'*oiseau*, écart de Ramet (Belgique); CHAND*ossel* (Suisse); CHANT*oiseau* (Charente).

La **Perdrix** (*Perdix*).

CANTE*perdrix*, écart de Puy-Loubier (Bouches-du-Rhône)[4].

Je vous citerai encore CANTA*dux* (duc?), CANTA*milan* (milan?), nommés l'un dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 185, l'autre dans le *Cartulaire de Beaulieu*, p. 189.

Vous voyez, d'après cette nomenclature, que nous n'avons affaire qu'à des personnages chantant ou criant; donc le mot *cantus* signifie chant et n'a jamais pu, dans l'espèce, signifier canton. Autrement que ferions-nous du verbe *hucher*, *huquer*, qui veut dire crier en vieux français, dans HUCHE*pie* (Loir-et-Cher), dans HUC*leu* (Seine-Inf.), dans HEUCHE*loup*, près Mirecourt (Vosges), dans HUCA*loup* (Aveyron)? Que ferions-nous du verbe crier lui-même dans CRIS*loup*, écart de Méaucé (Eure-et-Loir)?

Je ne vous parlerai de BRAME*vaque* (Hautes-Pyrénées) et de BRAME*fan* (Puy-de-Dôme) que pour cause d'analogie possible. Est-ce que vous n'entendez pas dans ces expressions-là :

Et *mugir* la génisse et *bramer* le faon?

L'abbé de Sauvages, en homme plus positif, n'aurait probable-

1. *Chantepie*, en 1235 (Leprévost, *Dict. de l'Eure*, p. 80).

2. *Cantans pica*, 1080 (Guérard, *Cart. de Saint-Père de Chartres*, p. 139). Si vous vérifiez cette citation, vous remarquerez que le texte porte : *Decima in masingilo qui nomen sortitur a* CANTANTE *Pica*. Ce n'est pas *masingilo*, c'est *masnigilo* qu'il aurait fallu lire, et vous retrouverez alors le G de Altogilus = Altoïlus; *masnigil* = *masniil* veut dire *mesnil*, petit manse, petite métairie.

3 Cité par Courtépée (*Descript. de la Bourgogne*, t. V, p. 508) sous le nom de CHAND*oisel*, 1200.

4. *Seda de Canta perdice*, 1046 (Guérard, *Cart. de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 144).

ment vu dans Bramefan qu'un misérable trou où chacun crie famine.

Excusez-moi si, pendant que je tiens le loup par les oreilles, je ne vous dis rien de GRATTE*loup* et de *Lou*GRATTE (Lot-et-Garonne)[1], de HEURTE*loup* (Seine-et-Oise), qui a un air de parenté avec HEURTE*vent* (Calvados), HEURTE*bise* (Seine-et-Marne) et HURTE*bise* (Nord), c'est que je ne saurais rien en dire d'exprès. Faut-il supposer ici le loup qui gratte, qui hoche à la porte de la mère-grand? Faut-il prendre le mot *heurter* pour *hurler*[2] et traduire HEURTE*loup* par hurle-le-loup, et HEURTE*vent* et HEURTE*bise* par ce vers de Lamartine,

Et le vent qui *gémit*, la brise qui *soupire*?

Décidément je deviens fantaisiste et je m'arrête à temps. *Vale.*

N. B. Si cantus voulait dire canton, je ne sais pourquoi on ne trouverait pas dans nos noms de lieux en France les mots de *Chantelapin*, *Canteconil*, *Cantalevrau*, *Chantelièvre*, car, d'après la raison de l'abbé Lebeuf, il faut bien que le lièvre gîte quelque part. Mais non, *cant* veut dire chanter, et jamais il n'est entré dans l'idée de nos ancêtres de faire chanter le lièvre ou le lapin.

ÉPERNAY (Marne).

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, en vous parlant d'*Herblay*, que la plupart des noms de lieux terminés en *ay* représentaient un substantif collectif, et que les écrivains de la basse latinité avaient rendu la finale collective *ay* par la finale latine *etum*. Comment se fait-il qu'*Épernay*, nom essentiellement collectif, puisqu'il vient du mot *spernec* (épinaie), n'ait pas été traduit par Sparnetum? La raison en est simple : le mot *spernec* n'existait pas dans la langue latine; c'est un mot purement cel-

1. Nous avons en vieux français le mot *glater*, aboyer, hurler.

2. Voy. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. I, p. 298, et Roquefort, *Dict. de la langue romane*, t. I, p. 766. Ils pensent que la rue du Grand-*Hurleur*, qui se nommait en 1270 la rue de HUE-*Leu*, est ainsi nommée de Hugue le Loup, qui la fit bâtir et qui lui donna son nom.

tique, emportant avec lui sa finale collective celtique. On s'est contenté alors d'ajouter la terminaison *us* au collectif *spernec*, comme on avait fait au diminutif *altoïl*, et l'on a dit Sparnacus (l'épinaie) comme on avait dit Altoïlus (la petite colline).

Aussi, dans toutes les pièces historiques que j'ai vues, *Épernay* (Marne) est invariablement traduit par Sparnacum.

Sparnacum, dans le testament de saint Remy, Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 85 ; *Sparnacum* dans le polyptique de Saint-Remy de Reims, Guérard, p. 18 ; *Sparnacum* dans les titres cités par H. de Valois, *Not. Gal.*, p. 330 ; *Sparnacum* dans les pouillés du diocèse de Reims, P. Varin, *Archives de Reims*, t. II, p. 1119.

Épernay (Côte-d'Or) est également traduit par Sparnacum.

Sparnacum, dans la *Gall. chr.*, t. IV, inst., col. 131 ; *Sparnacum* dans les titres cités par Courtépée, *Descript. de la Bourgogne*, t. I, p. 314.

Quelques mots sont ici nécessaires pour vous expliquer le pourquoi probable des traductions en *etum* et en *acus*.

Quand un nom de lieu représentait un radical à la fois celtique et latin, c'est-à-dire commun aux deux langues, comme *Tillay*, tantôt on traduisait ce nom en latin par *Tilietum*, tantôt on le latinisait sur sa forme celtique par *Tiliacus*.

Quand un nom n'était que celtique, mais d'une signification bien connue, comme *Vernay*, on le rendait également par *Vernetum* et par *Verniacus* [1].

Si, au contraire, un nom d'origine celtique était peu répandu, comme *Épernay* [2], on lui donnait seulement une finale latine *us*, *Sparnacus*.

Enfin, lorsque le nom à interpréter était plutôt latin que celtique, comme *Ormay*, dont le radical n'existe pas en armori-

1. Le mot *vern* (aune) entre dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux. Vern, Vergnies (Belgique) ; Vernes (Espagne, Coruña) ; Vernet (Espagne, Lerida) ; Vernex, Vernayaz (Suisse) ; Verneil (Piémont) ; Vernate, Verna (Lombardie) ; Vernio (Toscane). Est-ce que vous ne voyez pas là des jalons qui tracent en dehors de la France la limite jusqu'où s'étendait la langue celtique ?

2. Il est présumable que *spina* (épine) avait fait négliger *spern* (épine), car ces deux mots doivent être des variantes l'un de l'autre. *Spern* marque le celtique, *spina* le latin. Épinay est traduit par *Spinetum*.

Digitized by Google

cain, on employait toujours pour le représenter son équivalent latin *Ulmetum*.

La liste suivante vous donnera quelques exemples de noms de lieux traduits en *acus*, comme *Sparnacus*, sur des collectifs celtiques terminés en *ec*.

TANIACUS = *Tannec* (chênaie). Tanay (Côte-d'Or). (*Gall. chr.*, t. IV, inst., col. 63.)

PINIACUS = *Pinec* (pinaie). Pinet (Isère). (Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 372.)

FEDENNIACUS = *Foennec* (fenaie, lieu abondant en foin). Fenay (Côte-d'Or). (Pérard, *Recueil de pièces*, p. 8.)

SATANACUS = *Tannec* (chênaie). Stenay (Meuse). (H. de Valois, *Not. Gal.*, p. 48 et 506.)

BUSSIACUS = *Beuzec* (buissaie). Boessé (Sarthe), (Cauvin, *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 85.)

CASSENIACUS = *Tasnec* = *Casnec* (chênaie). Chasnay (Nièvre). (Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. I, p. 117.)

CASTENIACUS = *Kestenec* (châtaigneraie). Chastigné, près Saint-Denys d'Orques (Sarthe). (Cauvin, p. 116.)

VERNIACUS = *Vernec* (aunaie). Vernie-le-Moutier [1] (Sarthe). (Cauvin, p. 542.)

MISPILIACUS = *Mesperec* (néfliaie, lieu abondant en néfliers). Mépillat (Ain). (*Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. 184.)

BERNAICUS = *Brennec* (jonchaie, dans un terrain bas, brenneux)? Bernay (Eure). (A. Leprévost, *Dict. de l'Eure*, p. 32.)

PISNIACUM = *Pinec* (pinaie). Piney (Aube). (*Hist. de Fr.*, t. IX, p. 675.)

FAIACUS = *Faoec* (faye). Fay (Sarthe). (Cauvin, p. 308.)

AL-ONIACUS = *Onnec* [2] (frênaie). Allone (Sarthe). (Cauvin, p. 8 [3].)

1. Cette finale *ie* de Vernie représente une collective peu commune, mais qu'on retrouve encore dans *Charnie* (*Carnida, Carneta, Carnia, Charneia* = Charmaie) et dans *Tennie* (*Tanida, Tanneia, Thania* = Chênaye). (Cauvin, p. 112 et 517.)

2. Le mot cornique *onnen*, armoricain *ounnen, oun*, et cambrique *onen, on*, représentant un frêne, se retrouve peut-être dans le mot italien *orno* (*Fraxinus ornus* de Linné).

3. Je ne vous donne cette traduction d'Allone par frênaie qu'avec grande réserve. Il existe dans les noms de lieux trois mots qui se confondent très-facilement les uns avec les autres. *Lannec* (landaie), *Onnec* (frênaie), et *Alnetum* (aunaie). Ils sont représentés au choix par Lannay, Annay, Aunnay, Onay, Onet, Lonne, Lonnoy, Lannoy, etc., etc. Notez que je ne vous parle pas de l'*Alounët* valaque (coudraie), quoique en vieux français on ait dit *aulane* (noisette), en fribourgeois *alogne*, et dans le Dauphiné *oulagne;* mais du Cange traduisant *aloigna* cité avec amygdala par eschalote, je m'abstiens.

Tiliniacus = *Tilec* ou *Tilennec* (tillaie). Tillenay (Côte-d'Or). (Pérard, p. 20 [1].)

Et pour que vous n'alliez pas croire que tous ces mots en *ec* soient au moins hasardés, prenez la Carte du dépôt de la guerre, feuille du Finistère, et là vous trouverez : *Beuzec* (la buissaie); *Quellenec*, près Penhars (la houssaie); *Balanec*, écart de l'Isle-Molène (la genétaie); *Radenec*, près Tremoec (la fougeraie); *Drennec* (l'épinaie); *Quistinic*, près Briec (la châtaigneraie); et *Tannec*, écart de Saint-Brice, dans le Morbihan (la chênaie).

En voilà bien assez, je pense, pour établir et prouver la finale celtique collective *ec* et pour la faire reconnaître sous la traduction latine *acus*. Maintenant laissez-moi vous faire sur ces finales une dernière observation.

Dans les noms de lieux, la finale *ay* — *oy* — *et* ne représente pas toujours un collectif; souvent elle indique un diminutif. Ainsi *Chatelay* (Jura), *Chateloy* (Allier), *Chatelet* (Creuse), signifient évidemment un petit château ; *Fontenay* ou *Fontenet* peut vouloir dire quelquefois une petite fontaine, comme *Montet* ou *Montois* veut dire une petite montagne. Dans ce cas, la traduction latine *etum* ne représente plus un collectif, mais un diminutif [2].

De son côté la finale celtique ou armoricaine *ec* traduite par *acus* doit être surveillée avec attention, car si elle est collective avec *Kairennec* (pierraie), avec *Avalennec* (pommeraie), avec *Korsec* (jonchaie), bien souvent elle n'est qu'adjective, comme le prouvent les mots *Poullec* (marécageux), *Dourec* (aqueux), *Menesiec* (montagneux), *Barrec* (branchu), *Scorrec* (rameux), etc.; et de là il résultera pour nous une seconde signification, et ce n'est pas la dernière, de cette fameuse terminaison *acus* dont on s'est tant occupé.

1. Nos ancêtres avaient un tel besoin de traduire entre elles les finales *acus*, *ec*, *ay*, qu'ils ont été chercher l'*Ebriacus* de Plaute pour en faire le mot *ivraie* (Diez, *Etymol. Wörterbuch der romanischen Sprachen*, p. 130).

2. Ainsi la finale *ay*, dans Épinay-sur-Orge et dans Épinay-sur-Seine, traduits tous deux dans les titres par *Spinogilus*, doit avoir un sens plutôt diminutif que collectif.

Digitized by Google

CLICHY-LA-GARENNE (Seine).

Dieu vous garde, mon cher ami, des savants qui nous trompent, mais Dieu vous garde surtout des copistes qui se sont trompés. Il y a quelque chose comme dix ans, j'étais tellement humilié de certaines affaires, que j'aurais voulu fuir à mille lieues de Paris, impossible ! Je m'exilai alors à mille ans dans le passé, et je vins chercher le calme dans le pays des chartes et des diplômes. Là je découvris un acte de Charlemagne qui rendait à Saint-Vincent de Macon une église Saint-Martin, dans un lieu nommé *Diviacus*[1]. Vous dire le mal que je me donnai pour retrouver cette localité serait trop long et trop pénible. *Diviacus* était une mauvaise lecture ! c'est *Clipiacus* qu'il fallait lire.

Clipiacus ! avec un mot pareil, je croyais être certain de mon fait et mettre à coup sûr la main sur le lieu à trouver. Nouvelles recherches, nouvelles déceptions. Pas plus de *Clipiacus* dans le Maconnais que s'il n'avait jamais existé. J'essayai de me persuader alors, ce qu'ont l'habitude de faire tous ceux qui s'occupent de la géographie du moyen âge, que *Clipiacus* avait été détruit; qu'il avait été absorbé par une localité plus importante ; que son nom avait disparu derrière un nom de saint, comme *Catulliacus* derrière Saint-Denis[2]. Que sais-je? J'en étais au plus beau de mes doutes et de mes suppositions, lorsqu'on eut la complaisance de me communiquer les bonnes feuilles du cartulaire de Saint-Vincent de Macon que publiait l'académie de cette ville.

1. *Gall. chr.*, t. IV, inst., col. 263. — *Hist. de Fr.*, t. IX, p. 345.

2. Le nombre des localités dont le nom celtique a été remplacé par un nom de saint est très-considérable ; rien que dans le Mâconnais, où nous sommes, je vous citerai : Saint-Léger, écart de Château, qui représente *Calmiriacus ;* Saint-Albin, *Gisariæ ;* Saint-Romain, *Cadenacus ;* Saint-Oyen, *Avenacus ;* Saint-Amour, *Albuconacus;* Saint-André le Désert, *Saturniacus ;* Saint-Quentin des Hauts, *Petrafícta ;* Saint-Huruge = Saint-Eusèbe, *Buciacus ;* Saint-Sorlin, *Pontiacus ;* Saint-Maurice des Prés, *Eboriacus ;* tous dans le département de Saône-et Loire. Je vous citerai encore dans l'Ain : Saint-André, près Bagé, dont le nom était *Odremarus ;* Saint-Didier de Formans, qui s'appelait *Vendonessa*, etc., etc. Le nom de lieu *Sentiniacus* a toujours été sanctifié, cela allait de source. Sentiniacus est devenu Saint-Igny de Roche (Saône-et Loire), Saint-Igny de Vers (Rhône), et Saint-Ignat (Puy de-Dôme), etc.

Ici je vous demande une grande attention; la chose en mérite la peine, si vous voulez suivre et comprendre dans tous leurs détours les ruses et finesses de la chasse aux noms de lieux.

Une charte, portant nº 231 du cartulaire de Saint-Vincent, nous apprend qu'un certain Geldo et sa femme Adra ont vendu à un nommé Adalgise, dans le village de *Dipgiacus* ou *Clipgiacus*, des vignes et un curtil. Puis la charte nº 245 nous fait savoir que ce même Adalgise a revendu le curtil qu'il avait acheté de Geldo à l'église de Saint-Martin de *Clipiaco*, qui dépendait de Saint-Vincent de Macon, et que cette église était située sur une rivière nommée la petite Grosne, *supra fluvio Craona*.

Or, quelle est l'église située sur la petite Grosne qui a saint Martin pour patron, et qui dépendait encore, en 1789, de Saint-Vincent de Macon?

Cette église est celle de Saint-Martin de Pierreclos, sur la petite Grosne, département de Saône-et-Loire.

Je n'aurais jamais pu supposer, je vous l'avoue, qu'on ait pu traduire si nettement un mot gaulois par son analogue français au douzième siècle; car c'est à cette époque seulement qu'on voit apparaître la paroisse de *Petra clausa*, et pourtant *Pierre clos* est la traduction stricte, exacte, régulière de *Clippiacus*.

L'abbé Lebeuf, dans son article sur Clichy-la-Garenne, semble avoir entrevu la vraie signification de ce nom, qu'il suppose venir de *clapier*, une retraite de lapins; en effet, clapier veut dire un tas de pierres.

Dans le cartulaire de Domène [1] les limites d'une propriété sont ainsi désignées : *Ex una parte terram Letardi, ex alia viam publicam, ex tertia* CLAPICEUM *de petris*. Ce dernier mot veut dire sans doute une clôture de pierres; l'éditeur le traduit par un tas de pierres, et ajoute que, dans le Dauphiné, on nomme *Clapier* les amas de cailloux roulants sur le penchant des montagnes.

« On appelle moraines ou *clapisses* les grands amas de pierres provenant des fragments de rochers entraînés par les avalanches, » dit Mouton Fontenille dans ses observations sur la marmotte, p. 13.

1. Cartulare de Domina. Lyon, 1859, p. 7 et 144.

Clapouze (Gard) représente un amas de pierres, et est identique par le fond et par la forme avec Cheyrouse (Cantal), avec Peyrouse (Hautes-Pyrénées), avec Panouse (Lozère), avec Rochouse (Indre-et-Loire), avec Queiroso (Espagne), avec Perosa et Sassoso (Italie).

Voyez le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, vous trouverez à foison les *Claperia*, les *Claperii*, *Clapo*, *Clapes*, *Claperium*, et toujours on devine sous ces mots un sens de pierres ou de rochers.

Consultez aussi le dictionnaire languedocien de l'abbé de Sauvages au mot *Clap* (pierre), vous trouverez tous ses dérivés : *Clapas*, *Clapisso*, *Clapaira*, *Claparedo*. Ce dernier mot, qui est collectif, vous donne le sens de *Claparède* (Aveyron), et Clapaira vous donne celui de *Clapière* (Hautes-Alpes); Clapière répond à *Rochière*, à *Queyrière*, à *Perrière*, etc., et je n'ai pas besoin d'ajouter, je pense, que *Clipiacus* est bien de cette famille.

En Suisse, dans le canton de Saint-Gall, on voit un château d'une grande ancienneté et presque en ruines. Son nom est *Creplang*. Il s'appelait jadis *Creppa-Longa*, et les Suisses allemands l'appellent aujourd'hui *Langen-Stein*. Vous entendez, *Langen-Stein!* Cherchez dans tous les dictionnaires, la traduction de ce mot est *Longue pierre* [1].

C'en est assez, je suppose, pour vous prouver que le radical *Clip*, *Clap*, *Clep*, *Crep* signifie une pierre. Mais que voudra dire cet inévitable *acus*, qui vient incessamment s'accrocher aux noms de lieux traduits en latin? Faut-il voir en lui la terminaison celtique collective *ec*, qui donnerait à *Clipiacus* le sens de *Pierraie* [2]? Non, je pense qu'ici *acus* représente la finale *ec* simplement adjective; que *Clipiacus* signifie la *Pierreuse*, c'est-à-dire, comme dans Pierreclos, la demeure, le bâtiment de pierres, et que *Clipiacus* (Clichy) égale peut-être *Carisiacus* (Quierzy) [3].

1. Voy. le *Dictionn. de la Suisse*, 1788, t. II, p. 150. Voyez Lutz, *Geogr. Handlexicon der Schweizerischen Eidgenossenchaft*, t. I, p. 364.

2. Dans ce cas, *Clipiec* répondrait aux mots collectifs armoricains *Kairennec* et *Meanec* (pierraie), au mot germain *Klippig* (plein de rochers); mais Clichy-la-Garenne n'est pas un lieu à donner raison à ce sens.

3. Je dis peut-être, car, si la finale *ec* = *ac* sert dans Carisiacus à qualifier le mot celtique *cair* (pierre), Carisiac signifiera la *Pierreuse;* mais si la finale adjective *ec*

Je m'aperçois que j'ai à peine dit un mot de Clichy-la-Garenne (Seine), dont j'ai fait le titre de ma lettre; mais, du moment que vous connaissez l'étymologie de son nom, le reste vous importe peu. Dans le cas contraire, consultez, pour ce qui le regarde, l'*Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 63; vous verrez, par parenthèse, que l'abbé Lebeuf ne connaissait que deux Clichy en France, Clichy-la-Garenne et Clichy-en-l'Aulnois (Seine-et-Oise). Sous le nom gaulois de *Clipiacus*, il existe encore trois autres Clichy : *Clipiacus*, aujourd'hui Pierreclos, dont nous avons parlé; *Clipiacus* [1], près Chazay d'Azergues (Rhône), qui s'est probablement confondu avec Chatillon d'Azergues; et *Clipiacus* [2], qui est représenté par *Cleppé* (Loire). S'il fallait en croire le changement si fréquent de la lettre L en R, peut-être en aurions-nous bien d'autres.

QUIERS (Seine-et-Marne).

On a jeté le trouble dans votre esprit, mon cher ami, relativement à mon mot celtique *Cair* signifiant pierre. On vous a indiqué, avec une intention maligne à mon endroit, l'article *Quiers* de l'*Histoire du diocèse de Paris*, où l'abbé Lebeuf suppose que le mot Caire ou Quaire signifie carré.

Je commence par vous donner l'article de l'abbé Lebeuf; je me défendrai ensuite du mieux qu'il me sera possible :

« Le nom de la paroisse de Quiers ou Querres, dit-il, peut être écrit de diverses manières dans notre langage; car, outre les deux manières employées ci-dessus, on peut encore mettre Quers ou Kers, ou bien Kerres, ou enfin Kairres et Cairres :

était ajoutée à un nom d'homme, à Carisius par exemple, dont la signature est connue parmi les potiers de terre, Carisiac voudrait dire alors la *Carisienne*, l'habitation de Carisius, comme *Tiberiacum*, *Juliacum*, veulent dire la Tibérienne, la Julienne, la ville de Tibère, de Jules. C'est encore là une des difficultés que présente, pour l'explication des noms de l'eux, la terminaison *acus*. On est souvent fort embarrassé entre un nom d'homme et un nom de chose, et on ne sait en voyant *Pauliacus* s'il faut interpréter ce mot par la ville du Marais (la Marécageuse), ou par la Paulienne (la ville de Paul).

1. Voy. A. Bernard, *Cart. de Savigny*, t. II, p. 621 *et passim*.
2. *Ibid.*, p. 984.

cette dernière manière sembleroit la plus raisonnable, si le nom latin *Carri* étoit celui sur lequel on doit se fonder dans cette étymologie. Mais à remonter au plus haut temps où il soit fait mention de cette paroisse, on la trouve écrite à l'ablatif pluriel *Kerris* : c'est dans la bulle d'Innocent II de l'an 1137. Quatre-vingts ans après, elle est appelée *de Carris* dans un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Victor, de l'an 1212.

« Il reste à sçavoir si ces noms, quoique anciens, n'ont pas été formés sur l'expression vulgaire de Kerre ou Caire ou bien Quaire. Je serois assez porté à croire que ce seroit de quelque Tour quarrée qu'il y auroit eu en ce lieu que seroit venu le nom de Quaire ou Caire ; en sorte que le nom primitif latin auroit été *Quadrum*, de même que le lieu de Beaucaire sur le Rhône est *Bellum Quadrum.* Si le territoire du village représentait une espèce de quarré, cela pourroit avoir donné occasion au nom ; mais la figure qui m'a été fournie sur le papier par M. le Curé, n'a guères de ressemblance à un quarré. Ainsi revenons à *Quadrum* dans le sens qu'il signifie une Tour ou une forteresse quarrée. Aussi bien est-il certain qu'en 1444, il y avoit en ce lieu une maison qu'on appeloit le Fort. Il est bon néanmoins d'observer, avant de finir cette discussion, que, comme ce domaine est isolé, et forme une espèce d'Isle tout entourée de Paroisses du diocèse de Sens, on a bien pu, dans le temps que cette paroisse fut attribuée au diocèse de Paris, l'appeler Quaidre, parce qu'elle auroit été alors plus quarrée qu'elle n'est, et de Quaidre avoir fait Quaire par le retranchement de la lettre *d.* »

On ne vous a pas trompé, vous le voyez; l'abbé Lebeuf est bien d'avis que *Caire* veut dire carré. Hadrien de Valois voit aussi des carrés dans Charolles (Saône-et-Loire)[1], et dans Carrouges (Orne)[2], et Courtepée dit que Quarré (Yonne), qui était un vaste dépôt de pierres tombales, a pris le surnom de Quarré-les-Tombes *a lapidibus quadris*[3], sans se souvenir que les tombeaux des chefs de la race celtique s'appelaient *cairn*[4].

1. H. de Valois, *Not. Gal.*, p. 461.
2. *Ibid.*, p. 461.
3. Courtepée, *Desc. de la Bourgogne*, t. VI, p. 34.
4. Voir *Complément de l'Acad.*, au mot Cairn.

Je vous engage à lire un ouvrage très-curieux et très-savant de M. Edelestand du Méril, intitulé *Essai sur l'origine des monuments celtiques;* vous y verrez, aux pages 95 et 111, que le mot *cair* est le nom donné par les montagnards écossais aux pierres des dolmen et des cromlech. L'auteur ajoute, il est vrai, que le mot *cair* est aujourd'hui inconnu sur le Continent; mais je vous assure qu'il n'est pas si complétement effacé qu'on ne puisse encore retrouver sa trace. C'est ce que je vais tâcher de vous prouver.

Prenons un dictionnaire français, cherchons le mot carrière; d'où vient-il? Il vient, dit le livre, du latin barbare *quadraria* ou *quadrataria*, fait de *quadratus*, carré, parce que les pierres qu'on tire de la carrière sont ordinairement carrées. Je vous avoue qu'il me semble bien plus naturel de faire venir carrière de *cair* (pierre) que d'aller chercher son étymologie dans l'adjectif *quadrus*. D'ailleurs c'était la pierre taillée que les Latins appelaient *lapis quadrus;* c'était le tailleur de pierres qu'ils appelaient *quadrarius;* mais la carrière, ils la nommaient *lapidicina;* ils l'auraient nommée *carrera*, s'ils n'avaient point oublié le mot celtique qui avait servi à leurs ancêtres pour désigner *Carrare*, la ville aux beaux marbres. Et puis le *Complément au Dictionnaire de l'Académie* est très-explicite : le mot *carrel*, dit-il, signifiait pierre en vieux langage. Au mot *carrière* il ajoute même : « se dit en plaisantant d'un amas de pierres dans une poire. »

Nous avons aussi en français un mot qui représente une charmante fleur, *giroflée* ou *caraflée*, comme on dit dans le centre de la France. Voyez le dictionnaire de M. Jaubert. On a voulu faire dériver ce mot de l'arabe *kheyry* = *cheiri*, que Linné a traduit en grec par *cheir anthus*, la fleur manuelle, la fleur que l'on tient à la main à cause de son agrément, dit M. de Theis dans son *Glossaire de Botanique*. Est-ce qu'il n'est pas plus raisonnable de croire que la caraflée a pris son nom de *cair* (pierre), quand on la voit s'épanouir avec tant de prédilection sur les vieilles murailles et sur les monuments en ruines.

En dehors du langage usuel, on rencontre souvent le radical

cair; on le trouve dans la *carabagà*[1] de Ducange, cette machine à lancer des blocs de rochers; dans les *cheristaduna*[2] ou amas de pierres cités dans la loi salique; dans les *Chirats*[3] du mont Pilat, ces masses calcaires qu'on a cru longtemps les débris d'une forteresse, et dans ces autres *Chirats* qu'amoncellent les cultivateurs du Mâconnais en mettant en tas les pierrailles de leurs vignes.

A chaque pas en Bretagne on entend prononcer le mot *carec*, pierre, rocher; *Carec Coulm*, la Roche du Pigeon; *Carec-Croum*, la Roche vantée[4]. Bien loin de là, dans les Alpes, sur la montagne du Glandaz, on voit le banc de la *Queyrie* ou carrière, qui a fourni les colonnes des églises de Die, de Vercheny et de Barsac[5].

Si nous voulons interroger les noms de lieux, *cair*, sans l'ombre d'un doute, représente le mot pierre. Je ne vous parlerai pas de Carec=Karrick-Fergus (*Fergusii rupes*) ni des autres Carec qui se trouvent dans les Iles Britanniques; mais nous avons sur le continent Carnec = *Carnac* (Morbihan), qui veut dire la pierraie, comme l'indique son nom et comme l'indique surtout cette étonnante collection de plus de cinq mille pierres, divisées en onze rangées, occupant un espace de près de deux lieues. *Carennac* (Lot) est le même mot que Carnac : il veut dire aussi pierraie, et il doit y avoir là des roches ou des carrières, de même qu'à Cheren-cé = Cairen-ti (Seine-et-Oise), la demeure des pierres, le village de la carrière.

Quercize, métairie près Dompierre en Morvant (Côte-d'Or), signifie pierre coupée, et répond exactement à *Pierre-Scise*, l'ancien château des archevêques de Lyon, nommé *Petra Scissa* dans le cartulaire de Savigny, p. 530 et 532, et à *Pera Tallada* de la province de Gérone, rendue dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille par *Petra incisa*.

Caralp (Ariége) doit être traduit par pierre blanche. Ce nom

1. Voy. Ducange, au mot CARABAGA.
2. *Lex Salica*, tit. 58, § 4. *Cheris* (pierre), *Dun* (monceau)?
3. A. Bernard, *Descript. du pays des Ségusiaves*, p. 5.
4. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, 1836, p. 188.
5. Long, *Mém. de l'Inst.*, sav. étr., 2e série, t. II, p. 441.

se retrouve en Espagne dans la province de Gérone à *Queralps*, qui a la même signification que Caralp, comme le prouvent ces mots d'une charte donnée par Baluze, *usque ad ipsam pennam quæ est super* CHEROS ALBOS. (*Capit. Reg. fr.*, t. II, app. col. 1552.)

Cheraute (Hautes-Pyrénées) est le même mot que *Queralt*, chapelle près d'Igualada, province de Barcelone. Queralt, qui signifie haute pierre, est cité dans une pièce de 1135 sous la signature d'un témoin : Berengarius de *Cher alto*. Baluze, ibid., col. 1559 [1].

Consultez le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 303; on y parle d'un chemin qui conduit *de Ponte usque in via de* QUAIROS. M. Guérard a traduit ce mot par la Coirier, avec un point de doute; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que le radical de *Quairos* et celui du mont *Querio* de la page 399 est *cair* (pierre). J'en dirai tout autant pour le mansus de *illo Chero* cité dans le cartulaire de Beaulieu, p. 227, qui représente le *Caire* près Rouffiac (Cantal); pour la terre de *Cher corbe*, nommée dans l'*Hist. du Languedoc* de D. Vaissette, t. III, pr. col., 322, et pour le mansus de *Kero curvo* dont il est question dans la *Marca hispanica*, app. col. 1390.

Mon cher ami, quand on s'occupe de la recherche et de la signification des noms de lieu, on imagine, pour arriver à la vérité, une foule de petits moyens. J'ai eu la singulière idée de me poser ce problème : étant donné un radical qui se rencontre souvent dans la composition des noms de lieux, chercher, à l'aide des qualificatifs qui l'accompagnent, dans quelle famille de mots il peut être rangé, et par suite quel sens probable il peut offrir.

Le mot *cair* veut dire pierre; la nomenclature qui suit le prouve d'une manière évidente [2] :

1. Un autre témoin, Guilielmus de Pugalto, signe au même acte. *Pugalto*, qui veut dire haut puy, haut mont, et qui représente le village de *Pujalt*, province de Barcelone, nous permet de voir clairement l'analogie qui existe, et comme fond et comme forme, entre Pujalt et Queralt; car on pourrait volontiers les traduire l'un et l'autre par haute roche.

2. Les noms de lieux sont indiqués en France avec le nom du département entre parenthèse, avec le nom de la province en Espagne et en Italie.

Caragoude (Haute-Garonne), la *roche aigue*.

Les analogues de Caragoude sont :
Quer*igut* (Ariége); Roche*gude* (Drôme);
Peyr*egoux* (Tarn); Puich*agut* (Lot-et-Garonne);
Mont*aigu* (Aisne); Mont*agut* (Basses-Pyrénées);
Montr*agudo* (Coruña); Piedr*aguda* (Pontevedra);
Montr*acuto* (Toscane).

Caralp (Ariége), la *roche blanche*.

Peyre*albe* (Aveyron); Mont*alba* (Pyrénées-Orientales);
Pen*alba* (Lugo); Peir*auba* (Lerida);
Piedr*alba* (Léon); Quer*alps* ou Car*alps* (Gerona).

Cheraute (Hautes-Pyrénées), la *roche haute*.

Quer*alt* (Lerida); Mont*haut* (Aude);
Mont*alto* (Coruña); Pen*alta* (Pontevedra);
Per*alta* (Gerona); Piedr*alta* (Coruña); Puj*alt* (Lerida);
Puj*alt* (Barcelona); Puj*aut* (Gard).

Caramaurel (Aveyron), la *roche noire*.

Roche*maure* (Ardèche); Roque*maure* (Gard);
Mont*maur* (Hautes-Alpes); Roca*mora* (Barcelona);
Peña*moura* (Lugo).

Querforada (Lerida), la *roche percée*.

Mont*fourat*, hameau des Eglisottes (Gironde);
Peyr*horade* (Landes)[1]; Monte*furado* (Coruña);
Piedra*furada* (Pontevedra); Peña*forada* (Oviedo);
Peña*horada* (Burgos).

Cheyrouse, écart de Trisac (Cantal), la *Pierreuse*.

Cayr*ouse* près d'Entragues (Aveyron);
Chir*ouse* près Briançon (Hautes-Alpes);
Les Cheyr*ouses*, écart de Bredon (Cantal); Per*ouze* (Ain)[2];
Peyr*ouse*, écart d'Excideuil (Dordogne)[3]; Pan*ouse* (Lozère);
Clap*ouze* (Gard); Roch*ouse* (Indre-et-Loire);
Pedr*osa* (Oviédo); Per*osa* (Piémont)[4].

1 La lettre H égale souvent en espagnol la lettre F; au lieu d'écrire la *Fita* (la limite, la borne de limite), on écrit la *Hita*, et Piedra*hita* = Pierre*fitte*, Pierre*fiche*. Dans les Hautes-Pyrénées, en raison du voisinage de l'Espagne, la Hitan = la Fitau = la Fitte; Peyrehite = Pierrefitte; Peyre horade = Pierre forée.

2. Petrosa, dans le cartulaire de Savigny, p. 970.

3. Petrosa, dans le pouillé du diocèse de Périgueux.

4. La Perrière près Saint-Jean de Losne (Côte-d'Or), citée par Courtépée sous le nom de *Castrum petrosum*, est nettement traduite dans un pouillé du diocèse de Besançon. Bibl. Imp., col. Fontette, t. XXVIII, lettres *b*, *c*, par le mot *Perusia*.

Je vous citeraï encore, mais plutôt pour vous indiquer une probabilité par le rapport des terminaisons que pour vous certifier le sens exact des mots :

CAR*ouge* près Genève (Suisse)[1]; CARR*ouges* (Orne)[2]; CARR*ouge* près Brétigny (Seine-et-Oise)[3]; QUEIR*uga* (Coruna); PER*oja* (Lugo); PER*ugia* (Italie).

CAYR*ol* près d'Espalion (Aveyron); CAYR*ols* (Cantal); CAR*ole* (Gers); CARR*ole* (Hautes-Pyrénées); CAR*olles* (Manche); CHAR*olles* (Saône-et-Loire)[4]; PUJ*ol* (Landes); PEYR*ol* (Gers); PEYR*ole* (Tarn); PEYR*olles* (Bouches-du-Rhône)[5]; QUEIR*oles*, écart de Reygade (Corrèze)[6]; QUER*ol* (Lerida).

On n'en finirait pas, mon cher ami, s'il fallait mentionner tous les lieux qui ont pris leur nom de *cair* (pierre), depuis Cayrac (Aveyron), Cayres (Haute-Loire), Queyrac (Gironde), Queyras (Hautes-Alpes), etc., jusqu'à Pont-Carré (Seine-et-Marne), *vicus a figura pontis sui dictus*, suppose Hadrien de Valois, *Not. Gal.*, p. 428; quand il est si simple, maintenant que nous connaissons le mot de l'énigme, de voir là un pont de pierre, comme le Pont-Perrin au Mans, *Pons lapideus, Pons petrinus*. Voy. Cauvin, *Dict. du dioc. du Mans*, p. 464.

Il nous reste *Beaucaire* (Gard), dont j'aurais bien voulu, par une espèce de métonymie, faire *Belle-Roche* ou *Beau-Château* en donnant à *cair* le sens large du mot armoricain *kaer, ker*[7]. Mais,

1. Carouge, dont le sens pourrait bien être celui du *Quadrivium* de Ducange, (carrefour), est nommé *Quatruvium* par Fredegaire, *Epit.* 34.

2. *Quadruviæ, Carrogium, Carrucæ*, H. de Valois, *Not. Gall.*, p. 461.

3. *Carrugium* Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. II, p. 180.

4. *Cadrella* dans un pouillé du onzième siècle.

5. Nommé dans le *Gall. chr.*, t. I, inst. p. 68, Castrum de *Pairolis*.

6. Nommé dans le cart. de Beaulieu *Cairols*, p. 176, et *Cairolus*, p. 222. *Queiroles* et *Cairols* étant une même localité sous une orthographe différente; Queyrières (Haute-Loire) étant désigné dans les pouillés du diocèse du Puy tantôt sous le nom de *Queyrère*, tantôt sous celui de *Cayrère*, il devient évident que Queyr et Cair sont une seule et même chose. Consultez alors Ducange aux mots *Carreria, Quarrera, Quarreria, Quarruria* et *Querrara*, tous ont le sens de *lapidicina*, c'est-à-dire *Carrière*. Je vous engage aussi à réfléchir sur nos vieux mots français *Carroy* et *Carrière* signifiant route. D'après la méthode romaine d'empierrer les chemins, est-ce que pour Carroy et Carrière le sens de voie pierrée ne vous semble pas tout aussi probable que celui de route à *chariots*?

7. Voy. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 110. Cair Ebrauc (*Eboracum*), Cair Carataue (*oppidum Carataci*), et p. 657, O emil ir Cair (*a latere castri*).

Digitized by Google

comme il est admis que le nom de Beaucaire vient d'un château de forme carrée au pied duquel la ville est située, je ne veux pas m'aller heurter contre l'opinion de tout le monde ; pourtant on m'obligerait beaucoup si on pouvait me prouver d'une manière certaine qu'il existe, ou du moins qu'il a existé une tour carrée quelconque à *Beaucaire* près Lauzerte (Tarn-et-Garonne); à *Beaucaire*, écart de Noviale (Aveyron); à *Beaucaire* (Gers); à *Belcaire* (Aude); à *Belcaire*, écart de Montignac (Dordogne); à *Bellicaire* (Gerona); à *Bellicayre* (Lerida).

J'ai écrit à toutes ces adresses pour avoir des renseignements : pas de réponse. Par contre, je reçois à l'instant une lettre de *Chante-Renard*, près Lury (Cher). On s'y plaint amèrement de n'avoir pas été porté dans la liste des animaux chanteurs, dont je vous ai parlé à propos de *Chanteloup*. Quel pays de vaniteux que le nôtre ! Notez que je n'avais pas osé parler de *Japperenard* proche de Reuilly (Indre), de peur de m'attirer une méchante affaire, comme cela est arrivé à ce pauvre *Cantalause*, écart de Ladinhac (Cantal), qui fut attaqué en usurpation de nom par un autre *Chantelause* ou Chante-Alouette de je ne sais plus quelle province. Quant à *Pelagal* (Gers), *Pellegrue* (Gironde), *Pellouailles* (Maine-et-Loire), sur lesquels, toujours à propos de *Chanteloup*, vous appelez mon attention, je vous avouerai que ces noms m'ont jeté dans un grand embarras, car nous avons aussi *Pellevoisin* (Indre) et *Poilevache* (Belgique). Or que peut vouloir dire, en matière musicale, Pellevoisin, puisque Poillevache (*Castrum, quod Smaragdus vel pillans vacca ab incolis vocatur*), signifie non pas *Beugle-la-Vache*, mais *Pille-les-Vaches*.

Si l'apielaient par Corine
Poilevaque, et par grant haïne
Por çou, que devant leurs estaces
Prendoient lor pors et lor vaces.

Pour *Brame-Tourte*, près Lautrec (Tarn), ne vous y trompez pas, là positivement c'est l'appétit qui parle, on y réclame *un lisco dë toûrto*, un morceau de pain, rien de plus.

SOGNOLLES (Seine-et-Marne).

On vous demande, mon cher ami, et par ricochet vous me demandez qui de H. de Valois ou de l'abbé Lebeuf a raison dans l'étymologie si différente qu'ils donnent, chacun de son côté, du nom de *Sognolles*, l'un disant qu'il signifie les petites cigognes, l'autre, le petit hospice.

Aujourd'hui que nous possédons imprimés les cartulaires de Notre-Dame de Paris, il nous sera facile, à travers toutes les variantes latines employées pour traduire Sognolles, de retrouver l'équivalent exact et par suite la vraie signification de ce nom. Je commence donc par vous donner le tableau complet de ces variantes rangées par ordre chronologique.

1209. *Cionellæ.* Guérard, *Cart. de N.-D.*, t. II, p. 248.
1219. P. Buinelle vendit decimam de *Ceognoliis*, *ibid.*, p. 256.
1220. Th. Bugnele vendit decimam de *Coignoles*, t. I, p. 430.
1220. Emptio quam fecimus a P. Buynele apud *Ceognoles*, *ibid.*, p. 438.
1221. Decima de *Ciconellis*, t. II, p. 256.
1224. Parrochia de *Ceonnoliis*, *ibid.*, p. 257.
1224. Petrus, sutor, de *Cigonoliis*, *ibid.*, p. 263.
1225. Decima de *Cyconellis* vel de *Cichonellis*, t. I, p. 367.
1228. Andreas clericus de *Cuegnolis*, *ibid.*, p. 147.
1229. Andreas clericus de *Ciconiolis* vel de *Chiconiolis*, *ibid.*, p. 149.

H. de Valois, qui connaissait probablement toutes ces formes de traduction, et qui avait surtout remarqué celle de Andreas de *Cuegnolis* ou de *Ciconiolis*, n'hésite pas à déclarer que Sognolles, avec sa finale plurielle, soit en français, soit en latin, a tiré son

Digitized by Google

nom de *Ciconiolæ*, les cigogneaux, les petites cigognes, comme Colombes (Seine) a pris le sien de *Columbæ*. De son côté, l'abbe Lebeuf, trompé par les variantes *Ceognoles*, *Ceonnoliis*, pense que Sognolles est dérivé du même radical qui a produit dans la basse latinité le mot *sonia* [1] voulant dire hospice (hospitium), et que le diminutif de sonia, c'est-à-dire *soniolæ=sognolles*, signifiait anciennement (malgré l'étrangeté d'un pluriel en pareil cas) les petits hospices (*hospitiola*).

La divergence d'opinion entre ces deux savants vient de ce que l'un a vu un *g* dans *Cigoniolis*, et que l'autre n'en a pas vu dans *Ceonoliis*. Tout est là.

Je vous l'ai dit dans mon épître sur Auteuil, défiez-vous du *g*: c'est une lettre capricieuse et banale, qui sert de lien euphonique entre deux voyelles quand elles se prononcent séparément, mais qui disparaît quand elles prennent le son unique de la diphthongne. Ainsi *Braoïl* a entraîné *Bragogil* [2], comme, au renversé, *Cigogne* a produit *Siogne* = *Sogne* [3], et vous verrez dans Pardessus, *Diplômes et chartes*, t. II, p. 371, 376 et 479, qu'on écrivait indifféremment *Mauriennate* civitas ou vallis *Maurigennica*, la ville et la vallée de Maurienne (Savoie).

Pour exprimer notre mot français *cigogne*, les Latins disaient *ciconia;* les Italiens disent *cicogna*, les Espagnols *cigueña*, les Portugais *cegonha*, les Provençaux *cigougna*, les Bretons *sigouñ*. En vieux français on se servait de l'expression *sougne* [4], que les paysans lorrains prononcent encore aujourd'hui *soigne*.

1. Voyez du Cange, au mot *Soniare* (soigner). Voyez Diez, au mot *Sogna* (soin), *Etym. Wörterbuch*, p. 321.

2. Bragogilus (Breuil). Pardessus, *Dipl. et ch*, t. II, p. 244.

3. Indépendamment du premier *g*, qui a disparu dans *Broil* et dans *Sogne*, comme il a disparu dans Ste Aye pour Ste Agia, dans St Aile pour St Agilus, dans St Aieul pour St Agiulfus, remarquez que nous avons encore un second *g* dans les mots Bragogil et Cigogne. Ce dernier *g* est amené par une disposition particulière à l'organisme vocal de certains peuples, qui les porte naturellement à mouiller le L et le N. Ainsi, chez les Italiens, *filia*, *familia*, *meliore*, sont devenus *figlia*, *famiglia*, *megliore*, et les Français ont changé *vinea*, *linea*, *senior*, en *vigne*, *ligne*, *seigneur*. Je vous parlerai plus en détail de ce *g* quand je vous conterai l'histoire de la finale *incum*, que vous êtes si désireux de connaître.

4. Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, t. II, p. 574.

Vous le voyez, tous les peuples celto-latins ont conservé le $G = C$ dans le mot cigogne. Nos ancêtres seuls n'ont pas demandé mieux que de s'en débarrasser. Ils ont préféré dire *seugne* au lieu de segouñ, et *sogne* au lieu de segogne; puis ils ont appelé l'espèce de grue qui sert à puiser l'eau, soignolle [1], du même terme dont ils nommaient les cigogneaux, les petites cigognes.

N'allez pas croire que Sognolles, puisque nous en sommes sur la suppression du *g*, soit le seul exemple à citer, vous vous tromperiez fort; d'au*g*ustus on a fait aout; de ni*g*er, noir; de ma*g*ister, maître; de pla*g*a, plaie, etc., etc. Mais c'est surtout dans les noms de lieux que cette suppression est remarquable.

Se*g*usio est devenu Suze (Piémont); Se*g*ustero, Sisteron (Basses-Alpes). La Sao*g*onna et la Se*g*onna de Frédegaire sont représentées par la Saône et la Seine. Dans les chartes et diplomes de Bréquigny l'Yonne est nommée Icauna; la Vienne, Vi*g*enna; la Voire, qui coule à Montiérender, Vi*g*ora. La Vière, qui passe à Merlaut près Changy (Marne), est appelée, dans un diplôme de 878 Vi*g*era [2]. Enfin la Seugne, qui se jette dans la Charente, est désignée par Papirius Masson sous le nom de Si*g*onna.

En vérité, mon cher ami, je crois que je me suis laissé entraîner trop loin pour vous prouver que Sogne égale Segogne. J'aurais mieux fait de vous indiquer de suite les noms de lieux qui sont traduits en latin par *Ciconia;* c'eût été plus simple. Du reste les voici:

SOGNES (Yonne), que l'on devine sous la forme *Suncogus* dans le diplôme de Clovis vers l'année 499 [3], est nommé *Ciennias* = Cicunias [4], en 519, dans une donation à Saint-Pierre-le-Vif;

1. Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, t. II, p. 560. — « Hoc instrumentum Hispani *ciconiam* vocant. » Gloss. Isidori, 20, 15, 3. Les Espagnols nomment aujourd'hui cette machine *cigoñal* ou *cigueñal.*

2. Cartulaire de Saint-Martin de Tours, Bibl. Imp., fonds S. Germ., n. 969, p. 52 : « Villa quæ vocatur Merlaus, sita in pago Camciacensi, super fluvium *Vigeram.* »

3. Pardessus, *Dipl. et chartes*, t. I, p. 35.

4. Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, p. 3.



Ciconia [1] dans une charte de 1063, et ecclesia de *Ciconiis* dans le pouillé du diocèse de Sens.

Seugne, hameau de Malay (Saône-et-Loire), est désigné, au dixième siècle, dans une charte du Cartulaire de Cluny, sous le nom de villa *Cigonia* [2].

La Sogne (Eure) est représentée par *Ciconia* en 1260; par *Chiconia* en 1317; par *Cheongne* en 1324, et dans le cours du treizième siècle, par *Ceogne*, *Ceognia*, *Ceongne*, *Ceonne* [3].

Mont Seugny (Haute-Saône) est traduit dans une bulle du pape Calixte, de 1124, par *locum de Monte Cyconiaco* [4], et dans une Charte de 1214 par *Mons-Cycognius* [5].

Chuignes et son diminutif Chuignolles (Somme) sont indiqués, dans la Gallia christiana, sous les formes latines de *Ciconiæ* et de *Civinniolæ*, *Cevinniolæ* [6].

Chogne, écart de Vandenesse (Saône-et-Loire), est appelé *Villa Ciconias* dans Perrard, p. 41.

Sölgne (Moselle), nommé aussi *Sogne* et *Sone*, signifie Cigogne, dit D. Calmet, *Not. de la Lorraine*, t. II, col. 499.

Quant aux noms de lieux dans lesquels le mot Cigogne n'est point altéré, comme ils se prouvent d'eux-mêmes, il vous suffira de quelques exemples :

Cicogne (Nièvre) est traduit, en 1145, par *Cigoniæ* [7].

Cigogné (Indre-et-Loire) est nommé *Segunciacus* en 862 [8]; *Ciconiacum* en 943 [9].

1. Quantin, *Cart. de l'Yonne*, p. 184.

2. A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. II, p. 1096, 2e col. La citation est prise dans le cartulaire de Cluny, dont M. A. Bernard a bien voulu me donner communication. Il serait bien à désirer que ce cartulaire, si riche en documents géographiques, fût publié.

3. Le Prevost, *Dict. de l'Eure*, p. 78, 82 et 84.

4. Perrard, *Rec. de pièces*, p. 101.

5. Chevalier, *Hist. de Poligny*, t. 1, p. 337.

6. *Gall. chr.*, t. IX, col. 1105 et 1108; t. X, col. 1172. J'ai rencontré le nom de *Chuignes* (Somme) écrit *Chuines*, *Chwine*; celui de *Chuignolles* représenté par *Chignoles*, *Chwignolles*. Faut-il voir ici une altération ou une variante de *Segouñ* se rapprochant du mot armoricain *C'houibon* (Legonidec, p. 393) et du mot cambrique *Chwibon* (Zeuss, p. 1113)? Tous deux signifient cigogne.

7. *Gall. chr.*, t. XII, inst., col. 117.

8. Martenne, *Ampliss. collect.*, t. 1, p. 166.

9. Martenne, *Thes. anecd.*, t. 1, col. 71. —Hauréau, *Gall. chr.*, t. XIV, p. 49.

Cigunuela (Espagne, Valladolid) est représenté par *Ciguinolæ* [1].

Vous trouverez aussi dans les Diplomes et Chartes de Pardessus, *Cicuniæ* in pago Tornodorensi, t. II, p. 324, et *Ciconiola* in pago Wapincensi, ibid., p. 376, qui sont traduits l'un par *Chichée* (Yonne), l'autre par *Sigoyer* (Hautes-Alpes). Je ne saurais vous dire si ces attributions sont bien exactes, ne les ayant pas vérifiées ; mais soyez sûr que dans le nom de ces deux localités il est évidemment question de cigognes.

Il résulte de tout ce qui précède que la lettre *g* est sujette aux chutes ; que, par conséquent, *siogne* égale *sigogne ;* que *sognolles* est le diminutif de *sogne* ; que H. de Valois a eu raison d'expliquer Sognolles par les cigogneaux ; que l'abbé Lebeuf a eu tort de l'expliquer autrement, et que je suis votre dévoué.

STANEUX, près Theux (Belgique).

Votre ami s'étonne beaucoup de ce que le mot latin *Astanetum* ait pu servir à traduire le nom de la localité wallonne appelée *Staneux* ; il s'étonne encore plus de ce que le mot *Staneux* soit donné par moi comme représentant le mot français *chênaie*.

Que penserait-il s'il savait que M. Grandgagnage, dans son mémoire sur les noms de lieux de la Belgique, n'a pas hésité à reconnaître *Esneux* près Liége dans le mot *Astanido* d'une charte de 814 [2] et dans celui d'*Astaneio*, cité en 950 [3]. S'autorisant pour une telle interprétation de ce que Esneux était nommé au treizième siècle en roman *Astenoit*, *Astenoir* [4], et se disait en ancien wallon *Asteneuz*, *Asteneur-sor-Ourte* [5]. En effet, d'Asteneuz on a fait Asneux, et d'Asneux, Esneux.

Qu'il se rassure *Astanetum*, cité sous l'année 827, est bien

1. Guérard, *Cart. de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 175.
2. Grandgagnage, p. 22.
3. *Ibid.*
4. *Ibid*, p. 140.
5. *Ibid.*, p. 22.

Staneux [1]; comme *Astanid* ou *Astaneit*, nommé en 966, est *Astenet* près Walhorn [2]; comme *Astinetum* est *Assenois* proche de Paliseul (Belgique) [3].

Maintenant je vais tâcher de lui démontrer que Staneux, qui est le même nom que *Stenay* (Meuse), doit être interprété par la *chênaie* [4].

Je vous ai déjà dit, en vous parlant du village d'Herblay, que le mot armoricain *tan* signifiait chêne, que *taniec* signifiait chênaie; qu'on avait au moyen âge latinisé taniec par *taniacus* et même, pour paraître plus correct, par *tanetum*. Je vous ai dit encore que le T celtique ou armoricain avait dû se prononcer suivant les dialectes et les pays, tantôt TS, tantôt TCH, quelquefois CH, d'autres fois S, de telle façon que le mot que nous prononçons aujourd'hui *chênaie* aurait pu se prononcer *tsenaie, tchenaie, senaie*; j'ai même ajouté, en note, je crois, que le T celtique ou CH français s'était changé en ST dans les campagnes de la Savoie, et qu'on disait près de Chambéry *stêne* pour chêne, *stênaie* pour chênaie, *stainette* pour chaînette. C'est cette dernière forme qui a prévalu dans la Belgique wallonne, et c'est pourquoi Staneux égale Chêneux et Stenay égale Chênay.

Si, m'accordant l'identité du radical *tan* = *tsan* = *chan* = *stan*, malgré les variantes de la prononciation, on désire s'édifier sur la valeur de la terminaison *eux* de Stan*eux*, je répondrai qu'un peuple est bien libre de faire ses finales collectives à sa guise, et que, comme les Français ont choisi la forme *aie* (Chênaie), les Wallons ont préféré la forme *eux* (Staneux). En effet, suivez les exemples suivants, et vous verrez que les noms de lieux traduits en latin avec la finale collective latine *etum* se retrouvent en Belgique avec la finale collective wallonne *eux* ou *eur*.

Ainsi, le lieu nommé, en 666, dans un acte du roi Childéric,

1. Grandgagnage, p. 15, 17, 59.
2. *Ibid.*, p. 59.
3. *Ibid.*, p. 56, 59.
4. Notez que *Stenay* (Meuse) s'est dit au moyen âge *Hasthenay*, *Astenay* Jeantin, *Chroniques de l'Ardenne*, t. II, p. 445.

Digitized by Google

sous la forme latine de *Rovoritum* ou *Roboretum*, nommé encore *Roboritum*, en 814, dans un diplôme de Louis-le-Pieux [1]; puis désigné, en 905, sous la forme romane de *Rovoreiz* [2], est représenté aujourd'hui par *Rouvreux*, commune de Sprimont (Belgique).

Teuledum ou *Tieletum*, cité dans un diplôme de 815 [3], représente *Tilleur* près Liége, en wallon *Tilleux*.

Haletum, indiqué dans un acte de Pépin d'Herstel, en date de 687 [4], et peut-être aussi le *Heledas* de 956 [5], désignent *Halleur* = *Halleux* (Belgique).

Alnith = *Alnetum*, dont il est question en 888 [6], se retrouve à *Oneux* = *Auneux*, écart de Comblain-au-Pont (Belgique).

Les conséquences à tirer sont : que Roboretum égale Rouvreur, égale Rouvreux, égale notre mot français rouvraie; que Tilietum = Tilleur = Tilleux = tillaie ; que Haletum = Halleur = Halleux = Halloy, c'est-à-dire saulaie ; que Alnetum = Oneur = Oneux = aunaie ; et qu'enfin Astanetum = Staneur = Staneux = Stenay = chenaie. Donc, quand vous rencontrez dans la Belgique wallonne un nom de lieu terminé en *eur* ou en *eux*, il est probable que vous avez affaire à un mot collectif, et que ce mot représente des arbres, comme Charmeux = charmaie, des charmes ; Freyneux = frenaie, des fresnes ; Trembleur = tremblaie, des trembles, etc. [7].

Ne vous scandalisez pas, je vous prie, de cet *a* parasite qui est venu se placer devant Stanetum dans Astanetum, traduction latine de Staneux. Les doubles consonnes *sc*, *sp*, *st*, qui étaient d'une prononciation très-facile pour les Latins, et qui le sont encore aujourd'hui pour les Italiens, ont toujours offert une grande difficulté aux Espagnols, aux Portugais, aux Proven-

1. Grandgagnage, p. 14.
2. *Ibid.*, p. 28.
3. *Ibid*, p. 53.
4. *Ibid.*, p 50.
5. *Ibid.*, p. 40.
6. *Ibid.*, p. 26.
7. Nous avons aussi à Paris, dans le langage vulgaire, ces deux finales semblables, *eur* et *eux*. On entend souvent dire *faucheux* pour faucheur; *pécheux* pour pécheur; *blanchisseux* pour blanchisseur.

çaux, aux Languedociens et aux Français, et ils n'ont pu se tirer d'embarras qu'en ajoutant une voyelle initiale *e* devant les primitifs latins ou celtiques commençant par *sc*, *sp*, *st*.

Pour notre compte, nous avons fait des mots latins *schola*, *scandalum*, *sperare*, *species*, *spiritus*, *stomachus*, *stella*, escole, esclandre, espérer, espèce, esprit, estomac, estoile, et nous avons prononcé les mots armoricains *sklàv*, *skler*, *stok*, *stouffa*, esclave, esclaire (chélidoine), estoc (choc en avant), estouffer = étouffer [1]. Les Wallons, en cas pareil, ne se sont pas servis de la lettre *e*, mais de la lettre *a*, et ils ont dit *Astanetum*, *Astaneux* pour *Staneux*, comme on avait dit en France, au moyen âge, *Astenay* pour Stenay (Meuse).

LOVENJOUL (Belgique).

Je ne quitterai pas la Belgique sans répondre un mot à votre correspondant du Pas-de-Calais à propos de ses hésitations sur la valeur diminutive de la finale *euil* = *oilus* = *ogilus*, et je profiterai encore pour cela du savant mémoire de M. Grandgagnage. Qu'il ouvre cet ouvrage à la page 68, il verra que *Lovenjoul*, placé à deux pas de Louvain, a pris le nom de cette ville sous forme diminutive, ainsi que le prouve la chronique du Liégeois Anselme, écrivain du onzième siècle: « Possessiuncula quædam est hujus ecclesiæ (Leodiensis?) nimis contigua oppido, quod Lovanium nomine diminutivum ex suo nomine eidem villulæ indicit vocabulum; cognominatur enim *Loviniol.* » Est-ce clair? La finale *ol* ajoutée au radical Loven n'indique-t-elle pas positivement qu'on a voulu dire le petit Louvain?

Nous avons encore en Belgique une commune nommée *Jandrain*, qui devrait s'écrire Jandren comme Louvain s'écrivait Lo-

1. Notez que les Armoricains, les Gaels d'Écosse, d'Irlande et du pays de Cornouaille, prononcent aussi *sc*, *sp*, *st*, comme les Latins. Mais les Gaels du pays de Galles ajoutent comme nos ancêtres une voyelle devant ces consonnes, et cette voyelle est *y*. Les Bretons disent *skoul* (milan), nos paysans *escoufle*, les Gallois *Ysgavael;* les Écossais disent *Stalan* (étalon), nous disions *estallon*, les Gallois disent *Ystalwyn*, et pour eux *Ystaen* répond au breton *stean*, au latin *stannum*, et au français *estain* = *étain*.



veu. Cette localité donne également son nom à un village voisin appelé, en 964 [1], *Jandrinul*, et de nos jours *Jandrenouille*. Or, en wallon comme en français, la finale diminutive *ouille* égale la finale diminutive *euil*.

Cherchons plus loin : c'est *Enginhoul* sur la Meuse, vis-à-vis d'Engis et proche de là *Ramioul*, l'écart de Ramel, qui prennent tous deux le petit nom des communes dont ils dépendent.

Argenteau, dont nous avons l'homonyme en France à Argenteuil, est représenté ici dans les textes [2] muni d'une terminaison de valeur bien connue, *Argentel*, *Arckenteil*, *Erckentel*, et *Paliseul*, qui répond si exactement à notre Palaiseau, est traduit comme lui avec une finale latine diminutive par *Palatiolo*, *Palisiolo* [3].

Du reste, votre correspondant n'a qu'à jeter les yeux sur la carte de son département, il reconnaîtra surabondamment que la finale *euil* = *oilus* = *ogilus* représente un diminutif.

Cambligneuil, le petit Camblin, a pris son nom de Camblain-l'Abbé ; *Houvigneuil*, de Houvin ; *Hesdigneul*, de Hesdin ; *Verquigneuil*, de Verquin ; *Vertigneuil* (Nord), de Vertin ; comme *Flechinel*, de Flechin ; *Heninel*, de Henin, etc.

Tout cela est à l'adresse de votre ami. Pour votre compte, sachez bien que les diminutifs sont d'une grande importance en géographie, mais qu'il faut les surveiller avec soin. Un lieu n'est pas toujours indiqué avec forme diminutive à cause d'une localité plus importante qui l'avoisine. Souvent il ne doit son nom qu'à lui-même. Ainsi notre jeune savant s'y est laissé prendre; car il me disait, il y a quelques jours : « On a longuement discuté sur la position de la ville des Itinéraires nommée *Eburobriga*, qui était sur la route d'Auxerre à Troyes, à douze lieues gauloises au delà d'Auxerre, à vingt-deux lieues en avant de Troyes. On se serait évité bien des peines si on avait remarqué qu'à la distance donnée est une localité du nom d'*Avrolles* (Yonne) ; qu'Avrolles, qui égale *Avreuil* ou *Ebreuil*,

1. Grandgagnage, *Mém. sur les noms de lieux de la Belgique*, p. 70, 116, 121.
2. *Ibid.*, p. 92 et 134.
3. *Ibid.*, p. 12, 20, 21, 53 et 61.

Digitized by Google

est le diminutif d'*Avron* ou *Evron*, et que Eburobriga veut dire le pont d'Evron. Or, la ville qui est assez proche d'Avrolles pour lui avoir donné le diminutif de son nom étant Saint-Florentin, et la ville la plus proche d'Avrolles qui ait un pont étant encore Saint-Florentin, il en résulte que Saint-Florentin (Yonne) doit être *Eburobriga.* »

Cela est bientôt dit : jusqu'à ce jour pourtant aucun titre ne prouve que Saint-Florentin se soit appelé *Ebron ;* rien n'établit positivement non plus que la route romaine ait passé par Saint-Florentin ; au contraire, on prétend qu'elle traversait Avrolles. Mais, ce qui est plus grave, c'est que deux chartes, l'une de 1139 [1], l'autre de 1146 [2], nomment Avrolles *Pons Avrolle*, *Pons Euvrolle.* Or, cette adjonction, inusitée ailleurs et calculée ici du mot pont avec le nom d'Avrolles, ne semble-t-elle pas indiquer qu'on a voulu désigner une localité depuis longtemps connue avec cette dénomination de pont, et rappeler l'Eburobriga des Romains comme Pontoise rappelle l'ancienne Brivisara, comme Pont-Sainte-Maxence rappelle l'ancienne Litanobriga. Peut-être alors Avrolles serait-il lui-même Eburobriga ?

Je reviens à *Louvenjoul.* Me faudra-t-il vous donner l'étymologie de ce nom, c'est-à-dire de *Louvain ?* Non, je n'aurai point cette témérité. Quand un nom de lieu se trouve sur la limite de deux peuples de langage différent, comme les Flamands et les Wallons, on risque trop de prendre pour gaulois ce qui est germain, ou pour germain ce qui est gaulois.

Tout ce que je puis faire pour réparer ce dommage, c'est de tâcher de vous expliquer pourquoi le petit Louvain, c'est-à-dire Loviniol, qui, d'après la règle diminutive gauloise, devrait s'appeler *Lovigneul*, s'appelle *Lovenjoul.*

Vous savez sans doute que les peuples qui parlent des langues néo-latines ont l'habitude de glisser un son guttural devant le L ou le N, de manière à produire ce que l'on appelle le L et le N mouillés : *gl*, *gn* des Italiens, *ill*, *gn* des Français, *ll*, *ñ* des Espagnols. Nos ancêtres étaient très-aptes à la

1. Quantin, *Cart. de l'Yonne*, t. I, p. 337.
2. Henri, *Hist. de Pontigny*, Pr., p. 374.

chose [1]; les Wallons, en leur qualité de Gaulois, ont le même avantage. Ainsi, au lieu de Lovineuil, ils disent volontiers *Lovigneuil*, au lieu de Ramillies, *Ramiglies*. Mais les Flamands sont de race tudesque, de race *thioise*, comme ils disent. Pour eux, le *gn* français, le *gl* italien, sont inexprimables; ils ne peuvent les prononcer, et quand il leur faut produire le son de la finale gauloise *euil* ajoutée au radical Loven sous la forme Lovigneuil, ils font entendre Lovenjeuil, et dans leur bouche Ramiglies devient Ramilgies. C'est pourquoi Guillaume le Conquérant, qui avait conservé l'accent danois dans sa gorge normande, voulant employer pour la rédaction de ses lois les subjonctifs romans, qu'il vienne, qu'il donne, qu'il prenne, qu'il veuille (entendez viegne, dogne, pregne, voglio), n'hésite pas à les écrire comme il les prononce, qu'il vienge, qu'il dunge, qu'il prenge, qu'il volge [2].

Si je ne craignais de vous renouveler la scène du philosophe dans le Bourgeois gentilhomme, je vous expliquerais par quelle singulière pression de la langue sur le palais les syllabes wallones *agne*, *igne*, *ogne*, résonnent ange, inge, onge, dans la bouche d'un Flamand. Elles sont pourtant identiquement les mêmes pour l'un et l'autre peuple, et on les traduit en latin de la même manière, c'est-à-dire par *ania*, *inia*, *onia*.

Ainsi le mot latin *Colonia* représente aussi bien Cologne (Prusse) que Colonge (Côte-d'Or), et le mot *Solemniacus* nous donne Solignac (Haute-Vienne) et *Soulangy* (Yonne), sans compter Sainte-Soleine, qui fait double emploi avec Sainte-Solange.

Un savant belge, qui n'a pas saisi cette différence de prononciation entre les races celtiques et les races tudesques, suppose que Lovenjoul s'est formé du mot Loviniol par le changement de l'*i* voyelle en *j* consonne; puis, partant de cette donnée, il a pensé que la lettre *i* précédée d'une *n* répondait à un *j* ou à

1. Les Parisiens y sont encore tellement portés qu'ils mouillent souvent le *n* dans des mots où la prononciation régulière a conservé le *n* pur Ils disent très-bien *opignon* pour *opinion*, *pagné* pour *panier*, *magnère* pour *manière; Massiglion*, *vermiglion*, etc., pour *Massillon*, *vermillon*, etc.

2. De Chevallet, *Origine de la langue française*, t. I, p. 101, 111, 119.

un *g* doux, et il a expliqué ainsi pourquoi Mahania représentait Mahange, Gamuniæ Jamonges.

D'abord les noms de lieux latins, à quelques exceptions près, comme *Colonia*, *Fines*, etc., ont été forgés sur le nom rustique, et ce n'est pas dans *Mahania* et *Gamuniæ* qu'il faut chercher l'origine de Mahange et de Jamonges; mais c'est au contraire dans Mahange et Jamonges qu'il faut chercher l'origine de Mahania et de Gamuniæ. Or, c'est en flamand qu'on prononce Mahange, Jamonges; mais en wallon on dit Mehagne, Jamoigne. Donc ce doit être sur la forme Mehagne, Jamoigne, qu'on a fabriqué la traduction latine Mahania, Gamuniæ, comme on l'a fabriquée sur la forme flamande en traduisant Havelange par Hasflangia. A quoi bon alors nous creuser la tête pour opérer des changements de *i* en *g*. La chose est bien plus simple. En effet, le mot wallon Mehagne, égalant le mot flamand Mahange, traduits tous deux par Mahania, la difficulté ne gît plus que dans une transposition de lettres, et Lovenjoul, traduit en latin par Loviniol, égalera Lovignoul, si on n'a pas égard à cette transposition. C'est précisément ce qu'il faut faire, et, en parcourant le mémoire de M. Grandgagnage, on ne sera plus étonné de voir la commune d'*Odeigne* représentée en flamand par *Öldanges* et traduite en latin par *Alduniæ; Hollogne*, en flamand *Holonge*, latinisée par *Holonia*, et cela sur toute la ligne, de telle sorte, que :

Boviguy = Bovingeis = Boviniacum,
Louvegnez = Lovingeis = Lovineiæ,
Loupoigne = Lupunge = Luponium,
Fagne = Fange = Fania,
Dugny (Meuse) = Dongei = Duniacum [1].

Est-ce tout? Non. On m'a opposé l'opinion de M. de Chevalet [2], qui admet, lui aussi, que *i* et *e* sont souvent remplacés par *j* ou *g* doux. Cela doit être vrai dans beaucoup de cas; mais que son*g*e et étran*g*e aient été formés des mots latins somn*i*um et extran*e*us par le changement de *i* ou *e* en *g*, voilà ce que je ne

1. *Hist. de Metz*, t. III, Pr., p. 132.
2. *Origine et formation de la langue française*, t. II, p. 116.

puis admettre sans réserve. Je reconnais encore dans ces mots une marque de fabrique germaine. Ce sont les Burgondes, les Francs, les Lorrains ou les Flamands, qui ont dû nous les fournir, comme ils nous ont fourni lange, linge, fange. En effet, si le changement de *i* en *g* avait été d'usage commun dans les langues romanes, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, auraient usé du procédé: pourquoi ne l'ont-ils pas fait? Pourquoi écrivent-ils et prononcent-ils notre mot songe: sogna, sueño, sonho; notre mot étrange: strano, extraño, estranho? C'est parce qu'ils ont modernisé les mots *somnium* et *extraneus*, comme ils devaient l'être par des Romans avec un *gn* celtique, et que pour eux les mots français songe et étrange, malgré leur forme germaine, représentent encore *sogne* et *estragne*, comme pour moi Lovenjoul représente Lovigneuil.

Du reste, M. de Chevallet, qui est, dans le tome second de son livre, de l'avis de M. Grandgagnage, semble être tout à fait du mien dans le tome premier; car, ne trouvant pas sans doute de E après N dans *kaine*, pour le changer en *g* doux, il est obligé d'admettre que le mot *hange* des lois de Guillaume [1], ou le mot *haange* du roman de Brut [2], était probablement prononcé avec le son de *gn* mouillé, et qu'on l'écrirait aujourd'hui *hagne*.

1. *Orig. de la langue franç.*, t. I, p. 118.
2. *Ibid.*, p. 155 et 391. — Roquefort, au mot *Haingne*, hainge :

> Pieça, dit-il, que commeoça
> La discorde qui mult dura,
> L'ire mortex et li *haange;*
> Comment qu'à la parfin en *prange*
> Encontre nous Bretons, Englois
> De guerroier some tot frois.

LOURDOUEIX-S[T]-PIERRE (Creuse).

Si les Romains, maîtres de la Gaule, non contents de donner à nos noms de lieux la forme qui convenait au génie de leur langue, nous ont encore apporté une partie de leurs désignations topographiques, il faut avouer que nos ancêtres s'en sont cruellement vengés et qu'ils ont habillé les mots latins qu'on leur imposait de manière à n'avoir plus de rancune contre les importateurs[1]. Ainsi, de l'*Oratorium* de Saint-Augustin (chapelle, oratoire), ils ont eu l'art de faire *Lourdoueix*, et ils ont changé le joli nom de *Basilica* (basilique, chapelle) en quelque chose qui arrive à l'oreille avec le son inattendu et peu harmonieux de *Baroche*.

Passe encore si toutes les *Basilicæ* étaient des Baroches, si tous les *Oratoria* étaient des Lourdoueix, mais non : ils ont mis dans leurs combinaisons nouvelles une variété vraiment désespérante, et pour le curieux qui, sous les noms latins *Oratorium* et *Basilica*, veut retrouver les localités françaises qui l'intéressent, il se présente des difficultés presque insurmontables, tant est changeante et capricieuse l'orthographe romane attribuée à ces noms.

Je les ai reconnus à peu près tous. Je voudrais bien vous en donner la liste, mais, je vous l'avoue, je suis un peu honteux de mon bagage ; et cependant, si j'omets celui-ci ou celui-là, que

1. Imperiosa nimirum civitas (*Roma*) non solum jugum, verum etiam *linguam suam* domitis gentibus imponere voluit. (Saint Augustin, *de Civitate Dei*, lib. XIX, c. VII.)

de récriminations ! Chacun tient à son village, et c'est de son village que l'on veut entendre parler. Ma foi ! tant pis, je me décide, et, dans le cas où je ferais quelque oubli, vous le mettrez, bien entendu, sur le compte de ma discrétion.

Liste de noms de lieux qui représentent en France le mot latin *Oratorium*.

Auroir (Aisne)[1], Aurouer (Allier)[2], Auroux dit Saint-Aubin (Côte-d'Or)[3];
Auroux (Lozère)[4], Auzouer (Indre-et-Loire)[5];
Loreux (Loir-et-Cher)[6], Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)[7], Lourdoueix-Saint-Pierre (Creuse)[8];
Lourouer (Indre)[9], Lourouer-les-Bois (Indre)[10];
Saint-Vincent-du-Lorouer (Sarthe)[11], Saint-Pierre-du-Lorouer (Sarthe)[12];
Le Loroux (Maine-et-Loire)[13], Le Louroux (Indre-et-Loire)[14];
Louroux-de-Beaune (Allier)[15], Louroux-Bourbonnais(Allier)[16];
Louroux-de-Bouble (Allier)[17], Louzouer (Loiret)[18];
L'Oradour près Tudeils (Corrèze)[19], Oradour (Cantal[20]);

1. Melleville, *Dict. de l'Aisne*. *Oratorium*.
2. Pouillé du dioc. de Nevers. *Oratorium*.
3. Pouillé du dioc. d'Autun, doy. de Beaune. *Oratorium*. — Courtépée, t. II. p. 346. *Oratorium S. Albini*.
4. Pouillé du dioc. de Mende, archip. de Saugues, *S. Petrus de Oratorio*.
5. Pouillé du dioc. de Tours. *Oratorium*.
6. Pouillé du dioc. de Bourges, archip. de Vierzon. *Eccl. de Oratorio in Sigalonia*.
7. Pouillés du dioc. de Limoges, archip. d'Anzême. *Cura de Oratorio S. Michaelis; Saint-Michel d'Ouradour; L'Ourdoir Saint-Michel*.
8. *Ibid. Cura de Oratorio S Petri; Saint-Pierre d'Ouradour; L'Ourdoir Saint-Pierre*.
9. Alliot. Pouillé du dioc. de Bourges, archip. de la Châtre. *Eccl. de Oratorio*.
10. *Ibid.*, archip. de Chateauroux. *Prioratus S. Sebastiani de Oratorio*.
11. Cauvin, *Géog. du dioc. du Mans*, p. 554. *S. Vincentius de Oratorio*.
12. *Ibid.*, p. 459. *S. Petrus de Oratorio*.
13. Salmon, *Chr. de Touraine*, p. 131 et 190. *Abbatia Oratorii*.
14. *Ibid.*, p. 392. *Prioratus S. Sulpitii de Loratorio*.
15. Alliot. Pouillé du dioc. de Bourges, archip. de Montluçon. *Eccl. de Oratorio Belnæ*.
16. *Ibid.*, archip. de Hérisson. *Prioratus de Oratorio Borbonnensi*.
17. *Ibid.*, archip. de Chantelle. *Eccl. de Oratorio Bibulæ*.
18. Pouillé du dioc. de Sens, doy. de Ferrières. *Oratorium*.
19. Deloche, Cart. de Beaulieu, p. 247. *Oratorium S. Baudili*.
20. Pouillé du dioc. de Saint-Flour. *S. Stephanus de Oratorio*.

Digitized by Google

Oradour (Haute-Vienne) [1], Oroer (Oise) [2], Oroir, aujourd'hui Villevaudé (Seine-et-Marne) [3], Ourouer (Cher) [4];
Ourouer-aux-Amognes (Nièvre) [5], Orrouer (Eure-et-Loir) [6];
Ouroux-Saint-Antoine (Rhône) [7], Oroux ou Ouroux (Nièvre) [8];
Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire) [9], Ouroux (Saône-et-Loire) [10];
Orrouy (Oise) [11], Ozoir-le-Breuil (Eure-et-Loir) [12];
Ozouer-la-Ferrière (Seine-et-Marne) [13], Ozouer-le-Repos (Seine-et-Marne) [14];
Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne) [15], Ouzouer-sur-Trézé (Loiret) [16];

1. Pouillé du dioc. de Limoges, archip. de Saint-Junien. *Oratorium prope Bulium.*

2. Pouillé du dioc. de Beauvais, doy. de Monchy. *Oratorium.* — Gal. Chr., t. X, inst., col. 240, *Monasterium Oratorii.* — H. de Valois, p. 427, *Oratorium.* — Sanson, *Auroyer.*

3. Lebeuf, Hist. dioc. Par., t. VI, p. 96. *Oratorium*, *ecc. de Ororii*, *Par. de Horeor*, *Oroer*, *cura S. Marcelli de Oratorio.* — Guérard, Cart. de N. D. Pouillé du dioc de Paris, doy. de Montreuil-sur-Bois. *Eccl. de Oratorio.*

4. Alliot, Pouillé du dioc. de Bourges, archip. de Montfaucon. *Eccl. de Oratorio Camerarii*, *Auroir*, *Aurouer.*

5. Pouillé du dioc. de Nevers, archip. de Lurcy-le-Bourg. *Oratorium S. Martini.*

6. Merlet. Dict. d'Eure-et-Loir. *Oratorium*, *Oreor*, *Ororium*, *Orouer*, *Auroy*, *Oruer.* — Guérard, Cart. de Saint-Père de Chartres, p. CCCXVI. *Oratorium.*

7. A. Bernard, Cart. de Savigny, p. 1050. *Oratorium.*

8. Pouillé du dioc. d'Autun, archip. d'Anost. *Oratorium.* — Sanson. *Auroux-en-Morvant.*

9. Courtépée, t. III, p. 138. *Oratorium.* — Pouillé du dioc. d'Autun, archip. de Bois-Sainte-Marie. *Oratorium.*

10. Courtépée, t. III, p. 438. *Oratorium.* — Pouillé du dioc. de Châlon-sur-Saône, archip. de Bresse. *Oratorium.*

11. Carlier, Hist. du duché de Valois, t. Ier, p. 36. *Oratorium*, *Orouër.* — Mabil., Ann. bened., t. IV, app. p. 690. *Oratorium super fluv. Altumnam.*

12. Merlet, p. 136. *Oratorium-le-Bruil*, *Orouer-le Brueit*, *Ouzouer-le-Breuil.* *Ourouer-le-Brueil*, *Ouhouer-le-Brueil.* — Guérard, Cart. de Saint-Père de Chartres, p. CCCXXXI. *Oratorium*, *Ozouer-le-Breuit.*

13. Lebeuf, Hist. dioc. Paris, t. XIV, p. 256. *Oratorium*, *Auzoir*, *Ausoy*, *Ozoir*, *Ouzoir*, *Ozouer*, *Ouzouer*, *Oroir.* — H. de Valois, p. 426. *Oratorium Ferrariæ*, *Osoi-la-Ferrière*, *Osoir-la-Ferrière.* — Guérard, Cart. de N. D. Pouillé du dioc. de Paris, doy. de Moissy-en-Brie. *Oratorium.*

14. Lebeuf, Hist. dioc. Paris., t. VI, p. 98. *Oratorium repositorii.* — H. de Valois p. 426. *Oratorium.* — Pouillé du dioc. de Sens, doy. de Melun. *Oratorium absconditum.*

15. Pouillé du dioc. de Sens, doy. de Melun. *Oratorium-le-Bougis.*

16. Lebeuf, Hist. d'Auxerre, t. II, Pr., p. 204. *Oratorium.* — Pouillé du diocèse d'Auxerre, archip. de Puysaye. *Oratorium.* — Sanson, *Ozoyer-sur-Trezée.*

Digitized by Google

Ouzouer-sur-Bellegarde (Loiret)[1], Ouzouer-des-Champs (Loiret)[2]; Ouzouer-sur-Loire (Loiret)[3], Ouzouer-le-Marché (Loir-et Cher)[4]; Ouzouer-le-Doyen (Loir-et-Cher)[5], Yrouere (Yonne)[6].

Ci quarante-deux noms. Quelle collection après tous mes scrupules! Mais je n'irai pas plus loin, et en cela je me conformerai à l'usage de nos dames, qui font une foule de cérémonies pour entrer dans leur quarantaine, et qui, une fois dedans, n'en veulent plus sortir. Ne comptez donc pas que je vous parle de Loroux-du-Désert (Ille-et-Vilaine), de Loroux-Battereau (Loire-Inférieure), de Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire), de Louroux-Hodement (Allier), de Oradour et de Oradour-Fanais (Charente), de Oradour-sur-Vayres et de Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne), pas même de Ouroux (Deux-Sèvres), etc., etc.; car, en vérité, tous ces noms de lieux, avec un *Oratorium* en italique, à leur suite, auraient trop l'air d'une litanie[7].

Quant à Iradouer (Ille-et-Vilaine) et à Lauroux (Hérault), comme je n'ai sur leur compte ni documents, ni titres, je les laisse de côté, et j'arrive au plus vite à *Baroche*, c'est-à-dire à *Basilica*.

1. Pouillé du dioc. de Sens, doy. de Gatinais, *Oratorium in Logis*. — Sanson, *Ozoyer-aux-Loges*.

2. *Ibid.*, doy. de Ferrières, *Oratorium in Campis*. — Sanson, *Ozoyer-des-Champs*.

3. Pouillé du dioc. d'Orléans, archid. de Sully, *Oratorium*. — Sanson, *Ouzoyer-sur-Loire*.

4. *Ibid.*, archid. de Beaugency, *Oratorium*. — Sanson, *Ouzoyer-le-Marché*.

5. Guérard, Cart. de Saint-Père de Chartres, Pouillé, p. CCCXXXI, *Oratorium*, *Ororium*.

6. Pouillé du dioc. de Langres, doy. de Tonnerre. *Iratorium?*

7. Ces variantes romanes du mot *oratorium* sont le résultat des deux changements du radical et du suffixe. Le radical *oral* a produit *aur*, *auz*, *or*, *our*, *oz*; le suffixe *orium* nous a donné les finales, *oir*, *oier*, *ouer*, *oué*, *oueix*, *oyer*, qu'on retrouve dans le glossaire de Roquefort, aux mots dortoir, dortoier, dortoyer, et au mot miroir, mireor, miroer, mirouer, etc. Les terminaisons *our* et *oux*, que prennent dans notre liste les localités du Midi se retrouvent en Espagne et en Portugal. Ainsi le mot français *lavoir* (lavatorium), qui se dit en languedocien et en provençal *lavadouro* et *lavadou*, se dit en espagnol et en portugais *lavador* et *lavadouro*; et *abreuvoir* est représenté dans ces langues par *abeouradou*, *abeouradour*, *abrevadero*, *bebedouro*. D'un autre côté, on croirait presque que les Gaulois de la Valachie ont conservé nos terminaisons chartraines, car ils disent *adĕpĕtoare* pour exprimer le mot abreuvoir, et *descuietoare* pour fermoir. Voyez Diez, Rom. Gramm., t. II, p. 289.

Digitized by Google

LA BAROCHE-SOUS-LUCÉ (Orne).

Ménage, dans son Dictionnaire étymologique, dit que *Basoche* vient de *Basilica*, qui s'est transformé en *Basilca*, *Baselca*, *Basaulca*, *Basoche*; mais il ne dit pas comment s'est opérée cette transformation. Permettez-moi de suppléer à son silence.

Il est évident que la métamorphose a dû commencer par la chute du dernier *i* de Basilica, et que Basilica a produit *Basil'ca*, de la même manière que ser*i*ca et man*i*ca ont produit *ser'ca* et *man'ca*, c'est-à-dire serge et manche. L'*i* restant de Bas*i*lca s'est ensuite changé en *e*, à l'imitation de v*i*trum, devenu v*e*rre, de *i*lla devenue *e*lle, de f*i*rmus devenu f*e*rme, et on est arrivé à Bas*e*lca. Ici le son *el* s'est confondu avec le son *eau*, comme cela se voit dans ois*eau* pour ois*el*, dans damois*eau* pour damois*el*, et de Bas*el*ca on a fait Bas*aul*ca. Puis, comme nos ancêtres aimaient beaucoup les finales sourdes, ils ont prononcé *Basauge* au lieu de *Basaulca;* ils ont même, pour se conformer à la règle qui a changé *arca* en arche, *bucca* en bouche, *musca* en mouche, prononcé *Basauche* ou *Basoche*. Maintenant, si Basoche s'est transformé en *Baroche*, la cause en est dans l'extrême facilité qu'ont les lettres *r* et *s* à permuter entre elles, ainsi que le prouvent o*s*sifraga, devenue o*r*fraie, te*s*tudo, to*r*tue, Ma*s*silia, Marseille, et au renversé ga*r*rire, représenté par ja*s*er, et plu*r*iores par plu*s*ieurs.

Si je n'avais que ces subtiles déductions pour vous prouver que *Baroche* veut dire Basilica, je crois que vous pourriez hésiter; mais, comme l'auteur de la Géographie du diocèse du Mans, très-bon connaisseur en pareille matière, dit, en propres termes, que *Basilica* et ses synonymes, *Basilgica*, *Basilicæ*, *Basogiæ* et *Basochiæ* s'appliquent à huit paroisses connues sous les noms de la Baroche, de la Basoche, de la Basoge et de Basouge, j'espère qu'une pareille autorité vous donnera toute confiance. D'ailleurs Carlier, dans son Histoire du duché de Valois, t. I[er], p. 23, déclare que, sous le règne de Constantin, le culte de S. Rufin et de S. Valère étant devenu public, on éleva un oratoire sur leur sé-

pulture, et que, comme on appelait ces sortes de chapelles *Basilica*, le lieu où elle fut construite en prit le nom de *Bazoche*, vieux mot, ajoute-t-il, qui est la traduction de *Basilica*. Puis ce qui est tout aussi concluant, c'est que nous avons près de Colmar (Haut-Rhin) un gros bourg que les Français nomment la *Baroche*, et que les Alsaciens nomment *Zell*. Or Zelle signifiant en allemand *cella*, *cellula*, *basilica*, je vous le demande, qu'est-ce que peut vouloir dire la Baroche? Du reste, je vous donne ici le catalogue à peu près complet des noms de lieux français traduits en latin par *Basilica*. Quand vous l'aurez parcouru, toute espèce de doute deviendra impossible.

Liste de noms de lieux qui représentent en France le mot latin *Basilica*.

La Baroche-Gondoin (Mayenne) [1], La Baroche-sous-Lucé (Orne) [2];
La Baroche ou Zell (Haut Rhin) [3],
La Basoche-Gouet (Eure-et-Loir) [4], Basoches-en-Dunois (Eure-et-Loir) [5],
Bazauges (Charente-Inférieure) [6], Bazeuge (Haute-Vienne) [7],
La Bazoche-Montpinçon (Mayenne) [8], Bazoches (Aisne) [9],
Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir) [10], Bazoches (Seine-et-Oise) [11],
Bazoches (Loiret) [12], Bazoches-lez-Bray (Seine-et-Marne) [13],

1. Bilard, Archives de la Sarthe, p. 51 et 52. *S. Maria de Basiligia Gunduini*. — Cauvin, Géogr. du diocèse du Mans, p. 46, *Basigia*, *Basilgia*, *Basogia*.

2. Cauvin, p. 50. *Basogia subtus Luceyum*, *Bazogia de Luceio*.

3. Schœpflin. Alsatia ill., t. II, p. 123. *Baroche*, Germ. *Zell*.

4. H. de Valois, p. 76. *Basolcæ*. — Merlet, Dict. d'Eure-et-Loir, p. 10. *Basoichla-Gohet*, *la Basoche*, *Bazoches-la-Pouilleuse*, *Basochia-Goeti*. — Guérard, Cart. de Saint-Père de Chartres, Pouillé, p. CCCXXIX, *Basochia-Gohet*.

5. Merlet, p. 10. *Basilicæ*, *Basochiæ*. — Guérard, *ibid*. *Basochie*.

6. Pouillés du diocèse de Saintes. *Basilicæ*, *Bazoges*.

7. Pouillés du dioc. de Limoges, archip. de Rançon. *Basilica*, *Baseuche*.

8. Cauvin, p. 41. *Balgiacus* = *Basilgiacus*, *Basogia de Monte Pinsonis*.

9. Carlier, Hist. de Valois, t. I, p. 23. *Basilica*, *Bisulca*. — Salmon, Chron. de Touraine, p. 320. *Basolcæ*. — Guérard, Polypt. d'Irminon, t. II, app., p. 368. *Hugo de Basilicis*. — Varin, Archives de Reims, t. II, 2e part., p. 1051. *S. Theobaldus de Basochiis*.

10. Merlet, p. 11. *Basochiæ-Altæ*.

11. Guérard, Pouillé du dioc. de Chartres, p. CCCXXIII. *Basochie*, *Basoches-en-Pincerais*.

12. Pouillé du dioc. de Sens, doy. de Ferrières. *Basilica*, *Basochia*, *Basoches-en-Gatinais*.

13. *Ibid*., doy. de Trainel. *Basilica*, *Basoches*.

Digitized by Google

La Basoge (Sarthe) [1], Bazoques (Eure) [2], Beton-Bazoches (Seine-et-Marne) [3],
La Bazouge-des-Alleux (Mayenne) [4], La Bazouge-de-Chemeré (Mayenne) [5], Bazouges (Mayenne) [6], Bazouges-sur-le-Loir (Sarthe) [7].

Vous voilà suffisamment édifié, je pense, sur les formes diverses qu'a prises la traduction romane du mot latin *Basilica*, et, comme c'est toujours la même répétition pour tous les noms de lieux représentant ce mot, autorisez-moi, je vous prie, pour en finir plus promptement, à faire défiler le reste colonne serrée.

Basugues (Gers)? La Basoque (Orne), Bazoches (Nièvre),
Bazoches-sur-Hoëne (Orne), Bazoches-au-Houlme (Orne),
Bazoches-les-Gallerandes (Loiret), La Basoge (Manche),
Bazoges-en-Pareds (Vendée), Bazoges-en-Paillers (Vendée),
La Bazoque (Calvados), Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine), Bazouges-du-Désert (Ille-et-Vilaine), Bazouges-sous-Hédé (Ille-et-Vilaine).

C'est tout, Dieu merci; mais, en présence de la quantité de variantes dont on a affublé *Basilica*, je crois comprendre enfin le vrai sens des paroles de S. Jérôme, qui trouvait très-nécessaire que la gravité romaine vînt tempérer un peu la fécondité et l'éclat du langage gaulois, — *ut ubertatem Gallici nitoremque sermonis gravitas Romana condiret* (Epistola XCV, *ad Rust.*).

SAVIGNARGUES (Gard).

Vous avez dû remarquer, sans doute, que beaucoup de mots de la basse latinité sont arrivés jusqu'à nous avec suppression de certaines lettres, ainsi :

1. Cauvin, p. 50. *Basogia, Basochia.*
2. A. Le Prévost, Pouillé du dioc. de Lisieux, p. 24. *Basoches, eccl. de Basoquiis.*
3. H. de Valois, Not. Gal., p. 8. *Basilica.*
4. Cauvin, p. 47. *Basilgiacus, Basogia de Allodis.*
5. Bilard, p. 52. *S. Gervasius de Basiligia juxta Criptam.* — Cauvin, p. 48. *Basiacus = Basiliacus, Basilgia, Basogia, la Basoge.*
6. Bilard, p. 51. *Basiliga, Bazogiæ, Basoges.* — Cauvin, p. 48. *Basilica, Basillegiæ, Basochia ad Castrum, Basouges.*
7. Cauvin, p. 49. *Basilicæ, Basogiæ, Bazogiæ supra Lidum, Bazochia super Ledum, Basouges.* — Hist. de Sablé, p. 97. *Basilica.*

Santonicus, par la chute de l'*i*, nous a donné Saintonge, *manica* est devenu manche[1], *lanica* lange[2], *granica* grange[3], *dominica* dimanche[4], *serica* serge[5], *fabrica* forge[6], *monica* monge[7], *canonicus* canonge[8], et, dans les noms de lieux, *Fontanicæ* s'est transformé en Fontanges[9], *Colonicæ* en Colonges[10], *Vedrannicæ* en Varanges[11], *Laurestanicæ* en Lostanges[12], *Cavanicæ* en Chavanges[13], *Comminica* en Comminges[14], *Basilica*, en Bazouges[15], et *Sanctus Cyricus*, en Saint-Cirgues[16].

Dans le midi de la France, cette chute de la lettre *i* est accompagnée d'une circonstance fort singulière, c'est-à-dire qu'en même temps que l'*i* disparaît, la lettre *n*, sa voisine, se change en *r*, et que *Manicum*[17] (manche), qui devrait donner Man'ghë, donne Mar'ghë. Je vous avoue que je ne m'explique guère une pareille transformation, quoique nous ayons dans notre langue française quelque chose d'approchant, car *diaconus*, qui se disait autrefois *diakène*, s'est changé en diacre; *ordo*, jadis *ordene*, en

1. Du Cange, au mot *manica*.
2. *Ib.*, au mot *lanicus*.
3. *Ib.*, aux mots *grancia*, *granica*.
4. Diez, Etym. Wort, p. 127.
5. *Ib.*, p. 303.
6. *Ib.*, p. 152.
7. Du Cange, au mot *monica*, ut *monialis* (nonne, religieuse).
8. De Sauvages, Dict. languedocien, au mot *canoungë* (chanoine). Vous pouvez ajouter à cette liste les noms cités par Diez, Gr. rom., t. II. p. 250 : *Medicus*, miége (médecin); *porticus*, porche; *pedica*, piége; *pertica*, perche.
9. Chabrol, Comment. sur la coutume d'Auvergne. *Fontanicæ in aice Salensi*, Fontanges, près Salers (Cantal).
10. Pérard, Rec. de pièces, p. 149 et 150. *Colonicæ in pago Divionensi*, Collonges-lez-Bevy (Côte-d'Or).
11. *Ibid.*, p. 66. *Vedrannicæ in pago Oscarensi*, Varanges (Côte-d'Or).
12. Deloche, Cart. de Beaulieu, p. 91. *Laurestanicæ in vicaria Asnacensi*, Lostanges (Corrèze).
13. D'Arbois, Pouillé du dioc. de Troyes, p. 20 et 90. *Cavanicæ in pago Arciacense*, Chavanges (Aube).
14. Guérard, Div. de la Gaule, p. 28. *Comminica*, Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne). — H. de Valois, Not. Gal., p. 158. *Communica*.
15. Hist. de Sablé, p. 97. *In curte quadam quæ vocatur Basilica*, Bazouges-sur le-Loir (Sarthe).
16. Pouillé du dioc. de Saint-Flour. *S. Cyricus*, Saint-Cirgues-de-Malbert (Cantal).
17. Voyez Du Cange, au mot manicum — manubrium. *Securis de manico exivit.*

Digitized by Google

ordre; *Lingonæ* en Langres, et, au rebours, le mot *coffre* est représenté en latin par *cophinus*.

Vous êtes prévenu que l'*n* peut se changer en *r*, pourquoi et comment, je l'ignore; mais Provençaux et Languedociens s'en sont donné à cœur joie. De *manica* (manche), ils ont probablement commencé comme nous par faire *man'ca* et *man'ga;* puis, pour se singulariser par une belle consonne vibrante, ils ont changé l'*n* en *r*, et dit *mar'ga* au lieu de *man'ga*, et de *marga* ils sont arrivés à *margo*. C'était bien la peine, et, pour ce beau changement, *në donariei pa lo mârghë d'un' ëstrilio*[1].

Du *monica* de Du Cange, d'où découlait naturellement *moun'ca*, puis *moun'ga*, ils ont fait *mour'ga*, puis *mourgo*, qui veut dire une religieuse.

Dominicus (Dominique) a passé par *Domin'co*, puis *Domingo*, puis *Domenjhë*, puis *Doumerghë*, et enfin *Doumergue*.

Canonicus a produit *Canoun'gë*, qui veut dire chanoine, et de plus *Canourgo*, qui représente une maison canoniale, telle que la Canourgue (Lozère), *Sanctus Martinus de Canonica*[2].

Le *Rutenicus pagus*, comme s'appelait correctement le pays des *Ruteni* de César, était déjà désigné, au huitième siècle, sous le nom vulgaire de *Rodinigus pagus*, et de Rodenigus nous est venu Roden'go, Rouder'go, Rouergo et *Rouergue*. Voyez, pour ce mot Rouërgue, ce que dit H. de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 492 : « Ex *Rutenico*, fecere Nostri Rodinigum, u in o, t in d, e in i, c in g, mutatis ex more; ex *Rodinigo*, Rouërgue, o in ou, i in e, *n* in *r*, conversis. »

Je ne sais si cette espèce d'équation par changement de lettres vous paraîtra bien rigoureuse, mais le fait, c'est qu'en usant du procédé de H. de Valois à l'égard de *Gordanicæ in pago Uzetico super fluvium Cicer*, on arrive droit à Goudargues-sur-Cèze (Gard), qui est le représentant exact de Gordanicæ. Vous obtiendrez le

1. En languedocien, *margo* veut dire une manche, et *marghë* un manche.

2. Guérard, Cart. de Saint-Victor de Marseille, ch. 832, 843, 963 Vous trouverez encore dans le même cartulaire Liminicus rivus, qui représente la rivière de *Limergues*, et villa vetera quæ nominant Lonicus, aujourd'hui *Lorgues* (Var).

même résultat avec Bedexanicæ [1], Mairanicæ [2], Bollanicæ [3], Veranicæ [4], Caissanicæ [5], Probilianicæ [6], Galazanicæ [7], Bociranicæ [8], Silvinianicæ [9], qui vous donneront Bissargues (Basses-Alpes), Meyrargues (Bouches-du-Rhône), Bouillargues (Gard), Verargues (Hérault), Caissargues (Gard), Prouviliargues (Tarn), Gallargues (Gard), Bousselargues (Haute-Loire), Sauvagnirgues, écart de Saint-Privat-le-Dragon (Haute-Loire).

Je vous citerai encore, pour vous donner un exemple de la même transformation avec une finale masculine, le titre mentionné par D. Vaissete, t. II, pr., p. 106 : « Alodem, in Substantione villa, qui vocatur *Mairanichos*, et in alia villa qui dicitur *Venranichos*, et in *Alairanichos*, » c'est-à-dire *Meirargues*, *Vendargues* et l'*Hairargues*, petites localités situées au nord de Montpellier (Hérault).

Nous sommes loin, vous le voyez, des ingénieuses suppositions de Ménard, l'historien de la ville de Nismes, qui, séduit par la finale languedocienne de Savignargues, croyait que cette finale *argues* répondait au mot latin *ager*, et que Savignargues, signifiait le champ de Sabinus, comme Domessargues et Caissargues (Domitii ager, Cassii ager), voulaient dire la propriété de Domèce, de Cassius. Il aurait bien dû, pendant qu'il était sur ce chapitre, nous expliquer par quel bizarre caprice ses chers compatriotes avaient imaginé de traduire *Domicianicæ* par Domessargues, ou de rendre Caissargues par *Cassanicæ*. Cela m'eût été très-commode : *malim alios quam meipsum definire.*

J'ai toujours soupçonné que la finale adjective celtique, *ec* = *ac*, devait jouer un rôle quelconque dans ces terminaisons méridionales, et que Saviguargues, Martignargues et Marsillargues, pouvaient avoir un grand rapport avec nos mots du Nord, Savi-

1. Guérard, Cart. de Saint-Victor de Marseille, t. Ier, p. 418.
2. *Ibid.*, p. 97.
3. Teulet, Thesaurus cartarum, p. 49.
4. *Ibid.*, p. 148.
5. *Ibid.*, p. 77.
6. D. Vaissete, Hist. du Languedoc, t. II, pr., p. 109.
7. *Ibid.*, p. 180.
8. Baluze, Hist. de la maison d'Auvergne, t. I, pr., p. 8.
9. *Ibid.*, p. 10.

gny, Martigny et Marcilly [1]; mais je me suis trouvé fort empêché d'abord par la lettre *r*, qui arrivait là très-inconsidérément, ensuite par la traduction latine *Savinianicæ*, *Martinianicæ*, *Marcellianicæ*.

Nécessité me fut alors d'essayer d'un compromis et de supposer que les peuples de la langue d'Oc, adjectivant les noms d'hommes pour en faire des noms de lieux, avaient usé de deux moyens différents. Tantôt ils conservaient intacte la finale latine *anus* et formaient Savinhan, Martignan, Marsillan, de *Savinianus*, de *Martinianus*, de *Marcellianus*; tantôt ils ajoutaient à ces noms le suffixe gaulois *ec*, ou le suffixe latin *icus*, et faisaient de Savinianus, de Martinianus et de Marcellianus, *Savinianicus*, *Martinianicus*, *Marcellianicus*, qui représentent Savignargues, Martignargues et Marsillargues.

Voilà mon hypothèse, prenez-la pour ce qu'elle vaut, car nos Languedociens n'y ont peut-être pas mis tant de malice. Il était d'usage, chez eux, de traduire le nom latin Dominicus par *Doumergues;* ils ont trouvé tout naturel de latiniser leur mot languedocien *Goudargues* par Gordanicus. Passons vite. Le point essentiel est de vous dire ce que peut signifier Savignargues.

Si le primitif de Savignargues doit s'appliquer à un nom d'homme, il faut vous prévenir tout d'abord que ce primitif en représente au moins deux, *Sabinus* et *Silvanus*, qu'on retrouve dans le glossaire hagiologique de Chastelain, sous les vocables de S. Savin et de S. Sylvain. Vous le voyez, pour un pauvre étymologiste, qui, dès son entrée en matière, ne sait déjà plus à quel saint se vouer, c'est le cas ou jamais de perdre tout à fait la tête.

Par bonheur on avait, au moyen âge, une méthode à peu près régulière pour défigurer les noms latins, et, grâce à la forme incorrecte mais invariable qu'on leur donnait, il devient assez facile de les distinguer et de les reconnaître. Ainsi *Sabinus* ou *Savinus* était ordinairement traduit par *Savin* ou *Sevin ;* la première syllabe du nom ne variait guère qu'entre *Save* et *Seve; Sanctus-Sabinus*

1. Crépignac (Corrèze) est représenté dans le cartulaire de Beaulieu, p. 100, par *Crispinianicæ*, et, p. 231, par *Crispiniacæ*.

ad Wartimpam, Saint-Savin sur la Gartempe (Vienne); *Sanctus-Savinus prope Baregium*, Saint-Sevin près Baréges (Hautes-Pyrénées). La première syllabe de *Silvanus*, au contraire, prenait volontiers les formes *sil*, *sel*, *sauv* et *souv*, qui nous donnent Saint-Silvin, Saint-Selvin, Saint-Sauvain et Saint-Souvain. Il résulte de cette différence que *Savignargues* (Gard) représente le domaine de Sabin, et que *Souvignargues*, également dans le Gard, qui cache sous son radical les formes romanes sauve, seauve, souve, de la Silva des Latins[1], représente le domaine de Silvain. La même cause produit partout le même effet, et le nom de lieu Savigny, malgré les nombreuses variantes de sa terminaison, s'interprète toujours en latin par *Saviniacum*, tandis que Souvigny et ses analogues sont traduits par *Silviniacum*.

N. B. Il est bien entendu que, si vous trouvez, par ci par là, quelques exceptions à cette règle, je n'en suis pas responsable, et j'excuse sincèrement, rédacteurs ou copistes, ceux qui se sont trompés; car il est très-facile de confondre ensemble les noms d'hommes, *Sabinus*, *Savinus*, *Silvinus*, *Salvinus*, et, par suite, les noms de lieux, *Savigny*, *Sevigny*, *Salvigny*, *Selvigny*, *Servigny*, *Sauvigny*, *Souvigny*. Ainsi, dans un pouillé du diocèse de Besançon, Sauvigney-les-Pesmes (Haute-Saône) est représenté par *Saviniacum*, et on trouve dans Courtépée Savigny-lez-Beaune (Côte-d'Or) traduit par *Silviniacum*. Si le nom français est exact, il y a évidemment, des deux côtés, une errenr de traduction.

SAVIGNY-SUR-ORGE (Seine-et-Oise).

Excusez-moi, je vous prie, si je reviens encore sur *Savignargues*, ou plutôt sur *Savigny*, son homonyme; mais il faut en

1 Sauvecane (Bouches-du-Rhône), *Silva Cana;* Sauvelade (Basses-Pyrénées), *Silva Lata ;* Sauve-Majeure (Gironde), *Silva Major;* Sauve-Benoîte (Haute-Loire), *Silva Benedicta ;* Belle-Sauve, près Courcebeuf (Sarthe), *Bella Silva;* Pleine-Selve (Aisne), *Plana Silva ;* Haute-Seille (Meurthe), *Alta Silva ;* Grand-Selve (Tarn-et-Garonne), *Grandis Silva*, Sillé (Sarthe), *Silviacum ;* Servais (Aisne), *Silviacum ;* Servaz (Ain), *Silva*, etc., etc.

finir une bonne fois avec les interprétations si singulières qu'on a données de la finale de ces noms. Je vous ai dit que Ménard avait trouvé l'explication de Savignargues dans *Sabini ager*, le champ de Sabinus. D'autres ont eu l'idée de faire de Savigny le village sauvé du feu, *Salvus igne*. Les délicats ont cru que igny répondait en quelque sorte au *fax* latin, et ils ont vu dans igny

Un signal enflammé, messager du péril.

Puis, comme on disait naguère encore un hameau de trois feux, de cinq feux (*focus*), on alla jusqu'à croire que Savigny voulait dire le feu, le foyer de Sabinus. Feu pour feu, j'aurais préféré le domaine de feu Sabin; malheureusement ce feu-là (*fuit*) se traduit en latin par *defunctus: Capella defuncti Pagani, Plexetum defuncti Ansoldi*, la Chapelle-feu-Payen (Yonne), le Plessis-feu-Aussoux (Seine-et-Marne).

S'est-on donné assez de mal! A-t-on fait assez d'efforts pour avoir raison de cette finale *igny!* Et dire que c'est encore là un des méchants tours que devait nous jouer cet affreux *g* celtique, dont je vous ai déjà tant parlé[1]; car, je vous le demande, s'il n'était pas venu se fourrer traîtreusement devant l'*n* de Sabinus pour produire Savi*g*ny, qui jamais aurait été songer à l'*ignis* des Latins. Non, ce n'est pas dans la langue latine qu'il faut aller chercher l'explication de *igny*, c'est dans la langue de nos pères, dans notre vieux gaulois.

Je vous le répète, et je ne saurais trop le répéter, la finale celtique *ec* servait à donner aux noms propres un sens de propriété: de Flavinns on faisait *Flavini-ec*, la propriété de Flavin; de Quintinus, de Latinus, de Sabinus, on faisait *Quintini-ec, Latini-ec, Savini-ec*, et même Quinti*g*niec, Lati*g*niec, Savi*g*niec, si vous voulez prononcer comme on prononçait jadis et comme, à notre insu, nous prononçons nous-mêmes.

Cette finale *ec* était représeutée par les Celtes tantôt par *ac*, tantôt par *auc*, et sous d'autres formes encore. Les Romans, héritiers des Celtes, vinrent à leur tour augmenter les variantes, et *ec* se

1. Relisez, si vous en avez le courage, mes lettres sur Auteuil (Altollus=Altogilus), sur Lovenjoul, sur Sauxillanges, etc.

changea en *é*, en *a*, en *y*, en *ieu*, en *ey*; etc., etc., de telle façon que *Saviniec*, prononcé avec accompagnement de notre *g* habituel, devint Savignac, Savigna, Savigué, Savigny, Savigney, Savignieu, etc., etc.

Je connais en France au moins trente communes qui portent le nom de Savigny ; s'il fallait compter les écarts et les hameaux, ce chiffre serait plus que triplé, et si nous prenions tous les Savigny, sans avoir égard à la variante de la finale, leur nombre s'élèverait peut-être à deux cents. Eh bien, tous ces Savigny, petits ou grands, terminés en *ac* ou en *y*, en *é* ou en *ieu*, en *ies* ou en *ey*, soit au nord, soit au midi, soit au levant, soit au couchant, sont tous invariablement traduits, dans nos plus anciens titres, par *Saviniacum*. Quand nous trouvons dans les pouillés et dans des actes relativement récents la forme latine *Savigneium*, cela veut dire qu'on ne traduisait déjà plus sur le mot gaulois *Saviniec*, mais sur le mot roman *Savigney*, *Savigné*, *Savigny*[1].

Maintenant, comme il ne faut rien avancer sans preuves, je vous donne ici communication des pièces avec un exemple pour chaque finale, bien entendu : autrement je n'en finirais pas.

SAVIGNA (Jura), Pouillé du dioc. de Besançon, *Saviniacum*, Savigneium, Savigney.

SAVIGNAC, ham. de Saint-Affrique (Aveyron). D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, t. II, pr. p. 71. *Saviniacum*.

SAVIGNAT = SAVIGNAC-LES-ÉGLISES (Dordogne)[2]. De Gourgues, *Noms*

1. *Pressagny* (Eure), qui représente le domaine de Priscin (Priscini-ac), est traduit en 730 par *Prisciniacum*, et en 1208 par *Priscigneyum*. A. Le Prévost, Noms de lieux du département de l'Eure, p. 232.

Precigné (Sarthe), qui représente également le domaine de Priscin, est rendu par *Prisciniacum* en 770, et par *Precineyum* en 1201. Cauvin, Géog. du dioc. du Mans, p. 469.

Pressignac (Dordogne), signifiant encore le domaine de Priscin, est nommé *Prisciniacum* au neuvième siècle, et *Pressinhacum* au douzième. De Gourgues, Noms de lieux de la Dordogne, p. 94, 103 et 130.

Pressigny (Haute-Marne), que j'ai trouvé dans des titres du huitième siècle, sous la forme ancienne *Prisciniacum*, est cité au treizième, dans les pouillés du diocèse de Langres, sous celle de *Precigneyum*, et le *Prisciniacensis vicus* de Grégoire de Tours, Grand-Precigny (Indre-et-Loire), est nommé depuis *Priscigneyum*.

2. En Périgord, à la dernière syllabe des noms en *ac* ou *at*, on prononce *a* : Bergerac, *Bedjera* ; Sarlat, *Sarla* ; Savignac ou Savignat, *Savigna*. D'un autre côté, les noms en *ie*, comme Massoulie, Ribeyrie, sont, en patois, *Massola*, *Ribeyra*.


Digitized by Google

de lieux de la Dordogne, p. 94, 100 et 111. *Saviniacum*, Savinhacum, Savinhac.

SAVINHAC = SAVIGNAC-DE-MIREMONT (Dordogne). De Gourgues, *ibid.*, p. 96, 102 et 141. *Saviniacum*, Savinhacum, Savinhac.

SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE (Sarthe). Cauvin, *Géogr. du dioc. de Mans*, p. IV et 499. *Saviniacum*, Savigniacum, Savigneium, Savigneyum, Savigney.

SAVIGNEY = SAVIGNI SUR-BRAYE (Loir-et-Cher). Cauvin, *ibid.*, p. 500. *Saviniacum* super Brigiam, Savigneyum super Brayam.

SAVIGNI = SAVIGNY-SUR-SEILLE (Saône-et-Loire). Courtépée, t. III, p. 453. *Saviniacum*, — Pérard, *Rec. de pièces*, p. 585. Savigney.

SAVIGNIES-LA-POTERIE (Oise), Pouillé du dioc. de Beauvais, *Saviniacum*, Savegnies.

SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE (Yonne). Quantin, *Cart. de l'Yonne*, t. Ier, p. 445. *Saviniacum*. — Pouillés du dioc. d'Autun. Savigneyum, Savigni.

SAVINIE = SAVIGNY (Suisse). *Cart. de N.-D. de Lausanne*, p. 12 et passim. *Saviniacum*, Savinie, Savigny.

SAVIGNEUX (Loire). A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 906, 939. *Saviniacum*, Savigniacum.

SAVIGNIEU = SAVIGNEUX (Ain). *Ibid.*, p. 927. *Saviniacum*, Savigné.

Je n'ai point rencontré la forme SAVIGNAS : elle doit exister et elle répond aux formes *Savignac*, *Savigna*; car, par analogie, on trouve dans le cartulaire de Savigny, Biziat (Ain), représenté par *Bisias* et traduit en latin par Bisiacum; *Bohaz* (Ain) transformé en Bua et traduit par Boacum. Vous verrez aussi, dans l'ouvrage de M. de Gourgues sur les noms de lieux de la Dordogne, que Bouliac, Brenac, Bussac, Limeyrac, sont écrits à des époques diverses, *Bolhas*, *Brenas*, *Bussas*, *Limeyras*, et rendus en latin par Bulhacum, Brenacum, Bussacum, Limeracum[1].

Je ne vous ai point cité non plus les noms de lieux dont la finale est purement latine, comme *Savignan* et *Savinhan*, qui

1. Dans l'Ain, dans la Suisse romande et dans la Savoie, les lettres *x*, *s*, *z*, à la fin des mots, ne se prononcent pas En serait-il de même dans le Midi? A moins pourtant que le *c* de Savignac ne se soit changé en *s*=*ch.*; car, dans l'Aude, Cogincum est devenu *Gougens*, Pezincum *Pezens* (Mahul, Cart. de Carcassonne), et Truliacum représente *Truillas* (Baluze, Cap. Reg., II, 1538). Du reste, cette finale *as* se retrouve sous la traduction latine *acum*, dans Martignas (Gironde), dans Magnas (Gers), dans Quintenas (Ardèche), et Grégoire de Tours représente également par *Marciacum* Marsat (Puy-de-Dôme) et Marsas (Gironde).

répondent à *Savignano* (Italie), à *Saviñan* (Espagne), et à *Sabinanigo*, province d'Huesca; ce dernier rappelant la traduction *Savinianicæ* de Savignargues, parce que, dans ces noms, il n'y a rien de celtique, si ce n'est l'*n* mouillé, qui décèle la prononciation, mais non l'origine. Ils ont été formés sur le nom latin *Savinianus*, et à la manière latine, comme Aubignan d'Albinianus, Pompignan de Pompeianus, Aureilhan d'Aurelianus.

Quant à *Sevigny*, qui ne diffère de Savigny que par le changement de l'*a* du primitif en *e*[1], il subit, dans sa finale, les mêmes transformations que Savigny, et il est ordinairement traduit comme lui par *Saviniacum*.

Reste *Souvigny*, qui est l'homonyme de Souvignargues (Gard); mais ce nom n'a pas de rapport avec Savigny, il ne représente pas le domaine de Sabin; il veut dire le domaine de Silvin. Il prend, dans sa finale, toutes les variantes de Savigny, et on l'a traduit en latin sur sa forme celtique, *Silvini-ec*.

Sauvigny-le-Bois (Yonne), Courtépée, t. IV, p. 22, *Silviniacum;* Souvigny (Allier), H. de Valois, *Not. Gal.*, p. 526, *Silviniacum*; Selvignies ou Selvigny (Nord), pouillé du dioc. de Cambray, *Silviniacum;* Sauvagnac, écart de la Vauxdieu (Haute-Loire), Baluze, *Hist. d'Auv.*, pr. p. 10, *Silviniacum.*

Je ne puis mieux finir cette lettre sur Savigny-sur-Orge qu'en vous transcrivant ce qu'en a dit l'abbé Lebeuf, *Hist. de Paris*, t. XII, p. 64. « L'étymologie de Savigny est la même que celle « de Savignac, Savigné et Savigneu. Tous ces lieux sont dits en « latin *Saviniacum* ou *Sabiniacum*, comme étant fondés ou « ayant appartenu à quelque ancien Romain du nom de *Sabinus* ou *Savinus*. Au moins cette étymologie, fournie par « M. de Valois, est plus certaine que celle que le père de Colonia « a donnée de l'abbaye de Savigny, du diocèse de Lyon, dont il « croit le nom dérivé des sapins, en sorte que Savigny serait « comme qui dirait la sapinière. »

1. Voyez Sevigny (Ardennes), Sevignac (Hautes-Pyrénées), Sevigni (Orne).

SAUXILLANGES (Puy-de-Dôme)[1].

Vous voudriez savoir, Monsieur, comment la petite ville d'Auvergne nommée dans les textes *Celsinianæ*, c'est-à-dire le domaine de Celsinien, et non pas de Celsin, comme le pense H. de Valois, a pu devenir *Sauxillanges*. Je vais tâcher de vous expliquer cette métamorphose, qui est le résultat des changements de *Cel* en *Sau*, de *n* en *l* et de *anæ* en *anges*.

H. de Valois, dans sa Notice des Gaules, p. 142, dit que Celsinianæ a pu produire *Ceu*silanges, *Ceau*silanges, *Sau*silanges ; mais que c'est à tort qu'on l'a écrit *Sou*cilanges. Il se trompe : cette dernière forme est tout aussi bien que les autres dans le génie de la langue romane. Le changement de la syllabe *el* en *au*, *eau*, *eo*, est plus commun, c'est vrai. On le trouve dans *Saint-Ceo*ls (Cher), traduit par *Sanctus Celsus*[2] ; dans *Céaul*mont (Indre), rendu par *Celsus mons*[3] et dans *Ceaul*cé (Orne)[4], représenté au quatrième siècle par *Celsiacus*[5]. Mais le changement

1. Extrait de la Revue archéologique, mai, 1861.

2. Alliot. Pouillé du diocèse de Bourges.

3. *Ibid.*

4. Cauvin. Géogr du dioc. du Mans, p. 122 et 150.

5. Je ne vous parle point du *Celsiniacum*, de la charte de Clovis, parce qu'il nous donne *Sal*signac. Je ne vous parle point non plus de *Sceaux* (Seine), et pourtant un acte de 1112 du cart. de N. D. de Paris, Guérard, t. I, p 387, citant deux

de *el* en *ou* est aussi très fréquent, et dans le vocabulaire hagiographique de l'abbé Chastelain, *Sanctus Celsus* est donné sous la forme de Saint-*Soux* ; *Sanctus Celsinus* sous celle de Saint-*Soucin*. *Sour*cieux et *Sou*cieu (Rhône) sont indiqués dans le Cartulaire de Savigny, l'un par *Celsiacus*, p. 13, l'autre par *Celsihiacus*, p. 363. Puis *Sou*zy-la-Briche (Seine-et-Oise) est nommé *Celsiacus* dans le Polyptyque d'Irminon, t. II, p. 116. Vous pouvez facilement conclure de tous ces exemples que la première syllable de *Ceau*silanges, *Sou*cilanges, *Sau*cilanges, *Sau*xillanges, comme vous voudrez l'appeler, représente bien certainement la première syllable de *Cel*sinianæ.

Maintenant si Celsinianæ, qui aurait dû nous donner Sauxi*n*anges, nous a donné Sauxi*ll*anges, c'est que la lettre *n* a une merveilleuse facilité à se changer en *l*. Voyez pour le mécanisme au moyen duquel s'opère cette permutation ce que dit M. de Chevallet, *Origines de la langue française*, t. II, p. 80. Vous saisirez tout d'abord pourquoi la nasale *N* s'est transformée en la linguale *L* dans Sauxi*ll*anges, et pourquoi *Bononia* est devenu Boulogne, *Panormus* Palerme, et *Castrum Nantonis* Château-Landon.

Reste à vous expliquer par quelle bizarre combinaison la finale *anæ* de Celsinianæ s'est transformée en *anges*.

Nos Gaulois se servaient de la terminaison *ec* = *ac* pour adjectiver les noms d'hommes [1] et en faire des noms de propriétés. Les Gallo-Romains traduisirent cette finale *ac* par *acus*. Ainsi de Celsus on fit Celsi-ac [2], puis *Celsi-acus* (le domaine de Celse) ;

localités *quæ Celsiacus nuncupantur*, et un autre acte de 1263 du même cartulaire, t. II, p 120, parlant de *magnum Celsum*, ne peuvent avoir en vue que notre Sceaux, près Paris

1. Cette finale *ek* est encore aujourd'hui une terminaison adjective dans la langue armoricaine ; de *Bod* (touffe) on fait *Bodek* (touffu) ; de *Karad* (amitié) on fait *Karadek* (aimable). *Ach* est aussi, suivant Ed. Davies (Celt. Res., p. 481), un suffixe irlandais formant avec les substantifs des adjectifs de propriété, et *ach* sert également de suffixe pour former en gaëlique des termes ethniques : *Erionnach*, irlandais ; *Albanach* écossais ; *Sacsanach*, anglais. (Roget de Belloguet, Gloss. Gaul., p. 287. Zeuss Gr. Celt., p. 773.)

2. De Julius on fit Juli-ac = *Juliacum* (Itin.) ; d'Avitus Aviti-ac = *Avitiacum* sive prædium Aviti (Sidon., Epist. 2, 2) ; de Priscus Prisci-ac = *Prisciacum* (Mabill.,

de Celsinus on fit Celsini-ac [1], puis *Celsini-acus* (la propriété de Celsin). Pour Celsinianus, qui était un sous-diminutif purement latin par sa finale, on conserva sa forme adjective latine et on désigna la ville de Celsinien par la Celsinienne [2]. Les noms de lieux de cette dernière forme sont arrivés jusqu'à nous, tantôt avec une désinence romane masculine, comme Orléans (Loiret), Quintillan (Aude), Corneilhan (Hérault); tantôt avec une désinence romane féminine, comme Valentiannes et Marciannes, c'est-à-dire Valenciennes et Marchiennes (Nord); comme Jullianes et Celsinianes, c'est-à-dire Jullianges (Haute-Loire) et Sauxillanges (Puy-de-Dôme).

Je dois vous dire ici que nos ancêtres gaulois avaient un très-grand faible pour le *g;* ils le plaçaient devant la lettre *n* aussitôt qu'ils la rencontraient, et de Colonia ils faisaient *Cologne*, de Montana *Montagne* et de Juliana *Juliagne*. Les Francs, au contraire, en leur qualité de Germains, n'avaient aucune espèce d'aptitude pour le *GN* mouillé, et ils se tiraient d'affaire, quand il fallait prononcer Cologne, Montagne, Juliagne, en faisant entendre quelque chose comme Colon'ge, Montan'ge, Julian'ge, de

Dipl., p. 472); d'Aurelius Aureli-ac = *Aureliacum* (Ib., p. 550); de Childeric Childerici-ac = *Childericiaca villa* (Pardessus, Dipl., t. II, p. 279); de Hulderic Huldrici-ac = *Huldriciaca villa* (Ibid., t. I, p. 85); de Paulus Pauli-ac = *Pauliacum* (Ibid., p. 208); de Flavius Flavi-ac = *Flaviacum* (Ib., t. II. p. 244).

1. De Martinus on fit Martini-ac = *Martiniacensis villa* in qua celebre ferebatur sæpius orasse Martinum (Greg. Turon., De Gl. Conf., c. 8); de Corbo Corboni-ac = *Carboniacus locus*, qui a Corbone viro inclyto dicitur (Act. Mabill., Sæc. IV, 2, p. 241); de Paulinus Paulini-ac = *Pauliniacum* (Mabill., Dipl., p. 572); de Flavinus Flavinl-ac = *Flaviniacum* (H. de Val., Not, p. 196).

2. D'*Albinianus* on a fait Aubignan (Vaucluse) = Albignano (Italie) = Albiñana (Espagne); de *Gallinianus*, Gallignan (Bouches-du-Rhône) = Gallignano (It.); de *Marinianus* ou *Mariniana*, Marignane (Bouch.-du-Rhône) = Marignano et Marignana (It.); de *Octavianus*, Octavion? (Drôme) = Ottobiano (It.); de *Licinianus*, Lezignan (Aude) = Lesignano et Lesignana (It.); de *Carnelianus*, Corneillan (Gers) = Cornillon (Isère) = Cornegliano (It.) = Cornellana (Esp.); de *Pompeianus*, Pompignan (Gard) = Pompeano et Pompejana (It.) = Pompean (Esp.). Ajoutez Taulignan (Drôme) et Serignan (Hérault), pour l'explication desquels M. de Chevallet, dans ses Origines, t. I, p. 24, a été, à tort, je crois, emprunter aux Germains la finale *ham*. Sous la forme féminine, nous avons *Juliana* = Julianges (Haute-Loire) = Giulano et Giulana (It) = Juliana (Esp.); *Marciana* = Marchiennes (Nord) = Marciana (It.); *Ceciliana* = Sechillienne et Chichilianc (Isère), etc., etc.

Digitized by Google

manière que Celsinianæ, qui était devenue pour les uns *Celsiniagnes*, devint *Celsinian'ges*[1] pour les autres.

Cette espèce de transformation, qui parait singulière au premier abord, est très-fréquente dans la langue romane, qui, parlée ou écrite, est un mélange de celte, de latin et de tudesque. Ainsi, au moyen âge, on traduisait sans scrupule les mots latins *veniat*, *teneat*, *donet*, c'est-à-dire qu'il vienne, qu'il tienne, qu'il donne, tantôt par qu'il viegne[2], qu'il tiegne[3], qu'il dogne[4]; tantôt par qu'il venge[5], qu'il tenge[6], qu'il donge[7]. Et encore je ne vous parle pas de la combinaison mixte qui a produit qu'il viengne[8], qu'il tiengne[9], qu'il dongne[10].

Vous le voyez, nous avions deux signes graphiques pour rendre le *n* mouillé latin, ou *gn*, ou *ng*, suivant que nous étions de souche gauloise ou germaine. La différence, qui était peut-être imperceptible dans la prononciation, existait de fait dans l'écriture. Du reste, si vous désirez des preuves certaines de cette double notation, surtout dans la finale des noms de lieux, c'est en Belgique qu'il faut aller les chercher. Les races flamandes et wallones ont dû là trahir leur origine et laisser percer leur accent. En effet, *Odeigne*, près Luxembourg, qui est rendu dans les textes par *Aldaniæ*[11], l'est également par *Oldanges*[12]; le mot latin *Holonia*[13] nous donne *Holonge*[14], aujourd'hui *Hollogne*, et *Gamuniæ*[15] répond à la fois à *Jamonges*[16] et à *Ja-*

1. Il faut convenir que cette finale tudesque, au centre de l'Auvergne, à moins qu'elle n'ait été motivée par la prononciation des propriétaires goths ou francs de la ville Celsiniana, semble contredire ce que je veux prouver. Mais je vous préviens que le *g* même dur n'était pas antipathique aux races méridionales. Car, tandis que nous prononcions veniat, *qu'il viegne*, les Italiens, les Espagnols et les Provençaux prononçaient *che venga*, *que venga*, *quē vengo*, et dans la vieille langue d'Oc, les adjectifs *albenc*, *ferrienc* représentaient les adjectifs italiens *albigno*, *ferrigno*. Voy. Diez, Gram. des Rom. Spr., t. II, p. 282, 306 et 307. Ainsi, auvergnat ou tudesque, *anges* égale toujours *agnes*.

2. Roquefort, *Glos. Rom.*, t. II, p. 679 et 693.

3. *Ibid.*, p. 623. — 4. *Ib.*, t. I, p. 402. — 5. *Ib.*, t. II, p. 697. — 6. *Ib.*, p. 613.

7. *Ib.*, p. 175 au mot *Mes*. — 8. *Ib.*, 697.

9. *Annuaire de l'hist. de France* 1837, p. 156.

10. Roquefort, t. II, p. 563.

11. Pardessus, *Dipl.*, t. II, p. 405.

12. Grandgagnage. *Mém. sur les noms de lieux de la Belgique*, p. 49 et 50.

13. *Ib.*, p. 43 et 156. - 14. *Ib.*, p. 43. — 15. *Ib.*, p. 12. — 16. *Ib.*, 61.

Digitized by Google

moignes. Puis, en revenant par la Lorraine, ne vous étonnez pas de trouver dans les Pouillés de cette province *Albigny* représenté par Albinga; *Hattigny* par Hattinga, car Albigny = Albing = Albange ; Hattigny = Hatting = Hattange.

POUILLY (Côte-d'Or) [1].

Dans le post-scriptum de votre dernière lettre, vous me dites : Donnez-moi, si cela vous est possible, l'étymologie du nom de notre *Pouilly* (Côte-d'Or). De quel Pouilly voulez-vous parler? Est-ce de Pouilly-en-Auxois, *Pauliacus in pago Alsensi* [2] ? est-ce de Pouilly-sur-Vingeanne, *Polliacus in pago Attoariorum* [3] ? de Pouilly-lez-Dijon, *Poliacus in pago Divionensi* [4] ; de Pouilly-sur-Saône, *Polliacus in pago Oscarensi* [5] ; serait-ce enfin de Pouilly-en-Lassois, *Pauliacus in pago Latiscensi* [6], tous dans le département de la Côte-d'Or ? Mais pardon, ce dernier Pouilly a disparu comme une ombre, et depuis plus de cent ans les savants de la Bourgogne et de la Champagne sont à sa recherche. Ce n'est probablement pas sur celui-là que vous venez me demander des renseignements : eh bien, c'est précisément de celui-là que je vais vous parler. La raison de mon choix est bien simple : comme il ne nous est resté de cette localité perdue qu'une traduction latine, c'est-à-dire *Pauliacus*, il me sera permis de supposer sous la traduction toutes les formes françaises du nom de lieu qu'elle représente, et de vous en donner la liste. La voici :

1. Extrait de la Revue archéologique, août, 1861.

2. Courtépée. *Hist. de Bourg.*, édit. in 8°, t. IV, p. 44, *Polliacum, Puliacum, Poileyum, Poilli, Poillé, Pollé.*

3. Garnier. *Chartes Bourg.*, p. 62, *Polliacum.* — Courtépée, t. IV, p. 729, *Pauliacum.*

4. Garnier, *ibid* , p. 66, *Poliacum.*

5. *Ibid.*, p. 71, *Pulliacum.*

6. *Ibid.*, p. 76, *Pauliacum.* — Quantin, *Cart. de l'Yonne*, t. I, p. 22 et 24, *Pauliacum.*

Paillé (Charente-Inférieure) [1]; Pailly (Yonne) [2];
Paulhac (Cantal) [3]; Pauliac (Lot) [4]; Pauliat éc. de Serillac (Corrèze) [5];
Pouillac (Charente-Inférieure) [6];
Polliat (Ain) [7]; Pouillat (Ain) [8]; Pouillay (Sarthe) [9];
Poillé (Sarthe) [10]; Pouillé (Vienne) [11];
Pouilley (Doubs) [12]; Polliez-le-Grand (Suisse) [13];
Pouillieu (Isère) [14]; Pouillieux (Ain) [15];
Poilly (Marne) [16]; Poilly (Yonne) [17]; Pully (Suisse) [18];
Pouilly-lez-Feurs (Loire) [19]; Pouilly-sur-Loire (Nièvre) [20];
Pavilly (Seine-Inférieure) [21]; Püllich (Grand-duché du Bas-Rhin) [22];

Et encore je ne vous parle pas de la finale flamande *ies* de Pollies, ni de la finale languedocienne *argues* de Bouillargues [23].

1. F. de Vaudoré. *Vigueries du Poitou*, p. 72. *Villa Poliacus.*
2. Quantin. *Cart. de l'Yonne*, t. Ier, p. 80. *Falliacum — Pauliacum.*
3. Pouillé du diocèse de Saint-Flour. *Pauliacum.*
4. Deloche. *Cart. de Beaulieu*, p. 73 et 125. *Pauliacum, vicaria Pauliacensis.*
5. *Ibid.*, p. 135. *Paoliacus.*
6. Pouillé du diocèse de Saintes. *Pauliacus.*
7. A. Bernard. *Cart. de Savigny*. Passim. *Poilliacus, Pollia, Poilias.*
8. *Ibid. Polliacum, Poilliacum, Pollia, Pouilla, Polies.*
9. Bilard, *Doc. hist. de la Sarthe*, p. 42 et 43. *Pogliacus.*
10. Mabillon. *Analecta*, p. 243. *Poliacum.*
11. F. de Vaudoré. *Vig. du Poitou*, p. 47. *Poliacus.*
12. Pouillés du diocèse de Besançon. *Pouliacum, Pulleyum, Poilley.*
13. *Doc. de la Soc. d'histoire de la Suisse romande*, t. VI, p. 20. *Pollie.*—T. VII, p. 28. *Pulliacum.*
14. A. Bernard. *Cart. de Savigny. Polliacus, Poilliacus, Paolleu.*
15. *Ibid. Poliacus, Poilliacus, Poilleu, Pollieu, Poylleu.*
16. Guérard. *Polypt. de Saint-Remy de Reims*, p. 13 et 18. *Pavilliacus, Pavilleus.*
17. Quantin. *Rech. sur la géogr. de la cité d'Auxerre*, p. 60 et 78. *Pouliacus, Poilei.*
18. *Doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, t. VI, p. 12, 43, 250. *Pulliacum, Puliacum, Pullie.* — T. VII, p. 25. *Polliacum.*
19. A. Bernard. *Cart. de Savigny. Polliacus, Poilliacus, Pollieu, Poilleu, Poylleu.*
20. Mabillon. *Annal. ord. S. Bened.*, t. Ier, app. p. 694. *Pauliacum.*
21. *Ibid.*, t. Ier, p. 459, *Pauliacum.* — H. de Valois. *Not. Gal.*, p. 441. *Pauliacum.* — Guérard, *Cart. de la Sainte-Trinité de Rouen*, p. 451 et 467. *Pauliacus.*
22. Pouillé du diocèse de Trèves. *Pauliacum.* — Hontheim. *Hist. Trev.*, t. Ier, p. 69, 79 et 393. *Peleche, Polch, Pulicha.*
23. Vous trouverez cette finale *ies*, que j'appelle flamande, dans le département du Nord, à *Illies*, à *Orchies*, à *Moranchies*, etc. La forme *argues* ne se rencontre que

Digitized by Google

Vous n'avez qu'à choisir, entre toutes ces formes, celle qui vous semblera la plus convenable pour désigner notre *Pauliacus in pago Latiscensi ;* vous êtes libre. Pour moi, ce que je puis faire de mieux, c'est de vous indiquer sa position à peu près exacte, sauf à vous donner ensuite l'étymologie de son nom.

Nous avons en Bourgogne une petite rivière qui prend sa source au bourg de *Laignes* (Côte-d'Or) et qui, après avoir passé à *Molesmes*, aux trois Riceys, *Ricey-Haut*, *Ricey-Bas*, *Ricey-Hauterive*, non loin de *Bagneux-la-Fosse* et à *Balnot*, vient se jeter dans la Seine à Polisy, au-dessus de Bar-sur-Seine. Cette rivière se trouvait dans les limites de la contrée que nos ancêtres avaient appelée le Lassois, du nom de son chef-lieu, le château de *Latiscum*, près Vix-Saint-Marcel.

Or vous saurez qu'en 694 [1] une certaine Léotherie donna au monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens un manse patrimonial et une église situés en Lassois, dans les lieux nommés *Ricey* et *Pauliac* (Retiacum sive Pauliacum) ; et qu'en 711 [2] Ingoara, sœur de saint Ebbon, archevêque de Sens, laissa au même monastère de Saint-Pierre des propriétés également dans le Lassois à *Pauliac*, à *Bagneux-la-Fosse* et même à *Ricey*, d'après la chronique de Clarius [3]. Puis nous voyons, vers 1116 [4], que l'abbé de Molesmes achète *Pauliacus* à Milon, fils de Rainard de Montbar, qui s'en était emparé, tandis que l'abbé de Réomes se rendait maître de l'église de *Ricey*. Plaintes de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, mais plaintes inutiles ; car au treizième siècle l'abbé de Molesmes, tranquille possesseur de notre *Pauliacus*, le rangeait, dans le pouillé des dépendances de son abbaye, à côté de *Molismus caput abbatiæ*, sous le titre de *Pauliacus caput parrochiæ* [5].

dans le midi de la France, à *Virargues* (Cantal), à *Baillargues* (Hérault), etc. Le diminutif de la finale *ac* est *aguet*, Paulhac, Paulhaguet; Meyrac, Meyraguet; le diminutif de la finale *argues* est *arguet*, Virarguet (Lot et Garonne), Baillarguet (Hérault). La finale *y* fait son diminutif en *el*, Fleury, Fleuriel; Gauchy, Gauciel; Mery, Meriel; Macy, Maciel; Noisy, Noislel; Pacy, Paciel, etc.

1. Pardessus. *Dipl. et ch.*, t. II, p. 231.

2. *Ibid.*, p. 288.

3. Quantin. *Cart. de l'Yonne*, p. 22 et 24.

4. Roverius. *Hist. monast. S. Joannis Reomaensis*, p. 185 et suiv. — Chifflet. *Genus ill. S. Bernardi*, passim.

5. Pouillé de Molesmes. Coll. Fontette, Bibl. imp., t. 28, f° 160.

Digitized by Google

Vous pouvez facilement conclure de là que *Pauliacus* ne devait pas être très-éloigné de Molesmes, puisque Molesmes était dans la circonscription de cette paroisse.

Quant à l'étymologie de *Pauliacus*, c'est une autre difficulté. Tout à l'heure nous n'avions pas de mots dans le Lassois pour retrouver ce village; à présent il s'en présente deux pour lui donner une origine. Car *Pauliacus* peut tout aussi bien venir du nom propre *Paul*, que du nom commun armoricain *Poull*, qui veut dire fosse, marais.

Les Celtes nos ancêtres avaient un suffixe *ac*, que les Latins ont traduit par *acus*. Ce suffixe *ac* était représenté dans le dialecte cambrique ou gallois par *awc* = *auc*, dans le dialecte armoricain ou bas-breton par *ek*, et dans la langue irlandaise par *ach* ou *ech* [1]. On se servait de cette finale *ac* = *auc* = *ek* = *ach*, toujours dans l'intention d'ajouter un qualificatif à un mot, mais avec des nuances très-différentes, savoir :

1° Ac s'employait pour former un adjectif d'un mot substantif, et de *gonid* (gain) on faisait *gonidek* (gagneur) ; de *korn* (corne), *kornek* (angulaire) [2] ; de *pwl* = *poul* (étang), *pwlauc* (marécageux) [3] ; de *plum* (plume), *plumauc* (emplumé) [4] ; de *marc'h* (cheval), *marchauc* (cavalier) [5] ; de *angheu* (mort), *angheuach* (mortel) [6] ; de *cnocc* (bosse), *cnocach* (bossu) [7] ; de *dead* (fin), *dedenach* (final) [8].

2° Ac servait aussi pour construire ou créer des noms propres, c'est-à-dire qu'on utilisait dans ce but le substantif adjectivé, et que, comme on avait fait de *carat* (amour), *caratauc* (aimable) [9], on faisait ensuite de Caratauc le nom d'homme cité dans Tacite et dans Gruter, sous la variante latine de *Caratacus* ; de *llyghes*

1. Zeuss, *Gr. celt.* p. 18, 20, 83, 110, 112, 772 et suiv.
2. Legonidec. *Dict. fr.-breton*, passim.
3. Zeuss. p. 108. — 4. *Ibid.*, p. 110.
5. *Ibid.*, p. 110. — 6. *Ibid.*, p. 138.
7. *Ibid.*, p. 77 et 776.
8. *Ibid.*, p. 67. Consultez le *Vocabulaire cornique* de Zeuss, p. 1105 et suiv, vous trouverez : *Teith* (famille), *theithiauc* (légitime) ; *galluid* (pouvoir), *galluidoc* (puissant); *tolz* (masse), *talzoch* (épais) ; *choil* (présage), *chuillioc* (augure) ; *scol* (école), *scolheic* (scolaire) ; *gaou* (fausseté), *gouhoc* (menteur), etc., etc.
9. *Ibid.*, p. 96.

(navire), qui donnait *lyggessauc* (naval)[1], on forma le nom propre traduit dans Zeuss par *Classicus*.

3° Ac, conservant toujours sa valeur adjective, servait encore, comme je crois vous l'avoir déjà dit, de finale patronymique et ethnique. On disait *Briannach*, *Donullach*, le descendant de Brian, de Donull[2]; on disait aussi : *Erionnach*, *Albanach*, Irlandais, Écossais[3]; et l'on voit dans l'inscription du temps de Tibère trouvée sous le chœur de Notre-Dame, *Nautæ Parisiaci*, les bateliers parisiens.

4° Ac, ajouté à un nom propre, donnait à ce nom un sens d'appartenance, de propriété. Aussi Zeuss, p. 772, croit que *Turnacum* et *Nemetacum* (Tournay et Arras) ont été composés sur les noms d'hommes *Turnus* et *Nemet*, et d'Anville suppose, *Notice de la Gaule*, p. 112 et 132, que *Avaricum* et *Autricum*, c'est-à-dire Bourges et Chartres, ont tiré leur nom des rivières *Avara* et *Autura* (l'Evre et l'Eure), qui baignent les murs de ces deux villes. Ce qui est certain, c'est que *Brecheniauc* signifiait la ville de Brechenius, aujourd'hui Breknok, au même titre que Pompeiacum et Aureliacum[4] voulaient dire la ville de Pompée, la ville d'Aurèle, et que *Theodberciacum* et *Tiridiciacum* des monnaies mérovingiennes représentaient Theotbertivillare et Theodorici castrum, c'est-à-dire Diettwiller (Haut-Rhin) et Château-Thierry (Aisne)[5].

5° Ac servait enfin à donner aux substantifs un sens de collectivité, et les noms de lieux gaulois traduits en latin par *Ta-*

1. Zeuss, *Gr. cell.*, p. 106.

2. Mone. *Keltische Forschungen*, p. 231.

3. R. de Belloguet. *Gloss. Gaul.*, p. 287.

4. Quelques savants ont cru que *acus* était une finale latine. Non, *ac* est un suffixe gaulois, et il n'y a de latin dans *acus* que la désinence *us*. Quand les Romains nous ont transmis le nom de lieu *Juliacum*, ils l'ont latinisé sur le mot employé par les Celtes ou les Germains, c'est-à-dire sur *Juli-ach* ou *Jul-ich*. Ils auraient fait *Julium* ou *Julianum* d'un nom de lieu de forme latine. Aussi, dans l'Italie ancienne, vous ne trouverez pas une seule localité avec la terminaison *acum*, et dans l'Italie moderne, la finale *ago* ne se rencontre que dans le Nord.

5. *Juviniacum*, proprium quod fuerat Jovini in solo Suessonico, représente identiquement en gaulois ce que veut exprimer en latin *ecclesia Joviniana* ubi vir Jovinus requiescit, c'est-à-dire *Juvigny* (Aisne). Pardessus. *Dipl. et ch.*, t. 1er, p. 87.

Digitized by Google

niacum, *Bussiacum*, *Verniacum*, *Tiliacum*, qui-devaient s'écrire et se prononcer comme aujourd'hui en bas-breton *Tannek*, *Beuzek*, *Gwernek*, *Tillek*, représentaient des endroits abondants en chênes, en buis, en aunes, en tilleuls, et répondaient exactement à nos mots français Chênaie, Buissaie, Aunaie et Tillaie [1].

Il est probable que cette désinence celtique *ac*, qui n'existe plus dans notre langue, doit, avec toutes ses significations différentes, vous paraître fort étrange. Mais vous n'avez qu'à prendre comme point de comparaison la finale française *en*; l'une vous fera facilement comprendre l'autre et vous donnera l'explication naturelle du rôle qu'elles jouent toutes deux. Ainsi en français la finale *en* sert comme servait jadis en gaulois la finale *ac* : 1° comme terminaison adjective : musicien, terrien, diluvien, mitoyen ; 2° comme marque de propriété : Valenciennes, Marchiennes, Louveciennes ; 3° comme signe de parenté ou d'alliance : Bourbonien, Napoléonien ; 4° comme désignation ethnique : Prussien, Alsacien, Autrichien.

La finale *ac* étant connue, il nous reste à savoir ce que signifie le primitif *Paul.* Si Paul désigne le nom propre Paulus, la chose est toute simple, Pauliacus voudra dire : Villa quæ a Paulo aliquo nomen accepisse videtur, comme s'exprime H. de Valois, c'est-à-dire la ville de Paul. Mais si Paul représente le mot qu'on retrouve dans tous les dialectes celtiques avec un sens de terrain bas et enfoncé, d'étang, de marais, Pauliacus devra s'entendre par la ville de l'Étang, la Marécageuse, et c'est précisément cette dernière signification qui, dans bien des cas, me paraît la plus probable.

Zeuss, dans sa Grammaire celtique, p. 108 et 111, nomme, sous deux citations du Mabinogion [2], l'adjectif *pyllauc* (marécageux, palustre) venant du substantif *pull* (fosse, marais), et le

1. Remarquez que cette finale *ac* = *ec*, avec sa signification collective, est la seule qui soit restée dans notre langue ; car, malgré la différence de la prononciation, on sent que *Tillek* répond à Tillaie, comme *veracus* à vrai, *bracca* à braie, *paga* à paye, etc., etc.

2. Charlotte Guest. The Mabinogion from the Llyfr coch o Hergest, and other ancient welsh manuscripts. London. 1849.

Digitized by Google

pluriel *polyon* venant aussi du singulier *pawl*, autre forme de *pull*. Legonidec, dans son Dictionnaire breton-français, nous donne à son tour le mot *poull* avec la signification de mare, de terrain bas et aqueux, et le présente comme identique au mot *poll* des Gaëls écossais [1]. D. Toussaint du Plessis, *Description de la Normandie*, t. II, p. 211, prétend que *bouille* veut dire bourbier, et il ajoute même, p. 267, que les noms de Pouilly et de Pavilly en sont dérivés. Enfin M. Fabi, dans son Dictionnaire géographique de l'Italie, aux articles *Paulo* et *Pavullo*, croit, eu égard à la situation de ces localités, que leur nom vient de Padule, « parola latina dei secoli di mezzo, e che usavasi per indicare un luogo *paludoso* [2]. »

Je n'ai pour appuyer l'explication de Pauliacus par la ville de Paul que l'exemple cité dans la Grammaire celtique de Zeuss, p. 773, et emprunté aux Bollandistes. Mais je puis vous soumettre quelques traductions latines qui semblent bien prouver que Pauliacus signifiait aussi la Marécageuse.

L'église de Neuvy-le-*Pailloux* (Indre) est représentée dans le pouillé du diocèse de Bourges par « ecclesia de Novo-vico *paludoso* [3], » et les noms de Lambert et Jordan de *Puel* [4] sont rendus, dans des pièces du mémoire de M. Grandgagnage, l'un par Lambertus de *Palude*, l'autre par Jordanus de *Lacu* [5]. On voit aussi dans Chapeauville, t. II, p. 44, sous la date de 1099, une localité traduite en latin par *Pollo-mortis*. Butkens la retrouve à *Poillemort*, M. Grandgagnage à *Meeren-Poel*, près Gassoncourt (Belgique), et il explique son nom par *moor*, quasi synonyme de *meer*, signifiant tourbière, et par *poel*, une mare, un étang [6]. Sur ce, je laisse à votre sagacité le soin de découvrir le sens

1. Legonidec cite à propos du mot *poull* cette phrase bretonne: Goloed eo ar vro a *boullou* (couvert est le pays de marécages). *Boullou* est ici pour *poullou*, comme *Boulay* (Mayenne), traduit en 616 par *Pauliacus*, est pour *Poullay*. Cauvin. *Géogr. du dioc. du Mans*, p. 454.

2. Voyez Du Cange, aux mots *Padulectum*, *Padules*, *Patule*.

3. Labbe. Pouillé du diocèse de Bourges, reproduit par Alliot.

4. L'ancien mot flamand *Puel*, *Pule*, qui se dit en flamand moderne *Poel*, est traduit en latin par *Palus*.

5 Grandgagnage. *Mém. sur les noms de lieux de la Belgique*, p. 85.

6. *Ibid.*, p. 106.

Digitized by Google

possible du territoire belge nommé en 680 *Pabula* [1], traduit depuis par *Pabulensis pagus*, et désigué aujourd'hui par *Puelle* et *Pevele*, vous donnant comme point de repère la ville nommée dans les pouillés *Arlesium in Pabula*, et représentée en français dans le département du Nord par Arleux-en-*Pevéle*, ou en *Pallue*, ou en *Palluez*, ou aux *Marais* [2].

En finale si vous voulez avoir l'étymologie probable de votre Pouilly (Côte-d'Or,) examinez attentivement les lieux où il est situé ; si vous trouvez là un terrain enfoncé qui a pu servir de lit à des eaux stagnantes, à une rivière débordée, n'hésitez pas, vous avez affaire à la *Ville du Marais* ; dans le cas contraire faites-en la *Ville de Paul*. Quant à mon Pouilly-en-Lassois, qui avec son église Saint-Pierre était peut-être un des Riceys, il veut dire la Marécageuse, comme *Ricey* = *Riciacum* veut dire la Riveraine.

ÉVIRES (Haute-Savoie) [3].

Évires, canton de Thorens (Haute-Savoie). Voilà un village, hier italien, aujourd'hui français, dont le nom a pour radical un mot celtique avec une finale romane empruntée au latin et prononcée à l'allemande. Je m'explique : *Évires* est pour *Évières* (Aquaria) [4]. *Ève* voulait dire eau en gaulois, et *ières*, que les Germains prononçaient *ires*, est une finale collective romane qui répond à la finale latine *arius*, *aria*, *arium*.

Vous savez que les Burgundes ont été longtemps maîtres de la cité de Genève ; ils ont dû laisser dans ce diocèse des traces de leur langage. Évires en est une preuve. Car, comme les Allemands modernes prononcent *bir* quand nous prononçons *bière*,

1. Pardessus. *Dipl. et ch.*, t. II. p. 187.
2. J. Desnoyers. *Topogr. ecclés.* Annuaire de l'histoire de France, année 1861, p. 297.
3. Extrait de la Revue archéologique, avril, 1862.
4. Mém. de la Société d'histoire de Genève, t. IX, p. 223 et suiv. *Ecclesia de Aquaria.*

Digitized by Google

les Burgundes, leurs ancêtres, ont dû nommer *Écires* la localité que les nôtres avaient nommée *Évières*.

Interrogez les Flamands, qui sont, eux aussi, de race tudesque, ils vous certifieront que je ne me trompe pas et qu'ils appellent *Awirs* une commune de la province de Liége que les *Wallons* nomment *Avières*, et qu'on trouve traduite dans les titres du onzième siècle par *Aquiria* et *Aquaria* [1].

Cette transformation de *ières* en *ires* n'existe pas seulement dans *Awirs* pour *Avières;* vous la rencontrerez très-souvent en Belgique : ainsi *Rahier* est indifféremment nommé Rahirs ou Rahières ; *Mortier* est dit Mortirs ou Mortières, et, en examinant de près la nomenclature des lieux cités dans l'ouvrage de M. Grandgaguage, vous arriverez facilement à reconnaître que :

Ponthier, écart d'Ombret = Ponthières, = Pontyres ;
Sollières = Solires = Solariæ ;
Rosières = Rosirs = Roseriæ ;
Chokier = Chokirs = Calcariæ.

Permettez-moi de vous citer encore *Villers-le-Peuplier*, toujours en Belgique, qui se disait, vers 1207, Vileir-le-Poplir, et de vous rappeler dans notre département du Nord *Romières* ou *Romeries*, *Cattenières* et *Ferrières*, qui s'écrivaient au douzième siècle Romires, Castenirs et Ferrires [2].

Les suffixes latins *arius*, *aria*, pluriel *ariæ*, et les suffixes français *ier*, *ière* et *ières* qui leur correspondent, ont servi dans le langage topographique à former des substantifs qui indiquent le lieu dans lequel on fait ou dans lequel sont réunies les choses représentées par le radical ; ainsi Ferrariæ = *Ferrières*, veut dire l'endroit où l'on forge le fer ; Caprariæ = *Chevrières*, représente la localité où se rassemblent les chèvres, et Humlonariæ = *Homblières* signifie un terrain cultivé en houblon [3].

La finale romane *ières*, traduite par la finale latine *ariæ*, ayant, comme la finale celtique *ac*, des emplois fort différents, il n'est pas inutile, je crois, de vous les faire connaître :

1 Grandgagnage. *Noms de lieux de la Belgique*, p. 89 et 131. *Aquiria, Aquaria.*

2. Cartulaire de l'église de Cambrai. — Mannier. *Noms de lieux du département du Nord*, p. 269, 303, 351.

3. Du Cange, au mot *Humlo*, dans le Polyptyque d'Irminon, *Fumlo.*

Dans les noms de lieux la finale *ières* servait à désigner des localités où se réunissaient certains animaux : ***Achères*** (Apiariæ), les abeilles ; ***Asnières*** (Asinariæ), les ânes ; ***Berchères*** (Bercariæ), les brebis ; ***Colombières*** (Colombariæ), les Colombes ; ***Louvières*** (Lupariæ), les loups ; ***Porchères*** (Porcariæ), les porcs ; ***Vachères*** (Vaccariæ), les vaches, etc.

La finale *ières* indiquait également les lieux abondants en certains produits végétaux, plantes plutôt qu'arbres : ***Avenières*** (Avenariæ), les avoines ; ***Bruyères*** (Brogariæ), les bruyères ; ***Espières*** (Spicariæ), les blés ; ***Favières*** (Fabariæ), les fèves ; ***Fougères*** (Felgariæ), les fougères [1] ; ***Fromentières*** (Frumentariæ), les froments ; ***Jonchères*** (Juncariæ), les joncs ; ***Linières*** (Linariæ), les lins ; ***Rosières*** (Rosariæ), les roseaux ; ***Viminières*** (Viminicræ), les osiers, etc., etc.

La finale *ières*, toujours avec une signification collective, indiquait aussi les lieux où se rencontraient certains minéraux : ***Clapières*** (Clippariæ), les pierres ; ***Molières*** (Moleriæ), les meulières ; ***Queyrières*** (Cadrariæ), les pierres ; ***Sablonières*** (Sablonariæ), les Sables ; ***Marnières*** (Marneriæ), la marne ; ***Saulnières*** (Salinariæ), le sel, etc.

La finale *ières* servait encore à désigner les ateliers ; ***Tuillières*** (Tegulariæ), une tuilerie [2] ; ***Verrières*** (Vedrariæ), une verrerie ; ***Savonnières*** (Saponariæ), une savonnerie ; ***Charbonnières*** (Carboneriæ), une charbonnerie, etc.

Pour les noms collectifs d'arbres, la finale celtique *ec* = *ac*, représentée par la finale française *aie*, a prévalu (Tilek = Tillaie, Gwernek = Vernaie), et c'est par hasard qu'on rencontre la finale *ières* dans *Cognières* (Cotonariæ), les coguassiers ; *Til-*

1. Notez que je ne vous parle point ici des variantes du radical, ni des variantes de la traduction, car pour le seul mot *fougères* j'aurais à vous citer plus de trente noms, comme Falguières, Faugères, Feigères, Feuchères, Feugères, Feugières, Feuquières, Filgères, Flesquières, Flechères, Fluquières, Fulchières, Fouchères, Fogères, Fugères, Fouquières, etc., etc , représentés les uns et les autres par Felcheriæ, Filgeriæ, Filceriæ, Fulgeriæ, Fulcheriæ, et même avec la forme armoricaine par Felkeriac ou Fulkeriac. Ajoutez encore les Felgeries et les Felleries du Nord, les Folgueiras du Midi.

2. La finale *eries* égale la finale *ières* : Bergères = Bergeries ; Vachères = Vacheries, etc.

lières (Tilleriæ), les tilleuls ; *Plombières* (Plumbariæ) les pommiers [1] ; *Rouvières* (Rovariæ), les rouvres ; *Prunières* (Pruneriæ), les pruniers ; *Thennelières* (Tanoclariæ), les chênes [2].

Je ne vous dirai qu'un mot sur la finale *ières* ayant un sens de propriété comme la *Guérinière*, la *Grimodière*, la *Jehanière*, le domaine de Guérin, de Grimod, de Jean ; mais j'appellerai toute votre attention sur la complète analogie qui existe entre la finale celtique *ac* et la finale romane *ières*. Car si deux mots ont un élément commun avec une finale différente par la forme mais identique par le fond, il est évident que ces deux mots ont une même signification, comme le prouvent les exemples suivants :

Tillières = Tilleriæ = Tilietum = Tillek = Tiliacum = Tillaie, un lieu abondant en tilleuls ;

Bussières = Buxeriæ = Buxetum = Beuzek = Buxiacum = Buissaie, un terrain couvert de buis [3] ;

Taisnières = Chesnières = Tasneriæ = Tanetum = Casnetum = Tannek = Taniacum = Thennaic = Chênaie, un bois de chênes.

Il résulte de ces ressemblances que le mot *Évières* traduit par *Aquaria* et le mot *Evoriek* traduit par *Evoriacum* doivent être de la même famille, puisqu'ils ont tous deux une finale collective analogue, et que tous deux ils prennent leur radical dans le mot *Ève* (*aqua*), dont je vais vous donner la longue histoire.

Ève voulait dire eau en gaulois ; ce primitif nous est resté en français dans le substantif *évier*, réservoir, et dans l'adjectif *éveux*, humide [4]. *Ève* se rencontre à chaque page dans les ouvrages de langue romane : Glorieux fleon, glorieuse *ève* [5] ;

1. Voyez Zeuss. *Gram. Celt.*, p. 118. *Plumbus* (plum-bren), pommier? est cité dans le Glossaire cornique entre deux noms d'arbres fruitiers, *pirus* (per-bren), poirier, et *ficus* (fic-bren), figuier.

2. Remarquez que la première *L* de Tanollariæ est remplacée par le C = G gaulois et italien. Cela explique pourquoi on trouve dans l'Itinéraire d'Antonin *Mecleto* pour Melleto, *Teclonno* pour Tellonno, et dans les Visites de l'archevêque de Bourges Simon *Tecleto* pour Telleto

3. Je ne vous donne ici Bussières avec le sens de *buis* que pour le besoin de la cause, car je suis convaincu que presque toujours les mots Bussières, Boissières, Bossières, Bussiacum, Buxetum, etc., veulent dire *bois*.

4. On dit encore aujourd'hui la Mare aux *évées*, forêt de Fontainebleau.

5. Testament de Jean de Meung.

Digitized by Google

Évesques les *èves* bénissent [1] ; Alt à l'*ewe* [2] ; Du côté issi sang et *ère* [3] ; mais c'est surtout dans les noms de lieux que le mot *ève* s'est le plus franchement conservé ; la liste suivante vous en donnera la preuve :

Ève ou Aive (Oise). Pouillé du dioc. de Senlis. *Eva, Aqua.*

Évelle (Côte-d'Or). Gall. chr., t. IV, pr. p. 37. *Evallitiæ.*

Évaux (Creuse). Baraillon. Rech. sur les Cambiovices, p. 32. *Eva-hon, Evahonium.*

Évière, ancien monastère du dioc. d'Angers. Annuaire de l'histoire de France, 1837, p. 73. *Aquaria,*

Ayvaille sur l'Amblève (Belgique). Miræus. Opera dipl., t. I, p. 358. *Aqualia.* — Marrier, Bibl. Cluniac., p. 1717, *Prioratus S. Petri de Aqualia.*

Deux-Évailles (Sarthe). Cauvin. Géogr. du dioc. du Mans, p. 62, *Duæ Avallæ, duæ Aquæ, duæ Aquosæ.*

Évian (Haute-Savoie). Pouillé du dioc. de Genève, doy. d'Allinges, *Ecclesia de Aquiano* [4].

Longeau, écart. N. d'Étain (Meuse). Pardessus, dipl. et ch. t. II, p. 269. *Longawa.*

Longuève, ruisseau qui tombe dans l'Huisne. Cauvin, p. 375, *Longa aqua.*

Bellève, rivière qui se jette dans la Sarthe. *Ibid.*, p. 471. *Pulchra aqua.*

Mégève (Haute-Savoie). Mém. de la Société d'hist. de Genève, t, IX, p. 228 et suiv. *Megeva, media aqua* [5].

Néauphle-le-Vieux ou l'Éveux (Seine-et-Oise). H. de Valois, p. 372. *Nealfa aquosa.*

Je ne vous parlerai pas de *Mèves* (Nièvre) Massava ; de *Genève* (Suisse), Geneva ; de *Glandève* (Basses-Alpes), Glannateva ; de *Renève* (Côte-d'Or), Rioneva ; de *Lodève* (Hérault), Luteva ; de

1. Chanson de Roland. St. 258.

2. Qu'il vienne à l'épreuve de l'eau. Lois de Guillaume, § XVII.

3. Rutebeuf. Voyez Roquefort, au mot *eau*, t. I. p. 419.

4. Voyez le *Dict. topog. d'Italie* de M. Fabi au mot *Evian*, in latino vieno chiamata *Acquianum* che significa continente molte acque ; infatti sia nella città che ne' suoi dintorni, sonvi molte fonti di acque minerali fra cui citeremo la rinomata fonte detta di Anfione.

5. *Mége* répond an mot latin *medius*. Mons medius (Megemont). Mons medius (Montmoyen), Mons medius (Montmegin), Mons medius (Montmedy), Ven-haut, Ven-bas et Ven-Mége sont des écarts d'Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

Amble, Amblef ou *Amblève* (Prusse rhénane) Amblava, car il faudrait alors discuter deux mots au lieu d'un. Mais je vais vous donner le mot *Ève* sous l'orthographe nouvelle de *Ave* et *Ive*.

Une remarque pourtant, avant de commencer ce second catalogue. Vous connaissez l'aptitude des labiales P B V F à permuter entre elles et la tendance du V à se changer en G doux ou J [1]; ne vous étonnez donc point des formes toutes singulières que vont prendre les mots *Ève*, *Ave*, *Ive*, et leurs composés, soit dans le nom français, soit dans la traduction latine.

Aibes (Nord). Mannier. Noms de lieux du dép. du Nord, p. 323. *Ebbes, Haibes, Ayres, Aires, Eves* (Aqua).

L'Aveline-devant-Bruyères (Vosges). D. Calmet. Notice de la Lorraine, t. I, p. 622. *Aquilina*.

Ayvelles (Ardennes). Guérard. Polypt. de S. Remi du Reims, p. 18. *Ariola*.

Augny ou Auvegny (Moselle). D. Calmet, hist. de Lorraine, t. II, pr. col. cccxi. Ecclesia B. Joannis in villa cui vocabulum *Equiniacum* [2].

Aouze jadis Avouze (Vosges). Benoist. Pouillé du dioc. de Toul, doy. de Chatenois. *Aquosa* [3].

Avigneau, com. d'Escamps (Yonne). Quantin. Géogr. de la cité d'Auxerre, p. 27. *Aquinolium*.

Albeuve (Suisse). Cart. de Lausanne, p. 23. *Albavi* p. 38, 172, 181. *Alba aqua* [4].

Morteuve, écart de Saumeray (Eure-et-Loir). Cartulaire de Marmoutiers. Locus qui antiquitus, *Martis-aqua*, novitatis depravatione appellatur *Mortua-aqua*.

Euvy ou Oeuvy (Marne). Pouillé du dioc. de Châlons-sur-Marne, doy. de Vertus. *Ecclesia de Aquatica*. — *Cura de Aquatico*. — Pouillé de l'abbaye de Molesmes, *Ecclesia de Aquatio* [5].

Enencourt-l'Eage (Oise). Titres de l'abbaye de Gomer-Fontaine. *Ennencuria aquosa* [6].

1. V est devenu B, dans curvus, *courbe;* vervex, *brebis*.
V est devenu F, dans brevis, *bref:* novus, *neuf;* vivus, *vif*.
B est devenu P, dans lambere, *laper*.
P est devenu V, dans ripa, *rive;* rapa, *rave;* sapo, *savon*.
V est devenu G, doux, prononcez J, dans levis, *léger;* nivis, *neige*.
2. Li *Auve* est nostre (nostra est *aqua*). Roquefort, t. I, p. 110.
3. Li *Ave* était clere et sene. Roman de la rose.
4. *Euve* = Aqua. Roman du Renard.
5. Voyez Du Cange, aux mots *aquarium*, *aquaria*, *aquatura*, etc.
6. Emplez les pots de *eage* (implete hydrias *aqua*). Roquefort, t. I, p. 419. Il passe l'*age* sans atargier, *Ibid*.

Salmonville-l'Eage ou la-Rivière (Seine-Inf.). Pouillé du dioc. de Rouen. *Eccles. de Salmonvilla-aquatica.*

Ventes d'Eavi, aujourd'hui Grandes-Ventes (Seine-Inf.). D. Toussaints. Descript. de la Normandie, t. I, p. 735. *Ecclesia de Ventis aquaticis seu aquosis*[1].

Je passe à la forme *Ive* représentant le mot eau (*aqua*). Consultez le dictionnaire du patois génevois, vous verrez que cette forme *Ive* est encore existante dans la partie supérieure du canton de Fribourg ; ailleurs, on dit *ava* et on dit *ova* dans la haute Engadine. On trouve aussi dans Roquefort, t. II, p. 747, les mots *Yave* (eau) et *Yavette* (petit ruisseau), qui correspondent évidemment à *Ive* et *Ivette*.

Yveline (forêt d'), ancien nom de la forêt de Rambouillet. Merlet. Dict. des noms de lieux du département d'Eure-et-Loir. *Silva Equalina, Aquilina, Æqualina, Evelina, Acquilina.*

Yvette, ham. de Levy-Saint-Nom (Seine-et-Oise). Lebeuf. Hist. dioc. Par., t. VIII, p. 37 et 39. *Æquata, Equata.* — Cart. de N. D. de Paris. *Iveta, Yveta.*

Iviers (Aisne). Pouillé du dioc. de Laon, doy. de Vervins. *Aquaria.*

Yvoire, sur le lac de Genève (Haute-Savoie). Bischoff et Möller. Wörterbuch der alt, mittleren und neuen Geogr. *Aquaria.*

Yvuy (Nord). Mannier, p. 288. *Ivoriacum, Ivodium, Ivrium, Iwir.*

Yvory, près Salins (Jura). Pouillé du dioc. de Besançon, doy. de Salins. *Yvoriacum, Yvriacum.*

Yvoy-le-Pré (Cher). Pouillé du dioc. de Bourges, Archip. de la chapelle d'Angillon (Dame-Gilon). *Yvoyum*[2].

Yvoy-Carrignan (Ardennes). H. de Valois, p. 189, *Epoissum, Epusum, Eposium, Evosium, Ivosium.*

La Rogive (Suisse). Cart. de Lausanne, p. 48, 340. *Rubea aqua.*

Saint-Pierre-des-Ifs (Eure). A. Leprevost. Dict. de l'Eure. *Aquosa, S. Petrus de Aquosis.*

Les-Ifs-sur-Londinières (Seine-Inf.). D. Toussaints. Descript. de la Normandie, t. I, p. 539. *Ecclesia de Aquosis.*

1. Soit le firmament fait au milieu des *éaves* (*fiat firmamentum in medio aquarum*), Roquefort, t. I, 419. — Deux sangliers étaient en l'*yave*, *ibid.*

2. A propos de cet Yvoi-le-Pré, je vous citerai encore un *Eburiacum, Evoriacum, Ivoriacum, Euvrey, Ewrey*, mentionné dans les chartes de Cluny comme chef-lieu d'un ager comprenant : Azé, Aine, Bruyères, Conflans et Vaux. Cet Evoriacum a disparu derrière le nom de son patron et se dit aujourd'hui Saint-Maurice des Prés (Saône-et-Loire).

Je vous citerai encore les variantes *Ygue* et *Eigue*, mais c'est plutôt pour justifier la traduction latine *Aquaria* d'Évières que pour vous donner nne métamorphose nouvelle du mot celtique Ève, car il est facile de reconnaître que les formes méridionales *ague*, *aigue*, *aique*, *egua*, *eigue* se rapprochent bien davantage du latin *aqua* que du celtique *ève*.

Yguerande (Saône-et-Loire). Courtépée, t. III, p. 116. *Igueranda*, *Grandis aqua*. — Cartulaire de Cluny. *Ewirandis villa*.
Eyguières (Bouches-du-Rhône). Guérard. Cart. de Saint-Victor de Marseille. *Aqueria*, *Aquaria*.
Bellaigues (Suisse), Cart. de Lausanne, p. 19. *Balleuvi*, *Bella aqua*.

Est-ce encore le mot *ève* qu'on trouve en Belgique et au nord de la France sous les variantes *ape*, *epe*, *effe* dans Hannape, Hanneffe, Genape, Geneffe, Jemmapes, Jemeppe? Je n'ose l'affirmer. Cependant M. Forstmann prétend que ces noms sont dérivés du radical *ap* = *eau* = *aqua*, et M. Chotin traduit Genappe par *le ruisseau du marais*. Ce qu'il y a de certain, c'est que Haneffe (Belgique) est représenté dans des pièces du mémoire de M. Grangagnage par *Hanapa*, *Hanapha*, *Hanafa*, formes flamandes latinisées, et par *Hanàvi*, *Hanava*, formes wallonnes. Les Germains ne pouvant prononcer le V, ont dû changer *Ève* en *Effe*, *Ave* en *Ape*.

Si j'ai pris de préférence à *ave* ou *ive* le mot gaulois *ève* pour représenter notre mot français *eau*, c'est que je crois l'avoir reconnu dans tous les pays de langue celtique, depuis le Portugal jusqu'au centre de l'Angleterre, depuis l'Italie et la Suisse jusqu'aux confins de l'Aquitaine, aujourd'hui l'Aguienne qu'on écrit fort mal à propos la Guyenne [1]. Maintenant c'est à votre merveilleuse perspicacité à décider si *Evoriacum*, avec son radical celtique et sa finale collective celtique, n'offre pas précisément le même sens que le mot latin *Aquaria*, que le mot roman *Évières* ou *Évires*.

1. *Evora* (Portugal), Pline, Ebora. *York* (Angleterre), It. Ant. Eboracum; en breton et en saxon, Caer-Ebrauc, Caer-Effroc, Evor-wic, Eoffor wic. *Ivoire* (Haute-Savoie), Aquaria. *Évreux* (Eure), Cæsar, Eborica, etc., etc. Voyez dans Guérard, *Essai*, p. 14. Les variantes de civitas Ebroïcorum (Évreux) sont : civitas Evaticorum et civitas Evaticorum.

CHALONS-SUR-MARNE (Marne).

Je vous remercie du fond de mon cœur, mon cher Monsieur Bardin, pour le bon témoignage de confiance que vous voulez bien me donner en me demandant l'origine des noms de lieux de votre carte des environs de Metz [1]. Vous auriez pu vous adresser dans le pays à plus babile que moi, à plus dévoué j'en doute. Je tâcherai aussi de répondre à vos questions sur notre Géographie du moyen âge, c'est même par là que je vais commencer, car, par une bizarre coïncidence, il y a dans vos *desiderata* deux noms, l'un germain, l'autre gaulois, qui ont précisément la même signification. Vous devez comprendre que je suis trop heureux de trouver l'occasion de faire d'une pierre deux coups pour n'en pas profiter.

1° Qu'est-ce que la *vicaria de Garbaldo in comitatu Augustodunensi*, citée par M. Guérard dans son Essai sur les divisions territoriales de la Gaule, p. 156?

2° Que faut-il penser du rapport que l'on semble établir entre le mot *Launia* d'un vers de Gilles de Paris [2], et le mot *Catalauni* d'Eutrope? Bibliot. de l'école des Chartes, 2e Série, t. Ier, p. 169.

3° Afin de rester dans les limites du programme, quelle peut être la signification des noms *Garbaldus* et *Catalauni?*

Pour la première question, c'est-à-dire pour la *vicaria de Garbaldo*, je vous répondrai que M. Guérard, qui s'occupait d'un immense travail d'ensemble, n'avait guère le loisir de surveiller attentivement les détails et qu'il a pris un nom d'homme pour un nom de lieu. Vicaria de Garbaldo ne signifie pas la vicairie

1. Bardin. Topographie enseignée par des plans-reliefs et des dessins.

2. Gilles de Paris, né en 1162, a laissé sous le titre de *Karolinus* un poëme en cinq chants, on y lit ce vers :

Neustria cui quondam ponebat Launia fines, et une glose en marge explique ainsi *Launia*: fluvius qui et Matrona dicitur, c'est-à-dire la Marne. Puis on suppose qu'il y a un rapport manifeste entre ce mot *Launia* et celui de *Catalauni*, qui est celtique.

Digitized by Google

qui tire son nom de la localité nommée *Garbaud*, mais la vicairie qui dépend du vicaire *Garbaud*.

Voyez Perard, recueil de pièces, p. 24. Le texte de la donation au comte Heccard sous l'année 839, doit être lu ainsi :

« Concedimus fideli nostro Heccardo nomine, res quæ sunt « in pago Augustodunensi, in agro Patriacensi, id est ipsa villa « Patriacus, et in ipso pago, *in vicaria Garbaldo*, villa quæ « dicitur Sinciniacus. » Ce qui signifie : « Nous concédons à Heccard, notre fidèle, des propriétés qui sont situées dans le pays d'Autun, dans le territoire de Perrecy, à Perrecy même; nous lui concédons encore, dans le même pays, dans la vicairie qui dépend de Garbaud, un village nommé Sinciniacus. »

En effet, on retrouve Garbaud avec son titre de vicaire à la page 36 du recueil de Perard, dans une notice de 816, où il signe Girbaudus vicarius, à coté de Blitgarius vicecomes. Il paraît encore comme témoin à la page 33 (Girbaldo) [1]. L'identité du personnage établie, il me reste à vous donner l'étymologie du vocable qui le représente.

Le comte Heccard, le vicomte Blitgard et le vicaire Garbaud cités dans les pièces de Perard, sont des Francs; c'est donc dans la langue germanique que nous devons aller chercher la signification de leurs noms.

Garbaud est composé d'un premier mot tudesque, *wari*, *weri*, *wer*, qui signifie guerre; en bas latin *guerra*, *wera ;* en anglo-saxon, *waer*, *wer ;* en allemand, *werh;* en anglais, *war ;* en suédois, *wœria ;* et d'un second mot également tudesque, *bald*, qui veut dire hardi, gaillard, dispos ; en bas latin, *baldus;* en gothique, *balths ;* en anglo-saxon, *bald* ; en ancien islandais, *baldr ;* en ancien allemand, *bold ;* en anglais, *bold ;* en danois, *balstyrig* ; en hollandais, *baldadig ;* en roman, *bald*, *bault*, *baud*, *baut*. Ainsi pas d'hésitation possible : Garbaud nous représente le sens bien net de hardi au combat, de joyeux à la guerre.

Je passe au mot *Launia*, qui n'a, quoi qu'en dise la glose

1. On voit encore dans Perard, p. 41, sous l'année 933, un Girbaldus descendant de notre Gerbaud, qui donne au prieuré de Perrecy tout ce qu'il possède dans les pays d'Autun, de Châlons et de Mâcon.

Digitized by Google

aucun rapport avec la Marne, notre rivière de Champagne; il est de l'invention dn poëte Gilles, qni l'a fabriqué sur le mot *Catalauni* pour se procurer nn dactyle [1]. Catalauni est un mot celtiqne qui représente la ville de Chalons-snr-Marne, et qui signifie en gaulois ce qne Garbald signifie eu tudesqne, c'est-à-dire joyeux à la gnerre.

Suivant le témoignage de plusienrs auteurs de l'antiquité, le territoire de la Gaule, avant la conquête de César, était partagé entre trois ou quatre cents penples, qui habitaient autant de pays distincts. Chacnn de ces penples avait une ville principale; le chef-lien des Parisii était *Lutetia;* celui des Suessiones, *Noviodunum;* celui des Bituriges, *Avaricum*. Le point de défense des Catalauni était une place sur la Marne, nommée *Durum* (le Fort). Sons la domination romaine, vers le IV[e] siècle, les noms de lienx furent presque généralement remplacés par les noms de peuples. Lntetia devint Parisii (Paris); Noviodunnm, Suessiones (Soissons); Avaricum, Bituriges (Bourges), et le Durum des Chalonnais fut nommé Catalauni.

Le nom de chacnn de ces peuples avait sa raison d'être. Suivant Zeuss, *Parisii* devait signifier les Vaillants [2]; *Suessones* les bien placés [3]; *Bituriges* les rois du monde [4], et *Catalauni* les joyeux au combat. En effet, Catalanni est composé du substantif celtique *Kat* (combat) et de l'adjectif *lawn* (joyeux) [5].

Ponr le substantif *Kat*=*Kad*, consultez Le Gonidec, Dictionnaire breton, vous trouverez *Kadir*, formé de *Kad* et de *tir* (terra), champ de bataille; *Kadour*, composé de *Kad* et de *Our* pour *Gour* (vir), homme de guerre. Voyez dans le Glossaire gaulois de M. Rǒget de Belloguet, p. 136, an mot *Caterva*, la

1. Voyez Alf. Jacobs, *Fleuves et Rivières de la Gaule*, p. 24.
2. Zeuss Gram. Celt. p. 97, *Param*, *paraf*, efficio, unde nomen Parisii, Parisi, efficaces, strenui.
3. *Ibid.*, p. 12, Su-essiones id est bene statuti, locati. Composé de *Su* (bien) *Asseda*, *Eistedd* (être assis). Conférez *Essedum*, *Esseda* (un char gaulois). Voyez encore p. 17, 60, 144.
4. *Ibid.*, p. 14. *Bith* (Mundus)', *Rig* (rex), ita ut significet nomen vetustum *Bituriges* aut semper aut mundi vel late dominantes id est potentes. Yoyez aussi p. 82, 103, 782, 820, 835
5. *Ibid.*, p. 123, 837.

légion gauloise, que Cambden affirme, d'après quelques manuscrits, devoir s'écrire *Caterna;* vous trouverez les mots irlandais *Kath*, bataille; *Katfear*, homme de guerre, et le nom des anciens soldats écossais, dits *Katharn*, les *Kerns* de Macbeth, qui répondent à l'adjectif *Kadarn* de Lepelletier, signifiant martial, courageux.

Analysez aussi le nom des *Caturiges* de César [1], des *Catuslogi* de Pline [2], vous y découvrirez facilement le radical *Cat* (combat), comme vous le reconnaîtrez encore dans le cartulaire de Redon, sous les noms propres *Catbodu* [3], *Catgwethen* [4], *Catwobri* [5], *Catmael* [6], *Catguocaun* [7].

La première partie du mot *Cata-launi* étant reconnue, je dois vous expliquer la seconde. Cela ne sera pas difficile. Le travail est tout fait dans le dictionnaire de Le Gonidec, p. 405, où l'on trouve : *laouen* (joyeux), *laouennoch* (plus joyeux), *laouenna* (le plus joyeux). Consultez aussi Zeuss, p. 123. Il cite les mots bretons, *llawen* (hilaris), *llewenid* (gaudium), *yn-llawen* (libenter), qui sont représentés, dit-il, en vieux gaulois, par *laun* dans les noms de Coblaunum et de Catalauni [8]. Il cite aussi, p. 31, les mots irlandais *liud* (gaudium), *llawdd* (voluptas), *lloddi* (gaudere). Il nous donne même des phrases dans lesquelles cet adjectif *llawen* est employé, comme *llawen uu y vorwyn* (læta fuit puella), p. 213; *llawenach uuwyt i nos honno* (lætior fuit nox hæc), p. 215, et pour nous prouver sans doute que nos ancêtres étaient, comme leurs dignes descendants, au moins aussi sensibles à l'argent qu'à la gloire, il accole ensemble deux noms propres armoricains, *Argant-lowen* et *Cat-lowen*, quorum unus argento alter prœlio gaudentem indicat, p. 124.

C'en est bien assez, je pense, pour vous démontrer que le nom

1. Cath-rig (prœlii rex), Zeuss, p. 6, 25, 44, 82, 782, 820.
2. Cath-Sluag (*pugnæ* agmen id est pugnax), 6, 27, 44, 82, 782.
3. Cat-Bodu (prœlii victor).
4. Cat-Gwaith (prœlii peritus).
5. Cat-Guobri (ad prœlium efficax).
6. Cat-Mael (prœlii puer).
7. Cat-Guocaun (pugnæ gloria), Zeuss, p. 791.
8. Sans compter qu'il oublie les *Segalauni*, dont la capitale était Valence (Drôme), et dont le nom vient probablement de l'irlandais *Seich* (combat), *Seighion* (guerrier),

celtique *Catalauni* a bien évidemment le même sens que le nom germain *Garbald*, et qu'ils signifient tous deux joyeux au combat. Maintenant, si vous voulez vous reporter un instant à la forme primitive de ces mots, vous serez probablement aussi étonné que je l'ai été moi-même, en songeant aux incroyables variations de langage par lesquelles ils ont dû passer pour arriver l'un à *Garibaldi* et l'autre à *Chalons*.

Un mot, je vous prie, avant de clore cette lettre. N'allez pas vous figurer que tous les Chalons de France ont pour moule étymologique ce mot celtique Catalauni; vous seriez dans une grande erreur. Nous n'avons que Chalons-sur-Marne qui ait ce privilége. Les autres Chalons, comme Chalons (Charente-Inférieure), Chalons (Isère), Chalons-sur-Saône, Chalons (Drôme), Chalons-sur-Vesle, Chalons (Mayenne), etc., etc., ont une origine toute différente. Il n'y a rien de rusé comme les noms de lieux pour jeter les gens en fausse route. Ainsi Chalons-sur-Saône (Cabillo), a bien plus de rapport avec Cavaillon (Cabellio), qu'avec Chalons-sur-Marne (Catalauni), et Chalons (Mayenne), nommé dans un texte de 710, Analect. Mabil. 282, Caladunum, signifie tout simplement *Dur-chateau*, *Dur-mont*, composé qu'il est de l'adjectif armoricain *Kalet*, en vieux cambrien *Callet* (Durus, firmus), Zeuss, p. 828, et du substantif *Dun* (Mons, Castellum), ibid., p. 29 et 118 [1].

ROUEN (Seine-Inférieure).

Le nom de Rouen, dans sa représentation celtique, *Rotomag* que les Latins traduisaient par Rotomagus, est composé de deux mots, de *Roto* et de *Mag*.

Mag répondait au mot latin *mansio* et à notre mot français *lieu* [2]. On l'ajoutait indifféremment comme suffixe, soit à un

ce qui nous donnerait une seconde forme celtique de Joyeux au combat. Belloguet, *Gloss. gaulois*, p. 212.

1. Chalonnes (Maine-et-Loire), *Calatonnum*, a la même origine.

2. H. de Valois, Not. gal., p. 477. *Ricomagus* gallicum nomen vetus est, ditem mansionem, significans. *Ricus* enim dives Gallis fuit, ut hodieque Nostris est; *Magus*, mansio.

nom d'homme, soit à un nom de chose. *Cæsaro-magus*, *Augusto-magus*, *Julio-magus* voulaient dire le lieu de César, d'Auguste, de Jules; *Condato-magus*, *Eburo-magus*, *Broco-magus* signifiaient l'endroit du confluent, de la rivière, du maréeage.

Quelques noms de lieux de l'ancienne Gaule celtique ont entièrement perdu ce suffixe *mag;* ainsi *Caturigo-magus*, et *Sermanico-magus* sont aujourd'hui représentés par Chorges et Chermé; mais le plus souvent le mot *mag* a été absorbé par l'extrême rapidité de la prononciation, et Rotomag, traduit d'abord par *Rotomagus*, est devenu Rotom, traduit par *Rotomum*, puis Room et Rouen. *Argento-magus* nous a donné Argenton (Indre)[1]; *Cassino-magus*, Chassenon (Charente); *Icid-magus*, Usson (Loire); *Moso-magus*, Mouzon (Ardennes); *Novio-magus*, Noyon (Oise); *Rico-magus*, Riom (Puy-de-Dôme) et *Torno-magus*, Tournon (Indre-et-Loire). Dans la Gaule belgique, au contraire, l'affixe Mag s'est conservé sous la forme *mat* et *magen: Durno-magus* est resté Dormagen (Prusse-Rhénane); *Marco-magus*, Marmagen (id.); *Novio-magus*, Neumagen (id.); *Rigo-magus*, Reiumagen (id.) ; *Broco-magus*, Brumath (Bas-Rhin).

Ma = *mag* = *magen* est la vraie forme gauloise du mot que les Latins ont traduit par Magus. Il suffit, pour s'en assurer, de lire la savante note de Zeuss, à la page 5 de sa Grammaire. Je vous en donne ici l'analyse.

En gaélique, *mag* signifie champ (campus), *mag lunga*, le champ du navire[2]; *mag Sceithi*, le champ du bouclier[3]. En breton, *mag*, représenté par *maes* = *mages*[4], signifie aussi champ, *y mawr maes*, au grand champ; *digat ma*, le champ séparé.

1. Argentomag = Argentoma = Argentom = Argenton; Noviomag = Novioma = Noviom = Novion = Noyon. Il est possible encore que le mot *magus* qui n'est, en quelque sorte, qu'un affixe, soit disparu, et qu'on ait fait de Ucio, Usson, de Moso, Mouzon, comme nous avons fait raison, nation, légion, maison, des mots latins ratio, natio, legio, mansio. Ce dernier est représenté par *magione* en italien.

2. Zeuss, Gr. Celt., p. 5. Monasterium quod campus navis dicitur, id est *Mag-lunga* (*long*, navis). Boll. Jun., 2, 237.

3. *Ibid.*, Campus quem Scoti vocant *Magh Sceithi*, id est campus Scuti. Boll. Jul., 5, 596. — *Dear-mach*, hoc est campus roborum. Bède, III, 4

4. *Ibid.*, Conf. nomen loci *Magics*, hodie Mays prope Meranum, in vita S. Corbin C. II, 35.

Dans les deux langues, le dérivé *Magen* veut dire lieu (locus), *nach magen* (aliquis locus), *y magen* (in hoc loco) [1].

Déjà Scherzius, dans son Glossaire [2], nous avait laissé entrevoir que *magus* = *magen* [3] était le synonyme du mot celtique *maes*, et qu'il représentait les mots latins *ager*, *campus*. Il cite B. Rhenanus, qui traduit Magus par *domus;* il cite même Pline, qui testatur Magus esse Celtis oppidum[4].

Vous le voyez, pour constater l'identité parfaite de *magus* et de *mansio*, je vous ai fait venir en témoignage tout ce que la science a de plus illustre; mais, je vous l'avoue, j'aime presque autant les arguments que me fournissent mes chers noms de lieux, ils me paraissent tout aussi concluants. Jugez-en vous-même.

Chorges (Hautes-Alpes) est représenté dans la Table Théodosienne par *Caturigomagus*, et il est désigné dans l'Itinéraire de Jérusalem par *mansio Caturigas;*

Ma Mouric (le domaine de Maurice) est traduit en latin, dans le livre de Llandaff, par *Mauricomagus*, et il est expliqué par locus Mauritii [5].

Je n'ai trouvé qu'une seule fois le diminutif de Magus [6], c'est dans les Analecta de Mabillon, p. 243. Il est indiqué là au IV[e] siècle sous la forme de *Magillus*. « *S. Liborius fecit ecclesiam*

1. Zeuss, Gr. Celt, p. 5. *Ma* = *Mag* locum designat: *guaroi ma* (theatrum, id est locus ludendi); *y pebyll ma* (locus figendi tentoria). Voyez p. 860, *Poguis ma* (locus quietis), *aerva* = *aerma* (locus prœlii), *helva* = *helma* (locus venationis).

2. Glossarium germanicum medii ævi, au mot *Magen*.

3. Zeuss suppose, t. I, p. 5, que *Man* égale *Magen*, *secundum regulam mediæ G*. En effet, le *g* jouait un très-grand rôle dans notre langue gauloise. Il était surtout employé pour éviter le choc de deux voyelles. On disait *Argentomagus* quand Grégoire de Tours dit tout simplement *Argentomaus*. On disait aussi *Broil* ou *Brogil* (un petit bois); *Maroil* ou *Marogil* (une petite mare); *Man* ou *Maen* ou *Magen* (un lien). On n'a jamais su retrouver l'emplacement du pagus Bagensonisns des Missies de 853, parce qu'on ignorait l'emploi du *G* gaulois. Si on s'était imaginé de l'intercaler dans le mot *Bainson*, aujourd'hui Port-à-Binson (Marne), de manière à former Baginson, on aurait été bien vite sur la trace du pagus Bagensonisus. Schoepflin, comme nous le voyons dans la note suivante, n'aurait pas eu non plus l'idée de faire une ville de la finale diminutive de Broil = *Brogil*.

4. Schoepflin, Alsatia illustrata, t. I, p. 57, dit: *Mag* vero habitationem et majorem quidem designat, id est, oppidum vel vicum insigniorem, ut *Gil* minorem habitationem denotavit. (Voyez la note ci-dessus).

5. Zeuss. Gr. Celt., p. 96.

6. Conférez pourtant le *Mageto-briga* de César.

de Magitto, » c'est-à-dire saint Liboire établit l'église de Mayet (Sarthe). Or comme *Mayet* est le diminutif du mot roman Mas = Mée = Mées = Meix = Metz, etc., qui représente le mot latin *mansus*[1], nous serons forcés d'admettre que Magus, qui répond déjà à *mansio*, répond encore à *mansus*, et nous comprendrons alors pourquoi Gibaumeix (Meurthe), Gillaumé (Haute-Marne) sout traduits dans les pouillés du diocèse de Toul, l'un par *Gibbo-magus*, l'autre par *Villelmi-magus*, et pourquoi Royaumeix (Meurthe), qui est rendu au XIII[e] siècle par *Regia-mansio*, l'aurait été par *Rigo-magus* à l'époque gallo-romaine[2].

Mille pardons, je vous prie, si je me suis si longuement étendu sur la finale *magus*, mais en étymologie les finales ont une importance extrême. Une fois connues, elles aident beaucoup à l'explication des mots qu'elles accompagnent. Malheureusement elles n'ont guère servi jusqu'à présent pour l'interprétation de Roto-magus, car le sens du radical *rot* = *rod* = *rat* est encore à trouver. Si nous consultons les historiens normands, ce radical nous fera supposer, comme à Farin, que le mot Rouen vient d'un prince nommé *Romus*, comme à Pommeraie et à d'autres qu'il tire son origine du dieu *Roth*, qu'on chantait à la messe de saint Mellon, *extirpato Roth idolo*. Mais D. Toussaints soutiendra le contraire, et nous dira que le nom de la ville de Rouen vient du *Rotbec*, le *rouge* ruisseau qui coule dans son enceinte[3].

Fiez-vous donc aux savants, et que décider en pareille con-

1. Le Mas-d'Azil (Ariége), H. de Valois. Not. Gal. p. 314, *Mansus Azili*.
Le Maix = Meiz = Meix (Côte-d'Or), Courtépée, t. II, p. 453. *Mansus*.
Le Mée près Commissey (Yonne). Quantin. Cart. de l'Yonne, t. I, p. 305. *Mansus*.
Les Mées-en-Saônais (Sarthe). Cauvin. Géogr. du dioc. du Mans, p. 415. *Altare S. Maculi de Manso*.
Le Meix-S.-Epoing (Marne). *Ann. Bened*, t. III, p. 673. *Mansus super fluvium Mogra*.
Metz-Robert (Aube). Pouillé du dioc. de Langres, doyenné de S. Vinemer, *Mansus Roberti*.
Mémillon près S. Maur (Eure-et-Loir). Merlet. Dict. d'Eure-et-Loir, *Mansus Milonis*.
Odomez (Nord). Mannier. Noms de lieux du dép. du Nord. *Audel mansus*.
Chazemais (Allier). Pardessus, Dipl. et Ch., t. II, p. 42. *Casi mansus*.
2. Zeuss, p. 25, 115, 157.
3. D. Toussaints. *Descript. de la Normandie*, t. II, p. 4.

joncture? Je ne vois qu'un moyen, c'est de prendre le chemin de fer et d'aller droit à Pont-de-Ruan, que Grégoire de Tours nomme aussi *Roto-magus*, nous y serons peut-être plus heureux. Si tôt pensé, si tôt fait. Le train part, on roule, j'arrive. Là je demande si on connaît un ruisseau nommé le Rotbec ou la Rogive. Pas le moins du monde. Je hasarde quelques questions sur le dieu Roth. Personne n'en a jamais entendu parler. J'allais perdre tout espoir, lorsqu'on me signale un antiquaire du pays en train de mesurer un camp de César. Je cours à lui comme un chercheur aux abois, et je lui demande sans préliminaire aucun d'où peut venir le nom de sa commune. Voici sa réponse :

Ruan était autrefois sur une grande route gauloise, dont on retrouve la trace à quelques kilomètres d'ici, au Grand-Carroi, et à la Voie ferrée. Une mansio construite sur cette route en a pris le nom et s'est appelée *Roto-magus*, ce qui veut dire en celtique la ville du chemin, signification identique à celle du mot germain latinisé *Stratæ-burgus*, qui représente Strasbourg (Argentoratum)[1].

Qui fut saisi de surprise si ce n'est votre serviteur? Aussi, pour ne pas rester en arrière d'une telle science, je fis apparaître mon dieu Roth qui avait donné son nom à la ville de Rouen. Roth est un dieu topique, me dit-on; ce n'est pas le dieu qui a donné son nom à la ville, c'est la ville qui a donné son nom au dieu. Est-ce que vous croyez par hasard que l'*Ardenne* n'a pas commencé par être une forêt avant d'être une déesse, et que *Borvo* n'a pas été la source bouillonnante des eaux thermales avant de devenir le dieu de ces eaux? Mon compte était réglé; je suis vite rentré consulter mes livres, et je vous engage à voir vous-même le Glossaire gaulois de M. Roget de Belloguet, à la page 211. Il vous dira que *Roto*, *Rod*, *Rut* signifiait gué, passage, chemin, en vieil armoricain; que *rid*, ou *rit*, ou *ryt* signifiait la même chose en cambrien, et que *rod* en irlandais veut dire voie, route, donc Rotomagus, ou si vous aimez mieux Rouen, représente, comme le pense notre antiquaire tourangeau, la ville du Chemin, la ville du Passage.

1. Voyez aussi *Ritu-magus*, Radepont (Eure) sur une voie romaine.

Digitized by Google

MAGNY-SUR-SEILLE (Moselle).

Je crois vous avoir déjà dit qu'on était quelquefois très-embarrassé entre un nom d'homme et un nom de chose, quand il s'agissait de découvrir l'étymologie d'un nom de lieu terminé en *y*. Ainsi l'abbé Lebeuf, dans son *Histoire du Diocèse de Paris*, t. VIII, p. 467, dit en parlant de Magny-les-Hameaux (Seine-et-Oise) : « On trouve en France plus de trente paroisses du nom de *Magny*, outre celles qui s'appellent Magnie et Magnieu, Magnié, Magnac et Magnat. Tous ces lieux ont tiré leur dénomination de leurs possesseurs primitifs, appelés *Magnus*. » D'un autre côté, D. Toussaints Duplessis, dans sa *Description de la Normandie*, t. II, p. 289, suppose que *Magny* est un ancien mot français qui doit signifier *demeure*, *habitation*, et qu'il a été formé de celui de *Maindre*, en latin *Manere*, voulant dire habiter, demeurer [1]. Ces deux auteurs ont tous deux raison : *Magny* peut très-bien vouloir dire le domaine de Magnus, mais ordinairement *Magny* a le sens des mots latins *Mansio* et *Mansionile*, qui répondent à nos mots français manoir et mesnil.

Si vous ouvrez Du Cange au mot de basse latinité *Mansionile*, vous serez étonné de la quantité de variantes qui correspondent à ce mot, comme *Masnillum*, *Magnilium*, *Mangnilium*, etc. [2]. Si vous cherchez dans Roquefort le mot roman *mesnil*, vous trouverez pour le représenter les formes les plus singulières, telles que *Magnie*, *Maisnie*, *Menie*, etc. [3]. Eh bien, toutes les fois que

1. Villas quas à manendo *Manerias* vocamus. Order. Vitalis. — Major mansus *manerium* dicitur, angustum vero *Mesnilum*. Rob. Cenalis. Hierarchia Neustriæ.

2. Du Cange. MANSIONILE, *mansionilis*, *masnilium*, *masnile*, Agri portiuncula cum *mansione*, seu æde, Gallis *maisnil* vel *mesnil*. Voyez aussi les variantes : *mansionale*, *mansinile*, *masiline*, *mesnillum*, *masgnellum*, *mangnile*, *maxnile*, etc., et pour les diminutifs de Mansus, *mansellum*, *manseolum*, *mansile*, etc.

3. Roquefort, MAGNIE, magniée, magnies, maidnée, maignée, maignie, maihnie, mainie, mainié, mainil, maisgnée, maisgnie, maisnée, maisnie, maisnil, manies, megnie, mehenée, meignie, meinée, meisnée, menie, menil, mesgnie, mesnie, mesnil, etc., demeure, habitation, maison.

vous rencontrerez en France un lieu désigné par Magni, Maigné, Manhac, etc., soyez presque certain que le nom de ce lieu répond à une des formes romanes du *Mesnil* de Roquefort, et que, s'il n'est pas simplement latinisé par *Magniacum*, il sera traduit en latin par une des variantes du *Mansionile* de Du Cange.

MAGNY-LA-FOSSE (Aisne). Melleville. Dict. de l'Aisne, t. II, p. 2. *Mansionile in foveâ.*

MAGNY-LAMBERT (Côte-d'Or). Courtépée, t. VI, p. 575, *Villa Manelli-Lamberti.* — D. Plancher. Hist. de Bourgogne, t. I, pr. p. 21. *Altare S. Salvatoris de Mansionile.*

MAGNY-SUR-TILLE (Côte-d'Or). Courtépée, t. II, p. 429. *Mansio, Magnetum, Maneium, Masgnê, Megni.*

Le MAGNY (Indre). Pouillé du dioc. de Bourges, archip. de la Chatre. *Prioratus de Magnilio.*

MAIGNÉ (Sarthe). Cauvin. Géogr. du dioc. du Mans, p. 485. *Mansionilia, Mengniacum.*

MASNY (Nord). Mannier. Noms de lieux du dép. du Nord, p. 194, *Mangnilium, Mangny, Masnil, Many.*

MENUS-LEZ-AUTEUIL, aujourd'hui BOULOGNE (Seine). Marrier. Hist. S. Martini de Campis, p. 329. *Villa ante S. Clodoaldum sita quæ vocatur Mansionillum* [1].

Les MAIGNAUX, près S. Jean d'Estissac (Dordogne). De Gourgues. Noms de lieux de la Dordogne, p. 123. *Maynamentum de Manso.*

MESNIL-LE-ROI (Seine-et-Oise). Guérard, Cart. de S. Pere de Chartres, p. CCCXXV. *Mansio Regis.*

MESNIL-S.-DENYS (Seine et-Oise). Guérard. Cart. de N. D. de Paris. Passim. *Mansionile S. Dyonisii, ecclesia de Mesneio S. Dionisii, Mesnildum, Mesnilium.*

MESNIL-ESNARD (Seine-Inférieure). Deville. Cart. de la S. Trinité de Rouen, p. 443. *Einardi Mansionale.*

MÉNIL-SIMON (Eure-et-Loir). Merlet. Dict. d'Eure-et-Loir. *Mansio Simonis, Maisnilum, Mesnilium, Masnilium.*

MÉNIL-LA-HORGNE (Meuse). Benoist. Pouillé du dioc. de Toul, t. II, p. 335. *Mansile ad Horniam.*

Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) porte, il est vrai, dans des lettres de Fulbert de Chartres, le nom de *Masingiacum* [2], et,

1. Moulin-aux-Rats (le) près Landelles (Eure-et-Loir) est dit *Molinendum de Mesnilio* en 1274; *Molinendum de Mesniliis* en 1300; *Moulin de Meniz* en 1338; *Molinendum des Mesnus* en 1365. Merlet, p. 127.

2. Fulberti Carnot. *epist.* 45, fol. 52.

Digitized by Google

pour se rendre compte de cette traduction, D. Toussaints est obligé de supposer que Masingiacum est là pour Masigniacum; d'où viendrait naturellement Masiguy, et, par contraction, Masgny et Magny [1]. Vous admettez l'explication, mais dans le fond, vous craignez fort, je crois, que ce malencontreux Masingiacum ne nous rejette bien loin de nos types étymologiques *mansio* et *mansionile*. Rassurez-vous; car, par un curieux à propos, il se trouve que Mézangé (Mayenne), qui est rendu tout naïvement, dans une bulle du pape Luce II, en 1144, par *Mezengiacum*, était représenté en 777 par *Mansiones*, et en 573, par *Mansio* [2]. Vous le voyez, malgré sa traduction Masingiacum, Magny-en-Vexin est bien comme tous les autres Magny de la famille des *Mansionile*.

Pour avoir la généalogie complète de cette maison, il faudrait dépouiller et comparer tous les mots de Du Cange et de Roquefort qui en dépendent; et encore j'y mets de la discrétion, car je soupçonne fort que ces *Magny* sont sortis, par quelque tige cachée, des racines de notre vieille langue celtique. En effet, nous avons un mot gaulois que César a trouvé à la fin de quelques noms de lieux, et qu'on a mis depuis à la suite du sien. C'est *magus*, dont on a fait Cæsaro-magus. Ce mot, qui vient de *maen* = *magen* et qui signifie habitation, demeure, n'a-t-il pas aussi quelque droit à la paternité des *Magny*, et ne pourrait-il pas être un peu parent de la *mansio* des Latins [3]? Magny n'est pas seulement traduit par *Mansionile*, il l'est encore par *Magniacum*. Or Magniacum est sans doute la latinisation du mot roman *Magny*; mais qui prouve qu'il ne l'est pas du mot celtique Magen? puisque le territoire de *Megenum*, aujourd'hui Mayen sur la Nette (Prusse-Rhénane), qui était dit pagus Meginensis en 773; pagus Magnensis en 898; pagus Maginisius en 912, est nommé comitatus *Magnacensis* en 926 [4].

Je laisse à plus habile que moi à décider cette difficulté philo-

1. D. Toussaints. *Description de la Normandie*, t. II, p. 290.
2. Cauvin. *Géogr. du dioc. du Mans*, p. 394.
3. Voyez ma lettre sur Rouen.
4. Hontheim. *Hist. Trevirensis*, t. I, p. 69. — Grandgagnage, p. 29.

logique; ce que je puis vous donner comme sûr et très-sûr, c'est que Magniacum, soit qu'il représente Magen, soit qu'il représente la transformation de Mansionile en Masnil ou Magnil, sert à traduire presque tous les Magny de France, et cela nonobstant les variantes de leur terminaison. Ainsi Magnac (Cantal), Magnas (Gers), Magnat (Creuse), Maigné (Sarthe), Magnée (Belgique), Magnet (Allier), Magneux (Loire), Magnieu (Ain), Magni (Eure), Magney (Côte-d'Or), sont tous représentés en latin comme Magny-sur-Seille, par Magniacum ou Magneium.

Si je ne vous ai pas cité Maing (Nord), qui se disait aussi Maheng, Maen, Maagn, et qui se rendait par *Magniacum*, n'allez pas croire qu'il soit étranger aux Magny; du tout. Seulement, son nom est prononcé à la manière flamande. Les Gaulois avaient l'habitude de glisser un *G* devant l'*N*, et de Maen ils faisaient Maegn; les Germains, qui ne pouvaient prononcer ce *G* parasite, le rejettaient à la fin du mot, et de Maigne faisaient Maing. C'est pourquoi nos Lorrains français disent Fouligny et Hattigny, quand les Lorrains allemands disent Fulling et Hatting, et pourquoi aussi, dans le Glossaire hagiologique de Chastelain, vous trouverez Saint Magnus représenté par *Saint Maing* [1]. Je me résume : j'ai un très-grand respect pour le savant abbé Lebeuf, mais, dans la circonstance, je ne saurais lui accorder que quelque rare Magny ayant pris le nom de son propriétaire, la majorité des Magny a reçu le sien du Magus celtique ou de la Mansio des Latins, peut-être de l'un et de l'autre; et ce nom doit signifier domaine, *Manse*, habitation; ou, si vous aimez mieux, *Mesnil*. Car dans D. Calmet, t. III, pr. col. 308, vous trouvez ces deux vers où il est question de Richard-Menil (Meurthe):

En Lorraine prindrent un chalet,
Qu'on appelle *Richair-Maignei*.

1. Dans le midi de la France, par une cause à peu près semblable, on dit Salvaing, Castaing, quand nous dirions Salvagne, Castagne. Voyez ma lettre sur Sauxilanges.

CONFLANS-S^{TE}-HONORINE (Seine-et-Oise).

Conflans, qui veut dire confluent, vient du latin *confluere* (couler ensemble). Ce mot est très-commun en France parmi les noms de lieux; mais il a subi de si singulières transformations qu'il est souvent très-difficile à reconnaître. Permettez-moi de vous donner quelques indications qui vous mettront sur sa trace.

COBLENTZ (Prusse-Rhénane) est cité dans Ammien Marcellin sous son nom purement latin, « apud *Confluentes*, ubi amnis Mosella confunditur Rheno. » — L'Itinéraire, la Table Théodosienne et la Notice de l'Empire le nomment également *Confluentes;* mais, dans l'Anonyme de Ravenne, Coblentz est appelé *Cobulentia*[1]. Il est appelé *Confelentis Castrum* dans un privilége du roi Thierry, de 721 [2], *Cobolence* dans un titre de 840 rapporté par Schannat[3] et *Cophelinci urbs* dans Ditmar de Mersbourg[4].

COBLENZ (Suisse), à l'endroit où l'Aar se jette dans le Rhin, est nommé *Conflentz* dans une donation au monastère de Lorsch ou Laurisheim en 767 [5], et *Confluentia* dans H. de Valois [6].

CONFLANS (Sarthe), sur l'Anille, au confluent du Roulecrotte, est dit en 837 *Confluentium* [7], et à des dates plus récentes, *Escoflans*, *Escouflans*, *Couflans*, *Confleans*.

CONFOLENT, près Beauzac (Haute-Loire), au confluent de la Loire et du Lignon, est appelé *locus Confolentis* en 995 [8].

CONFOLENS (Charente), à la jonction du Gavre et de la Vienne, est traduit par *Confluentes* dans H. de Valois [9].

COMBLAIN-AU-PONT (Belgique), au confluent de l'Ourthe et de l'Amblève, est désigné par le nom de *Comblenz* vers 1048 [10], et par celui de *Comblen* en 1135 [11].

COUBLANC (Haute-Marne), au point de réunion du Saulon et du ruisseau

1. *Anonymi Ravennatis* lib. IV, cap. XXVI, p. 188, édit. Porcheron.
2. Guérard, *Cart. de Saint-Bertin*, p. 48.
3. D'Anville, *Notice de la Gaule*, p, 24.
4. *Ibid.*
5. *Codex Laureshamensis*, t. III, p. 172.
6. *Not. Gall.*, p. 154.
7. Cauvin, *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 275 et 671.
8. *Hist. de Languedoc*, t, II, pr. col. 152.
9. *Not. Gall.*, p. 154.
10. Martenne, *Ampl. coll.*, t. II, col. 89.
11. *Miræus*, t. I, p. 686.

Digitized by Google

de Maatz, souvent cité sous les noms de *Conflant* et *Conrlant*, est traduit, dans un acte de 1120, par *Confluens* [1].

Conflans-en-Jarnisy (Moselle), au confluent de l'Orne et de l'Iron, est représenté par *Confluentes* dans un titre cité par Hontheim [2].

Conflans (Marne), au confluent de la Seine et du ruisseau qui descend de Potangis, est indiqué par le mot *Conflant* dans une bulle d'Alexandre III, de 1165 [3]; par celui de *Coflanz* dans une donation à l'abbaye d'Oye [4], et par *Conflanz* en 1200 [5].

Conflans l'Archevêque (Seine), à l'angle formé par la jonction de la Seine et de la Marne, est traduit par *Confluentia*, *Confluentium*, *Conflentium*, *Conflens* et *Conflans* dans des titres de Saint-Martin-des-Champs [6], et par *Confluentum*, *Conflenz*, *Coflans* et *Coflent* dans le cartulaire de N.-D. de Paris [7].

Je vous citerai encore *Écouflant* (Maine-et-Loire), *Couflans* (Arriége), à la réunion des deux bras du Salat; *Couffoulens* (Aude), à la jonction de l'Aude et du Lanquet, et j'arrive à *Conflans-Sainte-Honorine*.

Conflans-Sainte-Honorine, au confluent de l'Oise et de la Seine, est désigné dans le Cartulaire de N.-D. de Paris par toutes les variantes barbares dont on s'est servi pour représenter le mot latin *confluentes*. Il est nommé *Confluentia*, *Confluentii*, *Confluentum*, *Coflans*, *Coflent*, etc. Nos ancêtres devaient appeler ce lieu *Condate*, et nous en avons presque la preuve dans les légendes fabuleuses dont il a été le théâtre. « Conflans, dit l'abbé Lebeuf, « *Hist. du dioc. de Paris*, t. IV, p. 137, a fait imaginer un roy « *Condat* ou *Candat*, Sarrazin, contre lequel Clovis I[er] se serait « battu en ce lieu. Cette opinion était déjà ancienne au quatorzième siècle, du temps de Charles V, puisque Raoul de Prelles, « l'un de ses conseillers, la débite dans le prologue de sa traduction de la Cité de Dieu.... Un Prémontré de l'abbaye de Joyen-« val mit cette histoire en vers latins et dit en substance qu'il

1. Iterius dominus castri Confluentis. *Recherches sur l'arr. de Langres*, p. 230. — *Gal. Christ.*, t. IV, instr.

2. *Hist. Trevirensis*, t. I, p. 55.

3. *Gal. Christ.*, t. II, instr.

4. D'Arbois, *Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 150.

5. *Ibid.*

6. Marrier, *Hist. S. Martini a campis*, p. 148, 158, 171 et 180. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. V, p. 5.

7. Guérard, *Cart. de N.-D. de Paris*, passim.

Digitized by Google

« y avait sous Clovis, à Conflans, un idolâtre tyran appelé *Con-*
« *flac* qui adorait Mercure. Il appela Clovis en duel, et Clovis en
« devint victorieux. »

Il ne faut pas être sorcier, je pense, pour deviner, derrière le voile de ces fictions, une lutte nationale et religieuse au point stratégique qui domine les vallées de l'Oise et de la Seine, et comprendre que le nom gaulois vaincu (Condate) a été remplacé par le nom romain vainqueur (Confluens).

CONDÉ-SUR-ITON (Eure).

Quand on cherche l'étymologie d'un nom de lieu dans une langue composée d'au moins cinq dialectes, le gaël irlandais et écossais, le gallois, le cornwallien, le bas-breton, divisé lui-même en quatre sous-dialectes, sans compter le vieux gaulois qu'on parlait depuis la Seine jusqu'au Rhin, et le celtique qui s'étendait de France jusqu'en Italie et dans une bonne moitié de la Péninsule ibérique, je vous assure qu'on se sent sur les épaules une lourde charge. Notez encore que les textes manquent, et qu'on est forcé, pour avoir l'explication de certains mots, de prendre un peu par-ci, un peu par-là, de manière à faire, comme Cuvier avec ses ossements fossiles, une espèce de paléontologie comparée.

Condate, qui est la forme gauloise du nom que nous prononçons aujourd'hui *Condé*, se traduirait volontiers en latin par le participe passé des verbes *comire* ou *comitare*, c'est-à-dire par *comitus* ou *comitatus* (allant avec), et répondrait comme sens à notre mot français *confluent*.

Eit, et par euphonie *t'eit*, signifie aller (*ire*) en langue hibernique [1]. *Eat*, *eet*, *et* représentent en armoricain le participe passé allé (*itus*). Le *et* armoricain prend également devant lui une lettre euphonique : *Ne d'it ket* (n'allez pas) [2].

La grammaire de Zeuss nous donne dans tous les dialectes cel-

1. Zeuss, *Gramm. Celt.*, p. 491.
2. Le Gonidec, *Dict. bret.*, p. 101.

Digitized by Google

tiques, de nombreux exemples de ce verbe *eit*. Je suis obligé, pour arriver plus sûrement à l'explication de *Condate*, de vous en citer quelques-uns.

Judas *eth* the omgregy (Judas *ivit* ad se suspendendum), p. 871; *aet* un (*eat* unus), p. 550; pan *aeth* (quando *abiit*), p. 544; et avec le *t* euphonique : ni *t'eit* (ne *eat*), p. 492; fo béesad fir *t'ete* do chath (ad instar viri qui *ivit* ad pugnam), *ibid.*

Puis, comme le verbe latin *ire* prend devant lui la préposition *cum* pour faire *com-ire*, le verbe celtique *eit* s'adjoint également la préposition celtique *con* et forme *con-eit* ou *con-t'eit*, qui répond à *comire* ou *comitare*, ainsi que le prouvent les exemples suivants :

Con-eit [1] (com-it), Zeuss, p. 841; *com-eit* (ad-it), *ibid.; com-t'echt* (con-venientia), p. 492; *com-eithas* = *kyw-eithas* = *cow-ethas* (societas), p. 873; *com-ym-d'eith* = *ked-ym-d'eith* (cum-circum-iens = socius = comes), p. 875.

Il résulte de ces analogies qu'on peut, sans trop de hardiesse, supposer que *Condate* représente le substantif celtique *com-eithas* (societas) syncopé en com'thas et décliné en *condas*, *condatis*, ou bien admettre que *Condate* nous donne le participe passé du verbe celtique *com-eit* = *com-d'eit* (com-ire) et qu'il offre le même sens que les participes passés latins *comitus*, *comitatus*. Ce qui semble donner un certain air de vraisemblance à cette dernière supposition, c'est que les Celtes espagnols, ayant à rendre les substantifs latins *comes* et *comitatus*, soit comte et comté, se sont servis des vieilles formes de leur langue maternelle, et ont dit *conde*, *condado* [2].

1. Le verbe *eit* = *t'eit* se joint également avec les prépositions *do* (ad), *for* (super), *fris* (versus), *rem* (ante), *im* (circum), etc., *do-t'eit* (adit), *for-t'eit* (super-it), *fris-t'eit* (adversus-it = adversatur), *remi-t'aæt* (ante-it), *im-t'heit* (circum-it), etc. (Zeuss, p. 492.)

2. On pourrait encore supposer que Condate est formé du mot Koñ (Coin=Cuneus) et de la finale adjective *de* = *te* = *ate*, produisant *Kon-de* : alors Condate voudrait dire l'angulaire et répondrait à *Cognac* = *Kon-ek* = *Cuneatus*. Mais comment se rendre compte alors du *condatis-cone* de Grégoire de Tours qui, évidemment veut dire *cuneus confluentis ?* Vous trouverez de nombreux exemples de cette finale adjective *ate : briv* (pons), *briv-ate* (pontilis); *dun* (castrum), *dun-ate* (castrensis); *nant* (vallis), *nant-uate* (vallestris); *maes* (campus), *mai-ate* (campestris); *dald* (forum), *dald-de* (forensis); *mul* (mulus), *mul-de* (mulionicus); *dia* (deus), *dia-de*

Digitized by Google

Examinons maintenant la position des lieux qui, dans les auteurs des premiers siècles de notre ère, portent le nom de *Condate*, nous reconnaîtrons qu'ils sont tous au confluent de deux rivières.

CONDATE, capitale des Redones, aujourd'hui *Rennes*, au confluent de l'Ille et de la Vilaine (*Itinéraire d'Antonin*).

CONDATE, *Monistrol-d'Allier* (Haute-Loire), au confluent de l'Ans et de l'Allier, *ibid.*

CONDATE, *Montereau* (Seine-et-Marne), au confluent de l'Yonne et de la Seine, *ibid.*

CONDATE, Condé-sur-Iton (Eure), au confluent de deux bras de l'Iton, *ibid.*

CONDATE, Condat, ancien château, près Libourne (Gironde), au confluent de l'Isle et de la Dordogne (*Ausone*).

D'un autre côté, si nous cherchons sur une carte de France les lieux qui sont au confluent de deux rivières, nous reconnaîtrons qu'ils sont nommés *Condé* pour la plupart, et qu'ils étaient représentés dans les titres du moyen âge par *Condate*.

CANDÉ (Loir-et-Cher), au confluent du Beuvron et du Cosson. — Pouillé du dioc. de Chartres, *Candetum*.

CANDES (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et de la Loire. — Grégoire de Tours, *Condatensis vicus*. — Salmon, *Chron. de Touraine*, p. 71, *Candata* [1].

CONDAL (Saône-et-Loire), au confluent de la Besançon et du Solnan. — Courtepée, t. V, p. 220, *Condate*. —A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 930 et 977, *Conda, Condas*.

CONDAT-SUR-VÉZÈRE (Dordogne), au confluent du Coly et de la Vézère. — De Gourgues. *Noms de lieux de la Dordogne*, p. 113, *Condaco, Condato*.

CONDAT, commune de Stranquels (Lot), au point de jonction d'un ruisseau qui se jette dans la Tourmente.—Deloche, *Cart. de Beaulieu*, passim, *Condatum, Cundatum, Cundadum*.

CONDÉ-SUR-SUIPPE (Aisne), au confluent de la Suippe et de l'Aisne. — Guérard, *Polypt. de Saint-Rémy de Reims*, p. 18, *Condatus*.

(divinus); *doin* (homo), *doin-de* (humanus); *coll* (corylus) *col-te* (colurnus); etc. Voyez Zeuss, *Gramm. Celt.*, p. 20, 26, 29, 40, 67, 81, 472, 763 et suiv.

1 Conférez, en Italie : *Canda* (Vénétie), en Espagne : *Canda* et *Candedo* (Orense), *Candas* et *Candado* (Lugo).

Digitized by Google

Condé-sur-Escaut (Nord), au confluent de la Hayne et de l'Escaut. — Mannier, *Noms des lieux du département du Nord*, p. 209, *Condatum*, *Condete*, *Condeite*.

Condé, aujourd'hui *Malicorne* (Sarthe), au confluent de la Vesane et de la Sarthe. — Cauvin, *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 274, *Conedacus*, *Conadacus*, *Condetum*, *Condeium*.

Condé-sur-Vègre (Seine-et-Oise), au débouché d'un ruisseau qui se jette dans la Vesgre. — D. Bouquet, *Hist.*, t. V, p. 721, *Condatum*.

Condeau (Orne), à la jonction de deux bras de l'Huisne. — Guérard, *Cart. de Saint-Père de Chartres*, p. 198, in villa *Condato* nomine.

Condes (Haute-Marne), au confluent de la Suize et de la Marne. — Guérard, *Polypt. de Saint-Rémy*, p. 30, *Conda* [1].

Contes (Alpes-Maritimes), au point de réunion de deux bras du Pallione. — Fabi, *Dict. d'Italie*, *Comites*, *Compita* [2].

Conty (Somme), au confluent du ruisseau de Poix et de la Seille. — H. de Valois, p. 80, *Conteium*.

Cosne (Nièvre), au confluent du Nohain et de la Loire. — *Itin. d'Ant.*, *Condate*. — Quantin, *Géogr. de la cité d'Auxerre*, p. 30, *Condeda*, *Conada*.

Vous pouvez constater, par la position même du lieu qu'elles représentent, qu'il y a dans toutes ces variantes romanes du mot gaulois *Condate* un sens bien évident de jonction, d'accointance de deux rivières. Ménage pense qu'accointance vient du latin *ad comitare;* on pourrait dire avec autant de raison qu'il vient du gaël irlandais *ad-com-imm-teit* (ad-cum-amb-ire). De ces deux mots, quel est le père ? quel est le fils ? Sont-ils frères ? Mais c'est assez pour *Condé* (comitare). Passons à Quimper (confluere).

QUIMPER (Finistère).

On se sert aujourd'hui en Bretagne, pour rendre l'idée de confluent, d'un mot qui traduit aussi exactement que le nôtre l'expression latine *confluens*, et ce mot est *Quimper*.

1. Voyez, en Italie : *Conda*, au débouché du Castagnaro dans le Tartaro ; en Espagne : *Conde* (Coruña), *Condado* (Orense), *Condes* (Pontevedra).

2. Contes (Alpes-Maritimes) doit représenter le mot latin *Compitum*, c'est-à-dire la réunion de deux routes, plutôt que le mot celtique *Condate*.

Digitized by Google

Bera en armoricain veut dire couler (fluere), di-bera (defluere), in-bera (in-fluere), ad-bera (ad-fluere), kem-bera (confluere). *Ad-ber*, en armoricain, et *at-per* = *aper* = *aber* en cambrien, signifieront donc *adfluxus* ou *ostium* [1], c'est-à-dire embouchure, et le mot romanisé *havre* nous représentera l'embouchure de la Seine, comme *aper Carvan*, traduit dans Zeuss, p. 636, par *influxus Carvani*, comme *aber-Convey* et *aber-Avon* (Angleterre) représentent les estuaires du Carvan, du Convey et de l'Avon [2]. *In-bhir* = *in-ber* = *in-ver* = *yn-fer* se traduira en latin par *influxus*, et nous donnera l'explication du nom d'Inverness, jadis *Inbhirneis*, qui veut dire embouchure du Ness [3], au même titre que Inner-Leithen, Inner-Ourie, Inner-Ugie, signifient bouche du Leithen, de l'Ourie, de l'Ugie. Diver-rill (defluens rivulus) représentera ce ruisseau anglais qui plonge et disparaît sous terre l'espace de plus d'un mille. *Kem-ber* = *gem-ber* = *quim-per* en armoricain, *cym-ber* = *cym-er* = *cim-er* en cambrien, auront pour analogues le mot latin *confluxus*, le mot français *confluent*, et nous donneront le sens des noms de Quimper et de Quimperlé, deux villes du Finistère, dont l'une est au point de réunion de l'Odec et du Steir, et l'autre au débouché de l'Isole dans l'Ellé (ostium Elegii).

COGNAC (Charente).

H. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, p. 155, suppose, à propos de *Cognac* (Charente), que cette ville devait primitivement s'appeler *Condate*, et que Cognac comme Condate signifiait confluent. Il est vrai que Confluent et Condate veulent dire la réunion de deux cours d'eau, mais je crois que Cognac représente tout au plus l'angle terrestre formé par cette réunion, et que ce nom s'appliquerait aussi bien à la pointe d'une colline

1. Voyez Zeuss, p. 169, 870, 877, 1119.

2. Conférez Aber-Benoît, Aber-Ildut, Aber-Wrach (Finistère), qui représentent chacun le débouché d'un ruisseau dans la mer, et remarquez que, par analogie, *aper* signifie encore l'entrée, l'ouverture d'une vallée, di *aper* nant maur (ad *os* vallis magnæ). Zeuss, p. 631.

3. Zeuss, p. 877.

entre deux vallées qu'à la langue de terre dessinée par un confluent.

Cognac est composé du substantif gaulois *koñ* (coin = cuneus) et de la finale adjective *ek* = *ac* [1], donc *koñ-ek* = *cogn-ac* = *cuneatus* veut dire l'angulaire. Consultez le Dictionnaire breton-français de Le Gonidec, vous y trouverez quelques exemples pour appuyer mon interprétation : *E kon ann ti*, au coin de la maison; *ar mean konek*, la pierre angulaire.

Cogny (Rhône), qui représente dans le Lyonnais la même idée que *Cognac* dans le midi, est situé à l'angle d'un petit plateau, et, pour cette raison, nos ancêtres l'avaient nommé *Konek* (l'Angulaire). Ce nom Koñek fut d'abord latinisé en *Cogniacus*, puis traduit vers le treizième siècle par *Cuneus* [2]. Cette dernière traduction, cuneus = cuneatus, nous donne la signification exacte du mot *Cognac* [3].

Les noms de lieux qui viennent de la même origine, c'est-à-dire de Koñ = cuneus (coin), sont, en France : Cogna (Jura), Cognac (Haute-Vienne), Cognan (Nièvre), Cognat (Allier), Cogné (Eure-et-Loir), Cogny (Cher), Coignax (Gers), Coigné (Seine-et-Oise), Coigneux (Somme), Coigny (Manche), Cugnac (Dordogne), Cugney (Haute-Saône), Cugny (Aisne); en Italie : Coneo (Toscane), Conio (Piémont); en Espagne : Cuña (Pontevedra), Cuño (Coruña).

CHANTEUGES (Haute-Loire).

Voilà encore un lieu qui a reçu, comme Cognac, le nom d'encoignure. On aurait pu tout aussi bien l'appeler Conflans, car Chanteuges est assis sur l'angle formé par la réunion de la Déje et de l'Allier. « Cantogilus situs ex una parte super fluvium Halerii, ex altera super rivum Deje [4]. »

1. Voyez ma lettre sur Pouilly (Côte-d'Or), p. 69.
2. A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 218, 360, 917.
3. Voyez Du Cange, aux mots *Cugnus, Cuneus, Cunghus*, et Roquefort, aux mots *Cogne, Coigné, Coignet*, etc.
4. H. Doniol, *Cart. de Brioude*, p. 346.

Kant en armoricain, *cant* en vieux français, veut dire coin ; *canthus* en latin barbare [1] a la même signification. *Canto* en italien, en espagnol, en portugais, représente notre mot angle. On dit en provençal *lou cantoun d'uno taulo*, le coin d'une table ; on dit en languedocien *cap de cantou*, le coin d'une rue.

Les diminutifs de ce radical *cant* sont : *cantillo* en espagnol, *cantel* en provençal, *chanteau* en français. Or ce diminutif cantel ou chanteau était indifféremment représenté chez nos ancêtres du nord par *Chanteil*, *Chanteuil*, *Chantoil*, *Chantogil*, *Chantuil*, et en vieux languedocien par *Cantoiol*, *Cantojol*, *Cantuejol*, *Chanteuges* [2].

On latinisait Chanteuges, au neuvième siècle, par *Cantoiolus*, *Cantoilus*, *Cantogilus*. Mais quand on a voulu traduire ce diminutif d'une manière rigoureuse, on s'est servi des règles de formation du latin, et on a représenté Chanteuges par Cantillum, puis de Cantillum on a fait l'adjectif cantillanicus, de la même façon que les Romains avaient fait de *canto* (chant) *cantilena* (cantilène); c'est pourquoi vous trouverez, dans le cartnlaire de Brioude, Chanteuges représenté dans une même phrase sous sa forme gauloise et sous une forme latine :

Villa Cantogilus, in aice Cantillanico et in vicaria de Cantoiolo.

Ce qui veut tout simplement dire : La ville de Chanteuges, dans le territoire de Chanteuges et dans la vicairie de Chanteuges [3].

1. F. Diez, *Etym Wört.*, p. 85.

2. Valeuil (Dordogne) qui se traduit en latin par *Avalogitus* et qui veut dire *la Valette*, est identiquement le même mot que *Valuejols* (Cantal), qui se traduit également par *Avalogilus*. Voy. de Gourgues, *Noms de lieux de la Dordogne*, p. 143. — Voy. H. Doniol, *Cart. de Brioude*, p. 65. On peut donc sans aucun risque faire les équations suivantes :

Valleille (Loire) = Valojoux (Dordogne) = Vallejuelo (Espagne) = Valeujols (Cantal) = Valeuil (Dordogne);

Verneil (Sarthe), qui veut dire l'*Aunette* = Vernoil (Maine-et-Loire) = Vernenil (Aisne) = Verneujol (Cantal) = Verneuges (Puy-de-Dôme).

Ces deux noms de lieux Valeuil et Verneuil sont ordinairement latinisés. l'un par Valoilus ou Valogilus, l'autre par Vernoilus ou Vernogilns. La lettre *g*, qui joue dans Valogilns et Vernogilus le même rôle qne la lettre *j* dans Valeujols et Verneujol, est purement euphonique. Voyez ma lettre sur Auteuil.

3. Vous trouverez encore la terminaison adjective de basse latinité *anicus* dans Celsns, Celsinns, Celsinianus, *Celsinianicus* ; dans Julius, Julianus, *Julianicus*, etc.,

Digitized by Google

A l'exception de Chantelle (Allier), *Cantilla* ; de Cantin (Nord), *Cawentinum*, et de Chantoing près Clermont (Puy-de-Dôme), *Cantobennum*, je connais peu de localités en France qui puissent tirer leur nom de *cant* (coin). L'Espagne celtique en présente quelques-unes, comme *Canto do Muro* (Coruña), *Cantello* (Lugo), etc., etc.

CHAILLY-LEZ-ENNERY (Moselle).

L'abbé Lebeuf, dans son *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 42, en parlant de *Chaillol* ou *Chaillot* (Seine), dit : « Tout ce que l'on peut conjecturer de ce nom, c'est qu'il sort d'une racine celtique qui est *chal* ou *cal*, et qu'il doit avoir la même origine qu'une infinité de noms de lieux qui commencent en France par *chal* ou *chel*. *Cal*, ajoute-t-il, est expliqué dans un titre du quatorzième siècle par *destructio arborum*, et c'est de là sans doute que vient notre mot *eschallaz* [1]. »

D'un autre côté, M. Grandgagnage, dans son mémoire sur les anciens noms de lieux de la Belgique, p. 128 et 161, s'exprime à peu près en ces termes : On ne peut douter que *seille* ait été un nom appellatif, pour *forêt*. L'abbaye de Haute-Seille, en Lorraine, s'appelait *Alta-Sylva*, et beaucoup de bois dans l'Ardenne portent les noms de Baseille et Haseille, c'est-à-dire basse et haute forêt [2]. Mais d'où vient ce mot seille ? Il ne semble pas que ce puisse être du substantif latin *sylva*, qui a pris en roman les for-

dont on a fait en Auvergne, par suppression de l'*i*, les noms de lieux Sauxillanges (Puy-de-Dôme) et Jullianges (Haute-Loire), comme nous avons fait nous mêmes manche et dimanche de *manica* et de *dies dominicus*.

1. Voyez Du Cange au mot *Cala*.

2. Ajoutez que Sillé-le-Guillaume et Sillé-le-Philippe (Sarthe) sont nommés l'un et l'autre au quatrième siècle dans les *Analecta* de Mabillon, p. 241 et 243, *Silviacus*, et que Sail-sous-Couzan et Sail-en-Donzi (Loire) sont tous deux désignés dans un pouillé du diocèse de Lyon par *Saltus*. Ajoutez encore que la forêt de Belle-Saule, près Courcebeufs (Sarthe), est nommée *Pulchra-Silva* dans la Géogr. du diocèse du Mans, p. 471, et que Veuxaules = Veuchaules(Côte-d'Or) est rendu, dans le cartulaire de Molesmes, par *Vacua-Silva*. Le Page, *Dict. de la Meurthe*, cite Hante-Seille (Alta Silva quod vulgariter der Hoenvorst=Hochforst nominatur), sous les formes *Hate-Salle*, 1273; *Haute-Salve*, 1282; *Haulte-Salle*, 1433.

Digitized by Google

mes *selve*, *seauve*, *sauve*, *seoube*, *seouve*, *soube*, *souve*, etc. Il faut donc recourir à l'ancien cornique *kelli* ou au gaélique *caill*, qui a la même signification que sylva (Zeuss, p. 821 et 1118). Ce primitif expliquerait en même temps plusieurs noms dont il serait fort difficile de se rendre compte. Ainsi, *Seilles*, province de Liége, est représenté au datif par Seyllis = *nemoribus* dans une pièce de 1136, et *Celles* en Hesbaye, écrit aussi *Chayles* et *Chaylhes*, est traduit par Silva dans un titre cité par Mirœus. Cette forme *seille* et *chayle*, incompatible avec les mots latins *sylva* et *cella*, ne peut donc s'expliquer que par la forme celtique *caill* [1].

En combinant ensemble les données de l'abbé Lebeuf et celles de M. Grandgagnage, on arrive à ce résultat que *chailly* et son diminutif *chaillol* sont dérivés du primitif *caill* (forêt) ; que ce primitif, qui s'est changé en *chail* dans les noms de lieux Chaillac, Chaillé, Chailley, Chailly, etc., s'est transformé en *sail* dans les noms de Saillac, Cellieu, Sailly, etc., et que *Chailly* et *Sailly* (Cailliacum) signifient la boissière, tandis que *Chaillol* et *Saillagol* (Cailloilum) signifient le bosquet. En effet, si vous ajoutez au substantif *caill* la finale adjective celtique *ac* [2], vous aurez le mot *caill-ac* qu'on latinisera par *cailliacum*, et qu'on prononcera indifféremment *cailliacum*, *chailliacum* et *sailliacum*. Exemples :

Caillac (Lot). Pouillé du diocèse de Cahors, *Calliacum*.

Cailly (Eure). Le Prevost, *Dict. de l'Eure*, *Calliacum*, *Caillyacum*.

Chalay (Rhône). A. Bernard, *Cart. d'Ainay*, ch. 46, *Callech*.

Chaillac (Indre). Pouillé du dioc. de Bourges, archipr. d'Argenton, *Eccl. de Challiaco*.

Chailley (Yonne). Quantin, *Cart. de l'Yonne*, t. I, p. 260, *territorium de Challiaci* [3].

Chailly-le-Bas (Côte-d'Or). Courtepée, t. VI, p. 118, *Calliacum*, *Challiensis villa*, *Chalex*.

Cheillé (Indre-et-Loire). Pouillé du dioc. de Tours, *Challiacum*.

1. Voyez Perrard, *Rec. de pièces*, p. 28, Villam Jo totam et ex plano bosco usque ad alium boscum *Salam* vocatum ; p. 41, *Sillia* quæ vocatur Cerliacus. — Voyez dans Zeuss. p. 821, les collectifs composés avec le mot *cail* (silva), mirt-chaill (myrtetum), escal-chaill (esculetum), ola-chaill (olivetum).

2. Voyez ma lettre sur Pouilly (Côte-d'Or), p. 69.

3. Voyez dans le même ouvrage, p. 436 et 483. Chalaux = Chaleaux (Nièvre), est représenté par Chaillo = Chaillol, et Chailleuse (Yonne), par Chaillosa.

Digitized by Google

Cheilly (Saône-et-Loire). Pouillés du dioc. d'Autun, archipr. de Couches, *Challiacum, Chaylleyum, Chaailly.*

Sailly-le-Sec (Somme). Guérard, *Polypt. d'Irminon*, t. II, p. 325, 326, 335, *Saliacum.*

Cellieu (Loire). A. Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 903, 965, 992, *Sailliacum, Seilliacum, Seillieu.*

Seillac (Loir-et-Cher). Pouillés du dioc. de Chartres, archipr. de Blois, *Salliacum, Seglaz*[1].

Arrivé là de mes preuves, je m'aperçois que l'abbé Lebeuf, qui m'avait si bien édifié avec l'élément étymologique *chal* du t. III de son *Histoire*, vient au t. X, p. 94, avec une théorie toute nouvelle, culbuter sans précaution son premier système.

« Au treizième siècle, dit-il, *Chilly* (Seine-et-Oise) s'écrivait « *Chailly ;* ce n'est que depuis deux cents ans que l'on a com- « mencé à écrire Chilly, en s'éloignant du latin de plus en plus, « car, quoique les titres les plus anciens rendent le nom de ce « village par *Cailliacum, Chailliacum*, je ne crois pas qu'on « puisse s'en tenir à ce latin, qui semble n'être formé que sur le « français. Il est plus sûr de remonter au nom des premiers pos- « sesseurs romains de ce lieu, qui auront été d'une famille dite « *Calidia* ou *Callidia ;* ou bien de celle qui se nommait *Catulia* « ou *Catilia*. En sorte que, selon ce principe, le nom latin de « Chailly, dans sa première pureté, aurait été *Cadilliacum* ou bien « *Catulliacum*. »

C'est-à-dire que Chailly serait une contraction romane de *Catulliacum*, comme Donzy (Nièvre) l'est de *Domitiacum ;* Rilly (Ardennes), de *Reguliacum ;* Jeugny (Aube), de *Joviniacum ;* Fly (Oise), de *Flaviacum ;* Pagny (Meurthe), de *Paterniacum ;* Sevry (Cher), de *Severiacum ;* Orly (Seine), de *Aureliacum*.

Je crois que l'abbé Lebeuf aurait bien vite abandonné son Catullius s'il avait pu reconnaître, comme je vous ai mis à même de le faire, que toujours Chailly et ses analogues sont représentés en latin par *Cailliacum*, jamais par *Catuliacum*, et s'il s'était demandé une seconde fois d'où pouvait venir le diminutif *Chailloel* que nous retrouvons dans les noms suivants :

1. Dans Seglaz G remplace L mouillée, *Seglaz* est pour *Sellaz*, comme *Broglio* pour *Brollio*.

Digitized by Google

Chaillol ou Chaillot (Seine). Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. III, p. 42, *Cailoilum*, *Chaloel*, *Chailluyau*, *Chailleau*.

Caillouel (Aisne). Melleville, *Dict. de l'Aisne*, *Cailloel*, *Calloelum*, *Callouellum*.

Callouet (Eure). Le Prevost, *Dict. de l'Eure*, p. 66, *Caillouelum*, *Caillouetum*.

Chaillouet (Le), commune de la Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir). Guérard, *Cart. de Saint-Père*, p. 152 et 443, *Calloel*, *Challoel*.

La finale diminutive gauloise *oil* = *euil*, latinisée par *oilus* = *ogilus*, s'ajoutait aux noms communs, très-rarement aux noms propres. Nous avons bien *Fargeuil* qui nous est venu tout fait du latin *Ferreolus*, mais il n'est pas possible qu'on ait été chercher *Caillouel* dans une combinaison quelconque de Catullius. *Caillouel* est donc un diminutif celtique qui a pour élément le mot *caill* (silva), comme Bucheuil a le mot *busch* (bois) [1], comme Choisel a le mot *coet* (forêt) [2], et *Cailloel* signifiera le bosquet, par la même raison que *Caill-ek* veut dire la boissière. Aussi, sans avoir jamais vu votre *Chailly* près Ennery, je puis vous assurer que cette localité, située sur un plateau, a dû recevoir son nom des bois qui l'environnaient. On a pu faire des coupes, des essarts autour d'elle; mais il doit rester des vestiges de forêts dans son voisinage.

1. Le mot français *bois*, en allemand *busch*, en italien *bosco*, en espagnol et en portugais *bosque*, en provençal *bosc*, en roman *bos*, *boc*, *boisc*, *bosche*, *bosc*, *bou*, *busche*, en bas latin *boscus*, *buscus*, était commun aux langues celtique et germanique. Le diminutif du mot bois (busquetus) est représenté dans les noms de lieux par : Boisseuil (Haute-Vienne), *Buxoilum*; Boisseulh (Dordogne), *Buxolium*, *Boissolium*, *Boischuel*; Boisseuges (Haute-Loire), *Buxogilum*; Bucheuil (Haute-Vienne), *Buxolium*; Busseol (Puy-de-Dôme), *Buxoilum*; Busseuil (Saône-et-Loire), *Buxolium*; Buxeuil (Aube), *Buxoilum*.

2. *Cuit* en cornique, *coed* en cambrien, *koat* ou *koad* en armoricain, signifie bois (silva). Ce radical nous a donné : Choisy (Oise), *Cauciacum*; Cuise (Oise), *Cuisia*, *Cotia*, *Cautiacum*; Cuisy (Aisne), *Cuisiacum*, *Cuisia*; Cuisiat (Ain), *Cuisiacum*; Coetmaloen (Côtes-du-Nord), *Silva Melonis*. Les diminutifs de *Coet* se décèlent dans Choiseau (Côte-d'Or), Choisel (Seine-et-Marne), Choiseul (Haute-Marne), Cuiseaux (Saône-et-Loire), etc. Voyez pour *coet* (silva), Zeuss, p. 630, trui ir *coit* (per silvam); p. 631, yr *koet* (ad silvam); ib., pou tre *coet* (pagus trans silvam); p. 636, rit ar i frut in ir *coit* maur (vadum super fluvium in silva magna), etc.

Digitized by Google

METZ et ses environs (Moselle).

Placez-vous en imagination sur la butte de Charles-Quint, près Metz, et regardez autour de vous, vous verrez une cinquantaine de villages dont les noms, si variés de forme et de finale, vous offrent tout ouvert le livre du temps. Remarquez d'abord ces localités dont le vocable rappelle l'époque celtique, Metz en tête, l'ancien *Divo-durum* (le divin fort), la place centrale des lanceurs de matras (*Medio-Matricorum* [1]).

Noveant, la ville des prés, qui se disait indifféremment Noyant, Nogent, Nohant, et qu'on traduisait en latin par Novientum et même par Novigentum, quand, pour éviter le choc de deux voyelles, on plaçait entre elles un *g* euphonique; *Gorze* le Gouffre, le réservoir, qui a, comme son homonyme *Gourzon* (Haute-

1. Le nom de lieu français *Metz* et son ancienne représentation, soit *Medio*, soit *Mettis*, répondent exactement au mot gaulois *maes* = *magen* = *magus*, et aux mots latins *mansus* et *mansio*. Voyez la lettre sur Rouen et comparez entre eux les noms suivants :

Mas-Cabardès (Aude), *Mansus Cabaretensis*. H. de Valois, *Not.*, p. 314.

Morialmé ou Moriamez (Belgique), *Maurelli Mansus*. *Ib.*, p. 315.

Le Mée (Eure-et-Loir), représenté à diverses époques par Mes, Mez, Méez, Méetz et traduit par *Mansus*. Merlet, *Dict. d'Eure-et-Loir*.

Le Meix-Tiercelin (Marne), *Mansus Thieselini*, Camuzat, folio 178.

Gometz (Seine-et-Oise), nommé anciennement Gumet, Gomet, Gomed, et rendu en 697 par *Galdono mansus*. Mabillon, *Ann. Ben.*, t. I, p. 704.

Mézidon (Calvados), *Uldonis mansus*. Deville, *Cart. de la Sainte-Trin. de Rouen*, p. 426 (Guérard).

Réome ou Réomé (Côte-d'Or), dit en latin *Reomaus* = *Reomagus* = *Reomatis* = *Rivi mansus?* Voyez aussi Metz-le-Comte (Nièvre), *Mansus comitis;* Metz-en-Couture (Calvados), *Mansus in cultura;* voyez encore Aubrometz, Beaumetz, Brumetz, Galametz, Jolimetz, Odometz, dans la composition desquels entre le mot gaulois représenté en latin par *mansus* et *mansio*.

Matrici vient-il de *Materis*, dans Cicéron (ad Her. IV, 32), arme particulière des Gaulois transalpins; de *Matarus*, dans Tite-Live, VII, 24, arme de jet; de *Matara*, dans César, I, 26 (telum vel missile gallicum), et voudrait-il dire les *lanciers*, les *archers?* On trouve dans les Mabinogion, II, 212, *Medyr vab Methredyd auetrei* (Jaculans filius Jaculatoris qui jaculatur); voy. Zeuss, p. 97. — Roget de Belloguet, *Gloss. gaul.*, p. 147.

Marne), un si bel aqueduc; *Coin*, qui signifie l'angulaire et est placé à la pointe d'une colline comme *Condate* l'est au confluent de deux rivières; *Dan* ou *Din*, qui rappelle le *tun* armoricain, le *din* cambrique, le *dun* irlandais, voulant dire montagne et château, et qu'on traduisait en latin par *dunum*; *Beux* qu'on rendrait volontiers par boissière, et qui nous donnerait une nouvelle variante de notre mot *bois; Chazelles*, soit *Casalia, quæ in Gallico villæ dicuntur*[1]; *Gravelotte*, la Sablonneuse; *Marly*, la Marécageuse; *Woippi*, la Guespière, etc.

A côté de ces localités celtiques, des noms latins apparaissent: on devine la conquête romaine. C'est Ars-sur-Moselle, *Arx*; Chatel-Saint-Germain, *Castellum;* les Étangs, *Stagna;* Lemud, *Mutatio;* Sablon, *Sabulum;* Vaux, *Valles.* D'autres annoncent le moyen âge: la langue romane se laisse reconnaître; elle nous donne Courcelles, *Curticellæ;* Moutiers, *Monasterium;* Moulins-lez-Metz, *Molinenda;* Pont-à-Chaussy, *Pons Calceiæ;* Voisage, *Wasaticum;* Magny, *Mansionile;* Maizery, *Maceriæ;* puis arrivent quelques appellations toutes modernes. Mais revenons à nos noms de lieux celtiques.

Nos ancêtres avaient un suffixe *ac* = *ec*[2], qu'ils ajoutaient au substantif pour en faire un nom de lieu, à peu près comme nous avons fait nous-mêmes de plâtre la plâtrière, de frêne la frêneuse, de chêne la chênaie; mais cette finale gauloise *ac* répétée depuis deux mille ans par plus de cent générations successives, a pris dans nos trente-deux provinces les formes les plus variées et les plus étranges; c'est-à-dire que *ac* est aujourd'hui représenté en France par *as*, *at*, *é*, *ey*, *ez*, *ies*, *eu*, *ieu*, *y*, etc., etc. Les Lorrains ont adopté les finales *ey* et *y;* ils prononcent Chailly le mot celtique *Caill-ek*, qui répond à notre mot boissière, et ils disent Verny au lieu de *Gwernek*, qui signifie l'aunaie. Cherchons donc dans notre horizon messin les noms de lieux terminés en *y*. A l'aide de la finale, nous parviendrons peut être à découvrir le sens caché du mot qu'elles accompagnent.

1. Voyez Du Cange au mot *casale*.
2. Voyez la lettre sur Pouilly (Côte-d'Or), p. 69.

Digitized by Google

AUGNY ou AUVIGNY, formé du radical celtique *ave* (eau) qu'on prononce en patois lorrain *owe* [1], nous donne *aven-ek* (l'Aqueuse), qui est représenté en latin par *Aveniacum* et traduit par *Equiniacum* dans Meurisse, *Hist. des év. de Metz*, p. 363.

BORNY répond probablement à Born-ek, qui vient de l'armoricain *Bonn*, signifiant la borne, la limite. Nous avons encore *Bonn* équivalant à ruisselet (gutta).

CHAILLY (caill-ek) veut dire forestière, puisque *kelli* en vieux cornique et *caill* en gaëlique sont traduits par *silva* dans Zeuss, p. 821 et 1118 [2].

COINCY signifie l'encoignure s'il dérive du radical armoricain koñ (coin). Il peut s'interpréter encore par l'habitation de *Conscius* ou de *Coscius* s'il vient d'un nom d'homme. *Coincy* (Aisne) est représenté dans les titres par *Conciacum*, *Consciacum*, *Cossiacum*.

CORNY, qu'on retrouve dans *Corny* (Eure), dans *Cornac* (Lot), dans *Cornas* (Ardèche), dans *Cornay* (Ardennes), et dans *Corné* (Gers), vient peut-être du mot gaulois *korn* (angle), ou de corne = corme (cornouiller).

NOUILLY ou NOVILLY indique un diminutif des mots *now* en gaulois, *noa* et *noda* en bas latin, *noue* en roman, *noffe* en lorrain, et peut s'expliquer par la *Prairiale*. On trouve en France un grand nombre de noms de lieux qui tirent leur origine de ce radical *now*, comme Neuillac (Charente-Inf.), Neuillay (Indre), Neuillé (Indre-et-Loire), Noaillac (Corrèze), Noailly (Loire), Noalhac (Lozère), Noalhat (Puy-de-Dôme), Nouilhas (Haute-Vienne), Nuillé (Sarthe), Nully (Haute-Marne) [3].

SILLY pourrait répondre à un nom propre latin, et *Silliacum* signifier la demeure de *Silius*, mais *Sillé* (Sarthe) et *Sauvoy* (Meuse), étant tous deux traduits par Silviacum, il est probable que Silly représente notre mot français la Boissière, et qu'il est de la famille dont est sorti Haute-Seille (Meurthe), Alta-Silva.

Je crois avoir à peu près prouvé dans ma lettre sur Pouilly (Côte-d'Or) que le suffixe celtique *ac*=*ec* donnait aux noms propres un sens de propriété, puisque de Flavius on avait fait *Flavi-ac* (la maison de Flavius) et d'Albinus *Albini-ac* (le domaine d'Albin). Il vous sera donc facile de reconnaître que *Ancy*, *Charly*, *Fleury*, *Jouy*, *Lessy*, *Lorry*, *Mercy*, *Mussy*, *Orly*,

1. Belleau, canton de Nomeny (Meurthe), est dit *Bella aqua* (1047), *Belle auwe* (1278), *Beille yawe* (1334).

2. Voyez ma lettre sur Chailly, p. 106.

3. Nouaillé (Vienne) est traduit par *Nobiliacum*; Saint-Vaast d'Arras (Pas-de-Calais) est également représenté par *Nobiliacum;* mais je ne vois que Saint Léonard-le-Noblat (Haute-Vienne), *Nobiliacum*, qui puisse avec probabilité tirer son nom de quelque Romain appelé *Nobilis*.

Thury, *Serry*, qu'on latinisait par Anciacum, Carliacum, Floriacum, Joviacum, Lætiacum, Lauriacum, Marciacum, Mutiacum, Aureliacum, Tauriacum, Seriacum, doivent représenter la propriété d'Ancus, de Carl, de Florus, de Jovius, de Lætus, de Laurius, de Marcus, de Mutius, d'Aurelius, de Taurius, de Serius, comme *Aubigny*, *Flavigny*, *Frontigny*, *Jaulny*, *Loupigny*, *Montigny*, *Servigny*, représentent la propriété d'Albinus, de Flavinus, de Frontinus, de Gallinus, de Lupinus, de Montanus, de Silvinus, et *Batilly*, *Marsilly*, *Remilly*, celle de Batillus, de Marcellus, de Romulius.

Vous avez dû voir aussi dans ma lettre sur Herblay que le suffixe celtique *ec* servait encore à donner aux substantifs un sens de collectivité, et que les finales romanes *ay*, *ey*, *oy*, étaient celles qui représentaient le plus souvent ce suffixe. Cherchons alors les noms de lieux terminés en ay, ey, oy, et nous trouverons :

CHESNEY, aujourd'hui CHESNY, qu'on reconnaît ailleurs sous les formes Chenay (Sarthe), Chenée (Jura), Cheney (Yonne), Chenaye (Deux-Sèvres), Chenois (Meurthe), Chenoit (Belgique), Chesnois (Ardennes), Chesnaye (Seine-et-Oise), etc., etc., veut dire un lieu abondant en chênes. *Tann*, en armoricain, signifie chêne, il est synonyme de *Dero*, puisqu'on dit également avaltann ou aval-dero (galle de chêne); chouil-tann ou chouil-dero (hanneton de chêne). Mais *tann* se prononçait indifféremment *tsann*, *chann*, *sann*, c'est pourquoi vous trouverez comme analogues à votre Chesney ou Chesnoy messin, Tannois (Meuse), Chanoy (Haute-Marne), Xenois (Vosges), Sannois (Seine-et-Oise).

FEY, latinisé sur le mot celtique fao-ek par *Faiacum* ou traduit exactement par *Fagetum*, représente une foutelaie, un lieu planté de hêtres.

FRENOY, écart de Berlise, qui rappelle Franois (Doubs), Frenai (Orne), Fresnaye (Seine-Inf.), Frenay (Loiret), Freney (Savoie), Frenois (Côte-d'Or), Frenoit (Belgique), Fresnais (Ille-et-Vilaine), Fresnay (Aube), Fresnaye (Sarthe), Fresney (Calvados), Fresnoy (Aisne), répond au mot *fraxinetum* des Latins et veut dire un bois de frênes.

NORROY, qui est représenté en latin par *Nucetum* et en bas latin par *Nugaretum*, *Nogaredum*, signifie un champ de noyers.

ORNEY, aujourd'hui *Orny*, s'est-il, par un changement de lettres, substitué à *Ormey* (un lieu planté d'ormes); ou faut-il supposer qu'il est ici question du mot armoricain *Ounn*, que les Italiens disent orno (frêne), et voir dans *Orney* une frênaie?

POURNOY, qu'on rencontre à diverses dates dans le cartulaire de l'abbaye

de Gorze sous la forme de *Prunidum, Prunoet* et *Prunoit*, signifie une prunelaie.

Sorbey, désigné en gallo-latin par *ecclesia de Sorbeiaco*, et en roman par *ecclesia de Sorbeirs*, puis de *Sorbiers*, rappelle Sorbais (Aisne), Sorbey (Meuse) et Sorbets (Landes), qui tirent leur nom des sorbiers dont le rôle était si important dans les mystères religieux des Druides.

Vigney ou Vigny est un mot emprunté aux Latins. La vigne (vinea) était prononcée *gwinien* par nos ancêtres; un vignoble (vinetum) était dit *gwiniek*. Gwiniek, traduit à nouveau par *viniacum*, est représenté en France avec toutes les variantes de finales communes à notre langue topographique : Vignay (Seine-et-Oise), Vigneux, anciennement Vignoy (Aisne), Vignieu (Isère), Veigné (Indre-et-Loire), Vinay (Marne), etc., etc. Vous pouvez vérifier si votre Vigny (Moselle) possède des vignes; dans le cas contraire, vous supposerez, comme Loup de Ferrières[1], à propos d'un autre Vigny, que cette localité a été nommée *Viniacum* par antiphrase, vu qu'il n'y vient pas de raisin.

Verney ou Verny, qu'on latinisait au moyen-âge par *Verniacum*, et qu'on rendait en latin par *Vernetum* = *Alnetum*, offre la représentation exacte du mot armoricain *gwernek*, qui signifie l'aunaie.

Reste Cherisey (Carisiacum), dont je ne saurais vous dire au juste l'origine, car ce mot peut aussi bien venir de *cerasus* (cerisier)[2] que de *Carisius* nom d'homme. Il pourrait même représenter le collectif de *cair* (pierre), et dans ce cas, il aurait le sens de carrière. Mais d'après une charte de Landrade vers l'année 791[3], parlant de Kirsch sur la Bibiche, près Luttange, *villa Carisiacum super fluvium Bibersa*, il devient à peu près certain que *carisiacum* veut dire la cerisaie, puisque kirsch en allemand est le même mot que cerise en français.

Quant à Mazeroy, Montoy, Plesnois, Pontois, Champenois, Valleroy, leur finale répond, je pense, à la finale des Latins *etus*, *eta*, *etum*, et ces noms nous donnent les diminutifs de *Mansus*, de *Mons*, de *Planum*, de *Pons*, de *Campus* et de *Vallis*.

Si vous voulez relire ma lettre sur Évires (Haute-Savoie), vous verrez que les Romans avaient une finale collective identique à la finale *ek* des Gaulois, et à la finale *ariæ* des Latins : c'est *ières*,

1. Epist. 49.
2. Baluze. *Capit. de Villis*, t. I, p. 342 — Prunarii, Sorbarii, Nucarii, *Ceresarii*, etc., etc.
3. Hontheim. *Hist. Trevir.*, t. I, p. 63 et 64.

Digitized by Google

qui se disait *eries* dans le nord de la France, et *eiras* en Espagne. Ainsi *Feuquières* (Oise) égale *Felleries* (Nord), égale *Felgueiras* (Oviédo), et signifie un lieu abondant en fougères; *Jonquières* (Seine-Inférieure) égale *Joncheries* (Seine-et-Marne), égale *Junqueiras* (Pontevedra), et veut dire un lieu couvert de roseaux Nous avons près de Metz plusieurs localités qui ont cette finale *ières*.

Buxières, écart de Chambley, veut dire un lieu couvert de bois et non pas un lieu couvert de buis; il répond à Boissières (Sarthe), *Buxariæ* [1]; à Boussières (Nord), *Busseriæ;* à Bouxières (Meurthe), *Buxeriæ;* à Bussiares (Aisne), *Buxeriæ*, et à Bussières (Seine-et-Marne), *Busseriæ*.

Maizières tire son nom des masures dont était composé ce village, *quæ pro parietibus macerias haberent mortario cementoque cassas*, dit H. de Valois. Les homonymes de Maizières (Moselle) sont : Mazères (Gironde), *Maceriæ;* Mazieras (Dordogne), *Masieræ;* Mazières (Indre-et-Loire), *Maceriæ;* Maisières (Doubs), *Maceriæ*; Mézières (Sarthe), *Maceriæ*, etc.

Vallières est ainsi appelé par rapport à sa position dans une vallée, ou à cause des retranchements qui l'environnaient (vallata). C'est à tort, je crois, qu'on a voulu dériver Vallières du nom propre Valerius : la terminaison *ières* exclut cette interprétation.

Plantières désigne un endroit où on avait planté des marcottes de vignes pour faire ce que les Languedociens nomment un *plantié* ou *planto*. Ouvrez Du Cange aux mots *plantarium, plantaria, plantada,* et vous trouverez, dans une charte d'Udon de Toul, *adjungimus etiam XXI ordines vineæ in plantaria sancti Mansueti.*

Permettez-moi de vous renvoyer à présent aux lettres que j'ai écrites sur Auteuil (Seine), sur Lovenjoul (Belgique) et sur Chanteuges (Haute-Loire), vous y trouverez au grand complet l'histoire de la finale diminutive *oilus* ou *ogilus*, qui répond à notre finale française *oil*, *euil*, *eil*, etc., et vous aurez l'explication des noms de lieux suivants :

Annoux ou Anneuil-la-Grange a été formé du mot latin *alnus* (aune), avec la finale diminutive latine *olus*, comme Verneuil l'a été du

1. Voyez Cauvin. *Géogr. du diocèse du Mans*, p. 89. Boissière et la Boisselière sont dits : *Buxiacum*, forme celtique; *Buxetum*, forme latine, et *Busseriæ*, forme romane. La Boissellière est également représentée, p. 85, par le diminutif *Buxoilum* ou *Bussogilum* = Buxeuil ou Busseuil (un bosquet).

Digitized by Google

mot celtique *gwern* (aune), avec la finale diminutive celtique *oil*, représentée en bas latin par *oilus* ou *ogilus*. Annoux-la-Grange (Alneolum) répond à Aunou (Orne), *Alneolum*; à Auneau (Eure-et-Loire), *Alneolum*, et signifie la petite aunaie.

Bagneux, écart de Varneville, en latin *Balneolum*, est le même mot que Bagneaux (Yonne), *Balneolum*; Bagneux (Seine), *Baniolum*; Bagnols (Rhône), *Balniolum*; Bagnoles (Orne), *Balneola*; Baigneaux (Eure-et-Loir), *Balniolum*; Baigneux (Côte-d'Or), *Baniolum*; Balnot (Aube), *Bagnoli*; Baneuil (Dordogne), *Banolium*; Banyuls (Pyrénées-Orientales), *Balneoli*. L'abbé Lebeuf suppose que *Balniolum* est le diminutif du mot *Bano* de Du Cange (un terrain communal) [1]. H. de Valois pense que *Balneolum* veut dire un lieu de bains. Ce dernier doit avoir raison, car la finale *olus* indique un nom de souche latine. Un diminutif celtique aurait été latinisé sur sa finale en *oilus* ou *ogilus*, et au lieu de Balneolum nous aurions eu *Banoilum* ou *Banogilum*.

Marieulles est traduit en 691 par villa de *Mariolas* [2], en 952 par *Maceriolæ* [3], et en 1192 par *Mareolæ* [4]; mais généralement le mot Marieulles ou Mareuil est représenté par *Maroilus*. Cette latinisation de Mareuil par *Maroilus* sert à constater son origine. Voici comment. Nous avons vu qu'on avait traduit les noms de lieux Annoux et Bagneux par les diminutifs latins *Alneolum* et *Balneolum* dont ils étaient sortis. Quand on se trouva en présence d'un nom de lieu celtique, on ne traduisit plus ce nom, on le latinisa sur sa finale; c'est-à-dire que nos ancêtres, ayant fait de leur mot *mar* (étang) le diminutif *maroil* (petit étang), on rendit maroil par *maroilus*. Il résulte de là que si vous trouvez dans les chartes la terminaison *euil* d'un nom de lieu moderne rendue par *oilus* ou *ogilus*, vous pouvez être sûr que ce nom n'est pas d'origine latine, et que Nantoilus = Nantogilus = Nanteuil; Broilus = Brogilus = Breuil; Rotoilus = Rotogilus = Ruel, sont formés des radicaux celtiques *nant* (vallée), *bro* (bois), *rot* (chemin) [5].

Pomerieux est pour *Pommereuil* (le petit verger); il est traduit, dans une confirmation de biens pour l'abbaye de Saint-Arnould, par *Pomerio-*

1. Lebeuf. *Hist. du dioc. de Par.*, t. IX, p. 405.

2. Meurisse. *Hist. des év. de Metz*, p. 110.

3. *Hist. gén. de Metz*, t. III, pr., p. 69. *Macerolix* est une mauvaise lecture. Ce mot, qui a servi à traduire Mazerulles (Meurthe), Mazirot (Vosges) et Mazerolles (Dordogne), n'a pu être employé que par erreur pour traduire Marieulles (Moselle). D'ailleurs Maceriolæ = Mazerolles veut dire les petites masures, tandis que Mariolæ = Marieules veut dire le petit étang.

4. *Ib.*, p. 154.

5. Le primitif *mar* veut bien dire étang, nous en avons assez de preuves en Lorraine. Gerard-mer (le lac de Gérard); Longue-mer (le long étang); Mar-sal (la marre de sel). Puis Morte-mart (Dordogne), *Mortuum mare*; Marsauceux (Eure-et-Loir), *Locus salicosus*.

Digitized by Google

lum [1], qui est le diminutif latin de *pomerium*. Les analogues de ce nom sont : Pomereuil (Nord). *Pomirolium ;* Pomerieux (Seine-Inférieure), *Pomerolium*, etc., etc.

ROZERIEULLES ou *Rosieulles* répond plutôt au mot armoricain *raoz* (roseau) qu'au mot latin *rosa* (rose), et il signifie la jonchaie. Vérifiez sa position, et consultez Du Cange aux mots *rosaria*, *roscheria*, *roseria*, *rosetum*, qu'il traduit par arundinetum et junceetum.

VIGNEULLES. Je viens de vous dire que la finale latinisée *oilus* ou *ogilus* trahissait un radical celtique, et que la finale *olus*, *ola* annonçait un nom latin. Vigneulles en est la preuve : ce mot, qui veut dire un vignoble, est représenté dans les titres par *Vineolum, Vineolæ*, dont il dérive. Vous trouverez Vignoles (Aisne), *Vignolium ;* Vigneulles (Meuse), *Vigniolæ;* Vignolles (Côte-d'Or), *Vineolæ ;* Vineuil (Indre), *Vineolium*. Vous trouverez même le nom de l'ancien monastère cistercien de Vignogoul ou Vignolles, près Pignan (Hérault), rendu en 1150 avec le *g* nasal et le *g* euphonique, par Vi*g*ne*g*olium pour *Vineolium*.

Les noms de lieux nous ont fait voir le territoire Messin au temps des Celtes, nos ancêtres, et sous la domination romaine ; ils vont nous le montrer après l'invasion des Barbares. Des appellations nouvelles annoncent des propriétaires nouveaux. Ce sont les Francs qui dominent dans le pays qui va devenir la Lorraine. Avec eux apparaissent des radicaux tudesques. On pourrait croire que ces mots étrangers remontent aux Triboques, les hôtes des Matrici. Du tout : ils sont accompagnés des finales *villa* et *curtis* qui décèlent les derniers temps de l'Empire.

Villa, qui a fait nos mots ville et village, est un terme latin qui désignait une habitation rurale, une maison de plaisance. Les Gallo-Romains joignaient ce mot comme suffixe au nom des propriétaires pour en faire un nom de lieu, et disaient *Latini villa*, le domaine de Latinus, quand nos Gaulois eussent dit *Latiniacum*, la Latinienne. Mais c'est surtout à l'époque de l'établissement des Francs dans la Gaule qu'on employa cette forme nouvelle d'appellation [2] ; examinez dans les environs de Metz les noms de lieux terminés en *ville*, ils ont presque tous pour élément un nom propre germain :

1. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 154.

2. Le mot latin *villa* répond à *hof* ou *hove*. Dieden-hove est le nom allemand de Thionville, *Theodonis-villa*.

Ancerville-sur-Nied, *Ansaldi-villa* [1]; Arnaville, *Alnaldi-villa* [2]; La Bauville, éc. de Gorze, *Bodulfi-villa* [3]; Bayonville, *Baionis-villa* [4]; Bruville, *Berulfi-villa* [5]; Onville-sur-Mad, *Odonis-villa* [6]; Plappeville, *Papoli-villa* [7]; Seroville, *Sorolti-villa* [8]; Sponville, *Cipponis-villa* [9]; Tantelainville, éc. de Vionville, *Tantelini-villa* [10]; Wandelainville, *Vandelini-villa* [11]; Waville, *Invaldi-villa* [12]; Xonville, *Sione-Villa* [13].

Villare, le diminutif de villa, représenté en français par Villers, est de la même époque que le mot villa. Villers-lez-Plesnois, *Villare;* Pierrevillers, *Petræ-villare;* Landonvillers, *Landonis-villare;* Amanvillers, *Almani-villare*.

Le suffixe *curtis* date aussi de l'invasion des Francs ; on ne le trouve ajouté qu'à des noms tudesques :

Bazoncourt, *Bazonis-curtis* [14]; Burtricourt, éc. de Bruville, *Belciardi-curtis* [15]; Doncourt-en-Jarnisy, *Dodonis-curtis* [16]; Malancourt, *Madelini-curtis* [17]; Rambercourt, *Ragenberti-curtis* [18]; Semecourt, *Seimari-curtis* [19]; Thiaucourt-sur-Mat, *Theodalci-curtis* [20].

La finale celtique *ac* résiste toujours, mais ce n'est plus comme suffixe de nom de lieu qu'elle est dorénavant employée, c'est comme terminaison adjective; car quoiqu'on dise déjà, au huitième siècle, Cipponis villa, Dodonis curtis, Rageuberti curia, Theodalci curtis, on représente encore les territoires de Sponville, de Doncourt, de Rambercourt et de Thiaucourt par *finis Ceponiaca*, *finis Dodoniaga*, *in fine Raginbertiacâ*, *in fine Theodalciacâ* [21].

Indépendamment du changement dans les radicaux, un autre

1. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, pr., col. 179.

2. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 29, 32, 45, 51. — 3. *Ibid.*, p. 59. — 4. *Ibid.*, p. 85. — 5. *Ibid.*, p. 47. — 6. *Ibid.*, p. 59 et 85. — 7. *Ibid.*, p. 108. — 8. *Ibid.*, p. 83 et 85. — 9. *Ibid.*, p. 54. — 10. *Ibid.*, p. 7.

11. Meurisse, *Hist. des év. de Metz*, p. 313 et 314.

12. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 28. — 13. *Ibid.*, p. 28.

14. *Ibid.*, p. 82. — 15. *Ibid.*, p. 47. — 16. *Ibid.*, p. 47. — 17. *Ibid.*, p. 59. — 18. *Ibid.*, p. 73.

19. D. Calmet, t. II, pr., col. 209. — 20. *Ibid.*, col. 124.

21. Voyez *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 27 et 54. — D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. II, pr., col. 124.

Digitized by Google

changement s'est opéré dans la prononciation des noms de lieux par le contact des races celtique et germaine. Ainsi, nos Gaulois avaient l'habitude de glisser un *g* devant la lettre *n*, et de Silvinius ils faisaient Silvi*g*nus, de Marinus Mari*g*nus, si bien que les domaines de Silvin et de Marin, qui auraient dû se dire *Silvini-ek*, *Marini-ek*, se prononçaient Silvi*g*niek, Mari*g*niek, d'où l'on fit en roman *Silvigny* et *Marigny*. Quand les Germains voulurent nommer ces localités, comme ils n'avaient pas la moindre aptitude pour notre *g* celtique, ils firent entendre les sons *Silvin'g* et *Marin'g*.

Les Gallo-Francs leur rendirent la pareille et prononcèrent les noms tudesques Hattingen et Wurteringen, soit Hatting et Wurtring, par *Hattigne* et *Vetrigne*. Puis vinrent les Lorrains avec une troisième combinaison qui nous donna les formes Silvange, Marange, Hattange et Vetrange. Cela peut vous expliquer pourquoi, dans les environs de Metz, Silvange = Silving = Silvigny = *Silviniacum*; Marange = Maring = Marigny = *Mariniacum*; Petrange = Petring = Perrigny = *Paterniacum*, et pourquoi Nidingen = Niding est représenté par *Nidange* et Amelingen = Ameling par *Amelange*. Silvange doit signifier la propriété de Silvin; Marange l'habitation de Marin; Petrange la demeure de Pierre ou de Paterne. Quant au sens de Nidange et de Amelange, je laisse cette difficulté étymologique à messieurs les Allemands, c'est leur affaire [1].

PAYS LORRAINS.

Je ne quitterai pas Metz, mon cher monsieur Bardin, sans vous dire quelques mots sur les pays lorrains ou prétendus lorrains, au sujet desquels vous me demandez avis. Mais, je vous en préviens, ma science est bien courte et votre liste est bien longue. Il ne s'agit de rien moins, dans vos desiderata, que des *pagi Colerencis*, *Haspungous*, *Hidonensis*, *Iniensis*, *Matensis*, *Mur-*

1. Voyez Forstemann. *Altdeutsches Namenbuch* (Malheureusement cet ouvrage n'a pas été terminé).

lensis, *Nongencensis*, *Osning*, *Roslensis*, *Scadinensis*, *Scarmensis*, *Verbonensis* et *Wormomensis*, qui ont déjà eu l'honneur de faire le désespoir de notre illustre savant M. Guérard [1].

Nous avons dans cette nomenclature quatre pays qui sont cités dans le privilége d'Adalbéron Ier, évêque de Metz, pour l'abbaye de Gorze, sous l'année 933 [2]. Ce sont les *pagi Matensis*, *Nongencensis*, *Scadinensis* et *Wormomensis*. Le rédacteur ou le copiste de l'acte avait juré, je crois, de donner tablature à ses futurs lecteurs, tant les noms de pays sont horriblement défigurés. Matensis est pour *Metensis*, Scadinensis pour *Stadunensis*, Wormomensis pour *Wormaciensis*, et Nongencensis je ne sais pourquoi.

Le *Matensis pagus*, dans la circonscription duquel se trouve la *villa Alivas* et son église, est-il le Metensis pagus (le pays Messin), comme le pense M. Guérard? Je le crois. Mais que peut être cette villa Alivas? Aurait-elle quelque rapport avec un *Ilibas super fluvium Cernone in pago Calvomontense*, dont parle un diplôme concernant l'abbaye de Gorze, de l'an 780 [3]?

Le *Nongencensis pagus* est cité avec la *villa Monsmedius*, qu'on traduit par Montmédy (Meuse). Cette attribution est-elle exacte, et que veut dire Nongencensis?

Le *Wormomensis pagus* représente le pays de Worms. C'est *Wormensis* ou *Wormatiensis* qu'on a voulu dire; car l'abbaye de Gorze possédait, dans ce pays, Petersheim, Flammersheim et Isenburg, comme le prouvent la charte de Chrodegand (765)[4], le diplôme d'Othon (936)[5] et les pouillés de l'abbaye de Gorze [6].

Le *Scadinensis pagus* n'est pas en Lorraine, il est en Champagne. *Scadinensis pagus* est une mauvaise lecture; *Wasiron villa*, qu'on place dans ses limites, est une mauvaise lecture. L'abbaye de Gorze possédait, dans l'ancien archidiaconé d'Aste-

1. Provinces et pays de France. *Ann. de l'histoire de France*, 1837.— *Essai sur les divisions terr. de la Gaule*, p. 155.
2. D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, 2e édit., t. II, pr., col. 176.
3. D. Calmet, *Hist.*, t. II, pr., col. 108.
4. *Ibid.*, col. 105.
5. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 59.
6. Pouillés de l'abb. de Gorze. Bibl. imp., F. S.-G., 1069. — Coll. Fontette, t. 29, A.

Digitized by Google

nay, diocèse de Châlons-sur-Marne[1], le village de Vanault-le-Châtel (Marne). Ce Vanault est mentionné dans une charte du roi Pépin pour Gorze (763), sous le titre de *Wasnao in Campania*[2]. Il est encore cité dans une confirmation des biens et priviléges de l'abbaye de Gorze par l'empereur Othon Ier (936), en même temps qu'une église Saint-Martin, *ecclesia domni Martini et Wasnau*[3]. La charte d'Adalbéron Ier doit donc être lue ainsi : *In pago Stadunensi, villa quæ vocatur Wasnau, et in ipso pago villa quæ vocatur Alva cum ecclesia in honore Sancti Martini*, c'est-à-dire dans le pays d'Astenois, d'Estenois, d'Astenay ou de Sainte-Ménehould, la ville de Vanault-le-Châtel et l'église Saint-Martin-de-Auve.

Vous trouverez aussi dans les limites de ce pays d'Astenay, si savamment et si judicieusement rétabli par M. J. Desnoyers à l'aide de la circonscription archidiaconale, Villers-en-Argonne (Marne), *Villare in comitatu Stadunensi*[4]; Somme-Bionne (Marne), *Bionna in comitatu Stadunensi*[5]; Dommartin-sur-Yèvre (Marne), *Domnus Martinus in comitatu Stadunensi*[6]; Saint-Mard-sur le-Mont (Marne), *Altare Sancti Medardi in comitatu Stadunensi*[7]; Orbeval, près Valmy (Marne), *Orvani Vallis in comitatu Stadunensi*[8]. Ajoutez encore Braux, Élise, Argers (Marne), *Braus, Helesia, Argium,* du cartulaire de Saint-Vanne-de-Verdun[9], ainsi que Gumont et Sommelonne, *Mons Gudini* et *Summalona*, de la charte d'Othon Ier [10].

Je passe au diplôme de l'empereur Othon (982) qui confirme au monastère de Gorze la donation que lui avait faite le comte Conrad[11]. On nomme dans cette pièce deux pays, le *pagus Osning*

1. J. Desnoyers, *Ann. de l'hist. de France*, 1859, p. 207 et 221.
2. D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, nouv. édit., t. II, pr., col. 100.
3. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 59.
4. Guérard, *Polypt. de Saint-Rémy de Reims*, p. 116.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. E Barthélemy, *Dioc. de Châlons-sur-Marne*, t. I, pr., p. 350.
8. *Ibid.*, t. II, app., p. 445.
9. *Ibid.*, t. II, p. 445.
10 *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 59.
11. Mabillon, *De re dipl.*, p. 575. — D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. II, pr., col. 240.

Digitized by Google

et le *pagus Haspongow*, qu'on a placés, je ne sais pourquoi, dans le Toulois, en Lorraine, quand ils étaient tous deux de la cité de Liége. L'un représente l'*Arduennensis pagus*, l'autre est le *pagus Hasbaniensis*. Le rédacteur de l'acte a écrit les noms de pays en germain au lieu de les représenter en latin, voilà toute l'affaire[1].

L'*Haspengow pagus*, dans lequel est placé la *curtis Velme* (Velme, près Saint-Trond), tire son nom de l'endroit appelé en 1040 *Hesbines*, aujourd'hui *Hespen*, près Tirlemont (Belgique). Les Wallons, qui prononcent *Hasben*, ont latinisé le nom du territoire de cette localité par *Hasbanium*, *Hasbania*, *Hasbaniensis pagus ;* les Flamands l'ont germanisé par *Haspen-gow*, et ces deux mots représentent la *Hesbaye*.

L'*Osning pagus*[2] comprenait dans sa circonscription, d'après la charte de 982, une *curtis Longlar*. Or un diplôme d'Othon le Grand, de l'an 947, porte : *In pago Arduenna dicto, in villa Longolar in Osninge sita*. Donc l'*Osning pagus* représentait au moins une partie du pays d'Ardenne. Mais ce qui est assez curieux, c'est que les mots *Ardenna* et *Osning* étaient employés, vers la même époque, comme synonymes, pour désigner une forêt des environs de Paderborn, en Westphalie. Meibomius le jeune, qui fait cette remarque, en est tellement étonné qu'il dit : *Illud in primis notatu dignum mihi videtur quod quam Sylvam Gobelinus et alia diplomata vocant Osninga, ea in Ottonis diplomate* Ardenna *vocatur*[3].

Maintenant, puisque le pays d'*Osning* était dans l'Ardenne, il devient évident que la *curtis Longlar* devait y être avec lui. En

1. Ainsi *Albechow* = Albensis pagus (le Blamontois); *Metingow* = Metensis pagus (le pays Messin); *Muselgow* = Muslensis pagus (le Mosellois); *Nitachow* = Nitensis pagus (le Nitois); *Salingow* = Salinensis pagus (le Saulnois); *Sarachow* = Saravensis pagus (le Sarregau), etc.

2. Hontheim, *Hist. Trev.*, t. I, p. 60. — *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 65. — *Codex Laureshamensis abb.*, t. III, p. 281.

3. Meibomius junior, *Rerum Germanicarum tomi tres*, p. 360. « Forestum quod incipit de Delbina flumine et tendit per *Ardennam* et Sinede usque in viam quæ ducit ad Herisiam. » Dip. Ottonis, III. — « Foresta quæ incipit de Delgana flumine et teudit per *Osninge* et Sinithle usque in viam quæ ducit ad Herisiam. » Dip. Ottonis III.

Digitized by Google

effet, *Longlier*, près Neuchâteau (Belgique), représente aujourd'hui cette localité, déjà nommée *Lunglier* en 946[1]. Relisez, je vous prie, ma lettre sur Évires (Haute-Savoie), et vous verrez que Longolarium = Longolare = Longlar, doit donner aujourd'hui en Belgique *Longlier*, comme Mortarium donne *Mortier*, Malarium, *Mellier*, etc., etc.

Je reprends maintenant vos questions en suivant l'ordre alphabétique.

Le *Colerensis pagus*, dont parle Frédégaire (*Chronicon*, 35), a pour variantes *Colcuncis* et *Colecencis*. Brunehault, qui dirige son petit-fils Thierry, roi de Bourgogne, et Blichilde, femme de Théodebert, roi d'Austrasie, sont en rivalité. Il est convenu, pour rétablir la paix entre elles, qu'elles auront une entrevue... *Placitum inter Colerensem et Suentensem, inter Biblichidem et Brunichildem fitur.* Les deux territoires dont il est question devaient donc être limitrophes. Or le Saintois (diocèse de Toul) est mentionné à côté du Soulossois, dans le partage fait entre Charles le Chauve et Louis le Germanique; et entre la variante *Colecencis*, fournie par un des manuscrits de Frédégaire, et *Solocensis*, il y a peu de distance; donc le *Colerensis pagus* est le Soulossois, qui avait pour capitale la *Solimariaca* des Itinéraires, aujourd'hui Soulosse (Vosges), et le palais de Vichery a pu être le lieu de l'entrevue[2].

Le *Hidonensis pagus* est nommé dans deux chartes du cartulaire de l'abbaye de Saint-Arnould, transcrites aux preuves de l'*Histoire de Metz*, t. III, p. 26 et 27. Par la première, Anselme fait donation à l'abbaye de Saint-Arnould de propriétés diverses; par la seconde, Drogon, évêque de Metz, donne, à titre précaire, à Anselme et à ses hoirs, les biens énoncés dans la charte précédente, et situés : *In pago Hidonense, in fine Gangoniaca et in fine Goderingas seu et in fine Ederingas et Walnolvingas et in pago Mettinse ad Maticella*, etc. Nous ne sommes pas loin, vous

1. Ecclesia in villa *Lunglier* nuncupata, in comitatu Radulfi comitis, in *Osninge* sita. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 65. — Voyez Mabillon, *Dipl.*, lib. IV, n. 82.

2. Voyez A. Jacobs, *Géogr. de Grégoire de Tours et de Frédégaire*, 2[e] édit., p. 197.

le voyez, du pays de Metz. Je crois qu'il faut reconnaître dans *Hidonensis* le mot défiguré de *Nidenensis* = *Nitensis*, supposer *Nitensis pagus*, le Nitois, ou pays de la Nied, et chercher les localités désignées dans les deux chartes à Gomelange, Édeling, Woelfing, etc., villages environnant Bouzonville (Moselle). Cela, pourtant, sous toute réserve.

L'*Iniensis pagus*, dont il est question dans une charte de Pépin (752)[1], est expliqué dans les mémoires de la Société de Manheim par *Jarniensis pagus* (le Jarnisy)[2]. D. Calmet croit qu'il faut lire *Portensis pagus* (le Portois)[3], et M. H. Lepage, qui cite le texte de la charte, *villa que Domno Busilla vocatur, in pago Iniensi, in comitatu Scarponensi*[4], dit qu'il est question de Dombasle, mais qu'on l'a placé dans un comté et un *pagus* auxquels il ne peut pas avoir appartenu. Seulement il ne nous fait pas savoir ce qu'il pense de ce pagus. Je serai aussi réservé que lui, et pour cause.

Le *Murlensis pagus*, classé par M. Guérard dans les *pagi incerti*, se trouve dans un diplôme de Dagobert II, pour l'abbaye d'Oeren, près Trèves, de l'an 675[5]. C'est *Moslensis pagus* (le Mosellois) qu'il faut lire, comme l'a fait Hontheim, qui place dans ses limites Macheren, Lursch et Waltrach.

Le *Roslensis* ou *Rosalensis pagus*, dont il est question dans le testament de l'abbé Fulrad (777), donné par Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, pr., p. 38, n'est pas autre chose, je crois, que le *Moslensis* ou *Mosellensis pagus* (le Mosellois).

Le *Scarmensis pagus*, qui est écrit *Scarminsis* en 851, *Scarmensis* en 858, *Scarmis* en 895, et *Skarmensis* en 896[6], me semble représenter tout simplement le *Scarponensis pagus* (le Scarponnais). Scarmensis est une contraction de Scarponensis, comme charme l'est de carpinus. D. Calmet était de cet avis[7], et ce qui

1. Meurisse, *Hist. des év. de Metz*, p. 166. — D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. II, pr., col. 98.
2. T. V, 1780, p. 200.
3. D. Calmet, *Notice*, t. I, col. 352.
4. H. Lepage, *Dict. de la Meurthe*, p. 92.
5. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 168.
6. Lepage, *Dict. de la Meurthe*, p. 65.
7. D. Calmet, *Not.*, t. I, p 187, au titre *Carme*, *Carmois*.

prouve qu'il avait raison, c'est que les noms de lieux cités dans le *Scarmensis pagus* sont également cités dans le *pagus Scarponensis*, exemples :

895. In pago Scarmis, in comitatu Irenfredi, capella una in *villa Aceii* (Essey, canton de Thiaucourt). D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, t. II, pr., col. 160.

846. In pago Scarponinse, capella in *villa Aciaco* (Essey). *Hist. de l'abb. de Saint-Mihiel*, p. 434.

851. *Villa Alnodi*, in pago Sarminse, supra fluvium Magide (Arnaville, canton de Thiaucourt). *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 29.

884. *Analdi villa*, in pago Scarponinse (Arnaville). *Ibid.*, p. 45.

858. In pago Scarmense, in *villa Noviandum* (Noveant, canton de Gorze). *Ibid.*, p. 32.

933. In pago Scarponinse, *villa Noviantum* (Noveant). D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. II, pr., col. 176.

858. *Villa Sumtonis*, in pago Scarmense (Xonville, canton de Gorze). *Hist. de Metz*, t. III, pr. p. 32.

849. In pago Scarponinsi, in *Sionevilla* (Xonville). *Ibid.*, p. 28.

Quant à la *villa Ermaris curtis super fluvium Mat in pago Scarminse*, de la charte d'Eude, abbé de Saint-Mihiel, citée par M. Guérard, sous l'année 972[1], je crois qu'il s'agit de Saint-Baussant-sur-Mat, près de Thiaucourt, qui était encore, dans le siècle dernier, sous le patronage de l'abbé de Saint-Mihiel, et qui se trouve en plein dans le territoire du Scarponnais.

Le *Verbonensis pagus* est nommé dans une charte de Louis le Débonnaire (822), qui confirme un échange fait par Hilduin, abbé de Saint-Denis et patron de Saint-Privat de Salone, avec un nommé Hildulfe[2]. Voici en quels termes :

« Hilduinus abba, ex ratione monasterii Sancti Dionysii seu Sancti Privati *Salinense*, dedit Hildulfo, in supradicto pago (Salinense) seu et in pago *Verbonense*, in villabus quarum vocabula sunt in *Vatcurte* super fluvio Alsona, necnon in alio loco in *fine Dodiniaca* et in *fine Inguriaca* vel in *fine Frucelinse*... hoc est mansus cum pratis et campis. Et e contra Hildulfus dedit Hilduino abbati, in pago *Salnense* sive *Scarbonense*, in villabus quarum

1. D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, pr., col. 97.

2. Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, pr., p. 47. — Mabillon, *De re dipl.*, p. 513. — *Hist. de France*, t. VI, p. 533.

Digitized by Google

vocabula sunt *Sigramnocurte*, et in fine *Silciniaga* super fluvio *Salona*, hoc est mansus cum pratis et campis. »

Il s'agit donc de l'échange d'un manse contre un autre manse. Les deux propriétés devaient être voisines, et se trouvaient, par leurs dépendances, partie dans le Saulnois, partie dans le Scarpounais; car la Seille (Salona = Alsona), entre Graincourt, Ajoncourt et Bioncourt, et entre Leyr, Moivron[1] et Vrécourt, baignait ces deux pays. Il en résulte que Vrécourt[2], près Malaucourt, que Doncourt[3], Ajoncourt[4] et Fossieux[5], sont dits *in pago Salinense seu Scarponinse* aussi bien que Craincourt[6] et Aulnois-sur-Seille. Cela ne doit pas empêcher les Picards de l'ancien diocèse de Laon de s'attribuer, comme on leur conseille[7], la moitié du manse échangé, et de faire du *pagus Verbonensis* un pays de Vervins, et de *Vatcurtis* une ville quelconque sur l'Aisne (*super Alsonam*); ils ont ce droit. Mais je vous préviens, mon cher ami, que les Lorrains sont les vrais propriétaires du *pagus Verbonensis* = *Scerbonensis* = *Scarponensis*.

SAINT-MENGES (Ardennes).

Votre questionneur, mon cher ami, est une questionneuse. Il n'y a qu'une dame pour avoir l'envie de connaître l'origine d'un nom de saint, surtout quand ce saint s'appelle *Menge*. Passez-lui la petite note suivante, elle doit prévenir à tout jamais les dangers d'une rechute étymologique.

1. *Mons Vironis* (Moivron), in pago Scarponense. *Hist. de Metz*, t. III, pr., p. 11.
2. *Vatcurte super fluvio Salona*. Vrécourt, village détruit près Malaucourt (Meurthe). Lepage, *Dict. de la Meurthe*, p. 267.
3. *Dodonis curtis*, *Dodoniaca curtis*, Doncourt, village détruit entre Aulnois et Craincourt. — Durival, *Mém. sur la Lorraine*, p. 393. — H. Lepage, *Dict. de la Meurthe*, p. 94.
4. *Inguriaca curtis? Agualdi curtis* (777), *ib.*, p. 27.
5. Fossieux, canton de Delme, se nommait *Foussuelz* en 1317, et Forcelles Saint-Gorgon, canton de Vézelize, se disait *Fouxelles* en 1446, *ib.*, p. 107 et 108
6. Craincourt, canton de Delme (*Sigramno curte*), est cité avec Vitrincourt, près Putigny (*Victornigas*), avec Destrich (*Dextrago*), etc., *in pago Salinensi* Félibien, pr., p. 37.
7. J. Desnoyers, *Ann. de l'hist. de France*, 1863. p. 713.

Digitized by Google

La voyelle sonore I, suivie d'une autre voyelle, a été parfois remplacée par l'aspirée palatale J. Ainsi, dans *simius*, les deux voyelles qui se succèdent n'offrent point assez d'appui à la voix, qui acquiert, pour ainsi dire, trop de fluidité, surtout pour les organes des habitants du Nord. On a cherché instinctivement à donner au son plus de consistance, en remplaçant *i* par la consonne *j*. Lorsque la consonne qui précède ce *j* est la nasale dure *m*, elle se change en la nasale douce *n* pour pouvoir s'allier plus facilement au *j*, et de *simius* on a fait singe, de *vendemia* vendange, et de *somnium* songe. Cela vous explique pourquoi l'apôtre des Châlonnais, *S. Memmius*, est devenu saint Menge, comme *S. Balsemius*, saint Baussenge; *Sta Euphemia*, sainte Offenge, et *S. Potamius*, saint Poange [1].

Quelques localités en France qui ont pris le vocable de leur patron vont nous servir de preuves :

SAINT-MENGES (Ardennes). Varin, *Archiv. de Reims*, t. II, p. 1085. *Eccl. de Sto-Memmio in qua S.-Memmius veneratur.*

SAINT-MENGE (Vosges). Benoist, *Pouillé du diocèse de Toul*, t. II, p. 196. *Eccl. S. Memmii.*

SAINT-MENGE, aujourd'hui SAINT-MEMMIE (Marne). E. Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, t. II, p. 19. *S. Memmius.*

SAINT-BAUSSANT (Meurthe). H. Lepage, *Dict. de la Meurthe*, p. 226. *S. Balsemius, S. Baulsemme.*

SAINTE-OFFENGE (Savoie). *Mém. de la Soc. d'hist. de Genève*, t. IX, p. 223 et suiv. *Sta Euphemia, Sainte-Eufémie.*

SAINT-POUANGE (Aube). D'Arbois, *Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 130. *S. Potamius.*

Les noms de lieux comme les noms de saints ont subi l'influence du *j* ou *g* doux. Ainsi, les domaines de Maximins, de Posthumius, de Polemnius, de Solemnius, que les Gallo-Romains avaient représentés avec la finale *ac* = *ec* par Maximi-acum, Posthumi-acum, Polemni-acum, Solemni-acum, sont arrivés jusqu'à nous plus ou moins défigurés, les uns sous la forme gallo-latine,

1. Voyez le vocabulaire hagiographique de Chastelain : *Sancta-Solemnia*, Sainte-Solenge; *Sancta-Euphemia*, Sainte-Yphenge; *Sanctus-Damnius*, Saint-Dange; *Sanctus-Domnius*, Saint-Donge; *Sancta-Nimmia*, Sainte-Ninge. — Conférez aussi les substantifs de basse latinité, *laudemia*, iozenge = louange; *calumnia*, calonge = calomnie; *comiatus*, congé.

Digitized by Google

les autres sous la forme romane, c'est-à-dire avec le changement de *i* en *j*.

Exemples de la forme gallo-latine :

MESSIMY (Rhône). Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 901. *Maximiacum*.

MEXIMIEUX (Ain). *Ibid.*, p. 921. *Maximiacum*.

POUTHUMÉ, éc. de Châtellerault (Vienne). La Fontenelle, *Vigueries du Poitou*, p. 94 et 95. *Postimiacum*, *Postemia*.

POUSTHOMY (Aveyron). *Posthumiacum?*

POLIGNY (Jura). Chevalier, *Mém. sur Poligny*, t. Ier, p. 23. *Polemniacum*, *Poleniacum*, *Poliniacum*.

POLEYMIEUX (Rhône). A. Bernard, *Cart. de Savigny*. *Polemniacum?*

POLIGNAC (Haute-Loire). Pouillé du diocèse du Puy. *Polempniacum*.

SOLIGNAC (Haute-Loire). Ibid. *Solempniacum*.

SOLIGNAC (Haute-Vienne). Pardessus, *Dipl.*, t. II, p. 11. *Solemniacum*. — H. de Valois, *Not.*, p. 528. *Solemniacum*.

SOLIGNAT, près la Chapelle-sur-Usson (Puy-de-Dôme). H. Doniol, *Cart. de Brioude*, p. 98. *Solemniacum? Solaniacum*.

SOLEYMIEUX (Loire). *Cart. de Savigny*, p. 1055. *Solemniacum*.

Exemples de la forme romane :

MARSANGY (Yonne). Quantin, *Dict. de l'Yonne*, p. 79. *Maximiacum*, *Massengiacum*, *Massengi*.

MASSINGY-LEZ-VITEAUX (Côte-d'Or). Courtépée, t. V, p. 543. *Maximiacum*.

POTANGEY (Côte-d'Or). *Ib.*, t. II, p. 310, *Posthumiacum*, *Postengeium*.

POTANGIS (Aube). D'Arbois, *Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 146. *Posthumiacum? Postengis*, *Potangeium*.

POULANGY (Haute-Marne). *Pouillé du diocèse de Langres*. Doy. d'Is-en-Bassigny. *Polemniacum*, *Polongeium*.

SELONGEY (Côte-d'Or). Courtépée, t. II, p. 500. *Solemniacum*, *Solengiacum*, *Selongeium*.

SOULANGY, près Tonnerre (Yonne). Pardessus, *Dipl.*, t. II, p. 153. *Solemniacum*.

Remarquez encore :

CHALONGE près Roezé (Sarthe). Cauvin, *Géogr. du dioc. du Mans*, p. 95. *Calumnia*.

COUVONGES (Meuse). Benoist, *Hist. de Toul*, pr., p. 6. *Cupedonia*.

En voilà assez, je crois, pour prouver que sanctus Memmius est bien évidemment représenté par *Saint-Menges*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS CETTE ÉTUDE.

A

B

C

Digitized by Google

D

E

Digitized by Google

F

G

H

I

Digitized by Google

J

K

L

M

N

O

P

Digitized by Google

Q

R

S

Digitized by Google

T

U

V

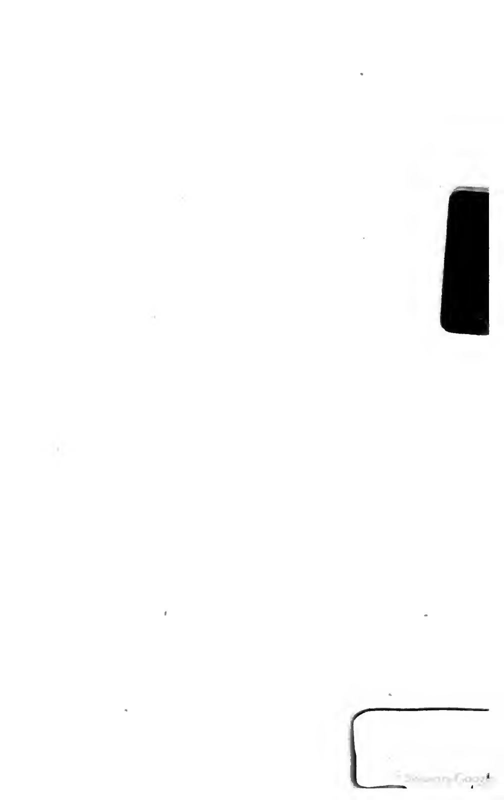
W

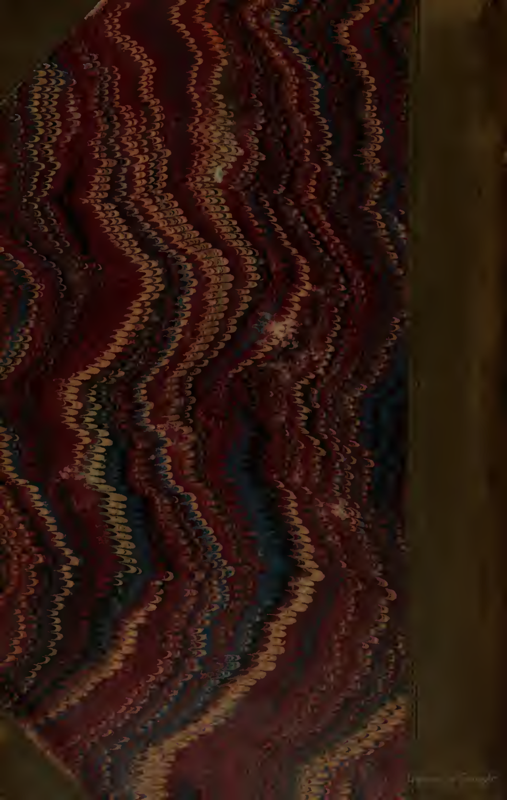
X

Digitized by Google

Y

Digitized by Google





Digitized by Google